

Histoire du Sept

de Jacques Turenne

En reconnaissance à ceux qui
ont trimé dur en cette partie du sept.

HISTOIRE DU SEPT.

Ecrit en 2006-2007.

Publié en 2008.

Édition privée.

© Jacques Turenne, St-Gabriel 2017.

Droits réservés.

ISBN 978 – 2 – 9816492 – 1 – 8

Dépôt légal au 1^{er} trimestre 2017.

Histoire du Sept.

2008.



Vieille croix des ancêtres au Sept.
(Photo prise le 21 octobre 1972.)

TITRE DES CHAPITRES.

Introduction.

Le Canton Brandon.

Evolution de la population au Sept.

Passage de ma grand-mère paternelle au Sept.

Triomphe du temps sur le Sept.

Une tradition orale tenace.

Le Sept aujourd'hui.

Perspective d'avenir du Sept.

Mot de la fin.

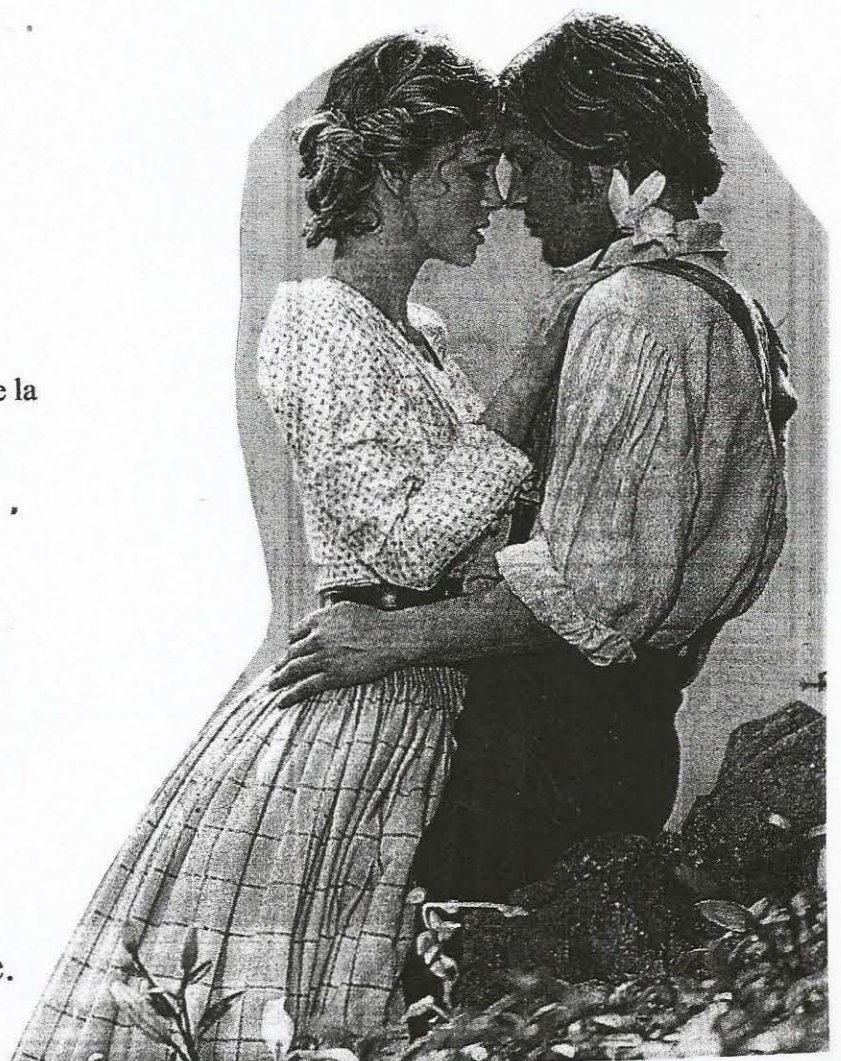
Abrégé historique du sept.
St-Damien-de-Brandon, Qc.

Auteur.

Jacques Turenne membre no. 197 de la
Société de Généalogie de Joliette.

Commencé le 18 juillet 2006.

Edition privée.
Droits réservés.
© 2007 Jacques Turenne.



INTRODUCTION.

La petite histoire humaine des temps anciens se doit d'être évoquée par l'auteur avec tout son cœur et sa sensibilité autant qu'avec sa raison.

L'historien honnête s'appliquera à reconstituer le passé avec les plus grands soins afin de parvenir le plus possible à une vérité définitive, complète, le plus rigoureusement possible attachée aux quelques documents éparpillés qui en auraient laissé traces. C'est dans cet esprit que j'entreprends de soulever un fragment du voile qui enveloppe les activités primaires des premiers occupants venus s'établir dans cette partie confinée du 7^e rang de la paroisse de St-Damien-de-Brandon, en ce temps désigné comme étant le Canton Brandon.

La progression perpétuelle du temps nous sépare davantage de ces hommes et femmes qui, courageusement et patiemment, ont transformé un temps ce sol sauvage en terre humanisée. Mettre la main sur des points de repères fiables s'avéra une tâche difficile, parfois impossible en raison du peu de documents légués par ces petites gens isolés autour de leurs gestes du quotidien.

Même en y mettant toute notre bonne volonté, il n'est pas facile de reconnaître le passé, de l'apprivoiser. De ma part, je m'efforce tout simplement de préserver de l'oubli ce que je sais de cette portion de notre petite histoire, de la préserver de l'insatiable cimetièrè des siècles. Je me propose tout bonnement de consigner les mouvements de cette colonisation que nous a appris par tradition orale autant que par la consultation de certains documents révélateurs.

Maintenant, certains se posent sûrement la question à savoir pourquoi je porte tant d'intérêts au développement du 7^e rang de cette paroisse, pourquoi ce choix? Voilà! C'est que ma grand-mère paternelle dont je fus toujours proche a vécu une bonne partie de son enfance à cet endroit. J'en ai entendu plusieurs fois raconter l'épisode tout au cours de ma prime jeunesse, et encore jusqu'au décès de ma chère aieule qui en évoquait toujours le souvenir dans les derniers moments de sa vie. Nous y reviendrons au cours du présent manuscrit, soyez-en assurés.

Puisse ces quelques lignes écrites du mieux que je le peux dégager de l'obscurité de l'ancien-temps cette partie historique qui intéressera particulièrement ceux dont les valeureux ancêtres ont à un moment ou l'autre occupé les lieux. Mettre à la portée de nos

Contemporains ce que nous connaissons sur la petite histoire si riche de ce 7^e rang puisqu'elle remonte au tout début des concessions des lots de cette partie de partie de ce qu'est aujourd'hui la florissante paroisse de St-Damien-de-Brandon.

Je termine la présentation de cet ouvrage en la dédiant tout particulièrement à ma grand-mère Turenne (Marie-Louise Dénomée.) dont je conserverai toujours un souvenir impérissable. Je l'offre aussi en témoignage de reconnaissance à tous ceux-là qui ont su vaincre les forces adverses des éléments perturbateurs de la nature qui se dressaient devant eux. Aujourd'hui, je présente ce simple travail à tous leurs descendants qui conservent encore un culte avoué à leur ascendance et l'incorporent à leur vie présente. Un jour, on parlera d'eux à leur tour.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter un bon accueil à ce récit par les adeptes du Sept. Merci à tous ceux qui m'ont exprimé leur gratitude dans la rédaction de ce modeste opuscule qui a été écrit avec beaucoup de ferveur. Puissiez-vous le lire avec intérêt et indulgence.

Jacques Turenne.

St-Gabriel-de-Brandon
Ce 4 août 2006.

Le Canton Brandon.

Le courageux visiteur qui entreprend à pied la montée de la côte du Chemin Ida pour se rendre à l'endroit communément appelé LE SEPT se rend facilement compte de son isolement, de la réclusion des lieux. Peut-il croire qu'à une certaine époque vivaient là des familles organisées, que de pauvres gens aient pu y survivre, alors qu'aujourd'hui l'emplacement ne conserve à peu près plus l'incandescence d'un tison de son mouvement de colonisation. En effet, sauf deux vieux solages de pierres des champs fondus parmi les fardoques, d'une vieille clôture arrachée à la terre aride par un épuisant labeur d'épierrement dans le but de rendre le sol propice à la culture, ainsi que le trou anodin d'une mine abandonnée, rien d'autres pour prouver la vie animée qui s'y était alors développée au fil des durs labeurs. Et encore, faut-il être en mesure de les localiser.

Avant de parcourir le passé du 7^e rang, il nous faut tout d'abord connaître l'origine du Canton Brandon dont fait partie la portion de territoire qui nous intéresse dans cette étude. Ce que je m'empresse de vous exposer, du moins d'en relater les grandes lignes pour en arriver à un résumé compréhensif.

La conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1760 devait amener comme conséquence logique le soulèvement de la Nouvelle-Angleterre (aujourd'hui les Etats-Unis.) qui n'attendait que cette occasion de se secouer du joug de l'Angleterre, sa mère-patrie.

Mais ce conflit d'allégeance, le fait de vouloir se détourner de l'Angleterre ne plu pas à toute la population américaine de ce temps-là. Au moins le tiers de ces Anglais, qui comptaient alors la population de la Nouvelle-Angleterre, voulurent rester fidèles à la Couronne Britannique et refusèrent d'embrasser la cause des révolutionnaires. L'indépendance proclamée définitivement par le traité de Versailles en 1783, il fallait conjurer tous les périls que la Nouvelle-Angleterre pouvait rencontrer. C'est pourquoi le Congrès américain édicta des lois sévères contre ces citoyens qui se refuseraient à l'indépendance.

Tous ceuz qui s'obstinèrent contre les ordres du nouveau gouvernement de l'Empire -Uni perdirent tous leurs droits de citoyens. Ils furent même chassés de leurs maisons, dépouillés de leurs biens, poursuivis comme des traîtres. Tant et si bien que ces Loyalistes n'avaient plus d'autres ressources que de quitter la Nouvelle-Angleterre et se réfugier à l'ombre du drapeau Britannique au Canada.

Les Loyalistes arrivèrent en terre canadienne dans un état d'extrême pauvreté. Ils étaient réduits presque à la mendicité pour rester fidèle à leur Roi. Ce dernier qui n'avait

pu angliciser le peuple Canadien-Français depuis le Conquête de 1760 comme il l'aurait souhaité, profita de l'invasion de ces réfugiés loyalistes pour les aider à s'installer en leurs concédant les plus belles terres disponibles et leurs fournissait de l'argent pour se construire et s'établir, les amenant sur la voie d'une prospérité nouvelle. Ce qui changea l'aspect du pays en lui donnant un caractère plus anglais.

Voilà maintenant que ces nouveaux arrivants voulurent s'intégrer à leur nouvelle terre d'adoption mais voulaient à tous prix être administrés par les lois anglaises auxquelles ils étaient habitués. Ce que leur accorda facilement la Couronne Britannique qui ne demandait pas mieux que de profiter de l'occasion pour assimiler les Canadiens-Français à la domination anglaise le plus rapidement possible et sans trop de heurts.

Parmi leurs revendications, les Loyalistes réclamèrent une distribution des terres selon le principe de franc et commun socage depuis longtemps en vigueur en Angleterre, leur mère-patrie. Ils se refusaient au système seigneurial en vigueur depuis les débuts de la colonie française. Ordonnance qui obligeait les censitaires à devoir payer un tribut monétaire annuel (Cens.) et accorder des corvées périodiques à un seigneur détenteur et administrateur absolu de la dite seigneurie. Ils préféraient acheter au départ le lot concédé et en conserver l'usufruit sans contrainte seigneuriale.

Le gouvernement Britannique optempéra à leurs réclamations en acceptant de leurs concéder des terres à l'extérieur des seigneuries. Suite à l'adoption de l'Acte Constitutionnel de 1791, les législateurs représentants de l'Angleterre définissent les principes et les modes de concession des terres de la Couronne. Ainsi naquirent les Townships (Francisés sous le nom de Cantons.) taillés derrière les vieilles seigneuries étalées en bordure du grand fleuve.

Ainsi, à partir du début du 19^e siècle, les colons pourraient obtenir des lots sur les premiers cantons existants, aux conditions suivantes, à savoir :

- Que les terres à concéder fasse partie d'un Township.
- Que les personnes désirant obtenir des terres le fassent par pétition et démontrent qu'elles les cultiveront.
- Que ces concessions de terres soient faite par lettres-patentes.

Voilà, en bref, en termes le plus précis possible, la formation des Cantons taillés pour satisfaire les exigences des Loyalistes et tenter du même coup l'assimilation des Canadiens-Français.

(Pour en savoir plus long sur l'établissement des Cantons, le lecteur intéressé aurait intérêt à consulter RAWDON, 175 ANS D'HISTOIRE rédigé par Marcel Fournier en 1974.)

Nous en arrivons maintenant à la guerre de 1812-14. Les Etats-Unis avaient gardé une certaine rancœur contre l'Angleterre depuis la guerre de l'Indé-

pendance et attendait l'occasion propice de la manifester. L'Angleterre et les Etats-Unis entrant en lutte ne pouvaient trouver meilleur champ de bataille que le Canada qui dut courageusement organiser la résistance désespérée.

Les Loyalistes ne se firent pas prier pour s'enrôler dans les milices pour combattre les américains qui les avaient expulsés de leur territoire tel que mentionné précédemment. La résistance par ces alliés surprit les Américains, qui maintenant convaincus de leur échec à conquérir le Canada, ne voulurent plus continuer la guerre. D'autre part, les Canadiens n'avaient combattus que pour se défendre. La paix s'imposait. Le Traité de Gand signé le 24 décembre 1814 vint mettre fin aux hostilités.

Cette guerre de 1812-14 exerça au Canada une sérieuse influence sociale. Comme les Loyalistes eurent la conviction d'avoir sauvé le pays par leur contribution comme soldats alliés, ils réclamaient une plus grande part dans l'administration du pays.

Reconnaissant de leur participation à cette guerre, le Gouvernement Britannique se devait de récompenser autant les Loyalistes que les Canadiens-Français qu'on ne pouvait plus accuser d'être de mauvais sujets britanniques. Il fut donc décidé de concéder gratuitement des terres à ceux de ces soldats licenciés qui voulaient bien s'y établir pour agrandir le pays.

Faisant deux pierres d'un coup, on délimita d'autres cantons dont ils cédèrent les lots aux plus de Loyalistes possibles qui en réclamaient toujours davantage et à peu de Canadiens-Français qui demeuraient encore trop attachés à leurs seigneuries. Considérant le peu de familles résidentes à se fixer parmi ce flot de Loyalistes, les autorités britanniques crurent parvenir à angliciser le Bas-Canada le plus rapidement possible. C'était sans compter la revanche des berceaux. Tandis que les familles anglaises comptaient deux enfants, les familles souches canadiennes-françaises les submergeaient en nombre en élevant des familles entre 12 et 16 enfants.

Voilà en gros ce qu'il nous faut savoir avant de revenir au Canton Brandon dont les rangs 7 à 13 forment le territoire actuel de la paroisse de St-Damien-de-Brandon fondée officiellement en 1867. Revenons à ce fameux Canton Brandon, plus précisément au 7^e rang qui nous intéresse plus particulièrement.

Le Canton Brandon fut érigé le 8 janvier 1827. Il détient une superficie totale de 58,000 acres, divisée en 13 rangs contenant 24 lots de 200 acres chacun.

C'est vers les années 1820 que les arpenteurs vinrent en équipe tirer les lignes de ce territoire boisé. C'était une expédition d'au moins un mois parfois plus. Ils devaient vivre comme des défricheurs. En plus de transporter leurs instruments de mesure et de l'outillage rudimentaire nécessaire au défrichement des lignes, il leurs fallait en plus transporter nourriture et vêtements de rechange, leur cahier de travail pour transposer leurs notes et tracer le plan du cadastre. Il dépendaient de la chasse et de la pêche pour survivre. Sous l'autorité du chef arpenteur Joseph Bouchette, les compagnons de labours Définissaient le territoire du Canton Brandon comme ils le firent sûrement ailleurs aupa-

Ravant sous d'autres cieux.

Une borne était plantée en terre pour un point de départ fiable pour délimiter l'étendue de la surface à mesurer. Premièrement, on ouvrait les lignes des rangs (Cordons) en défrichant une lisière de quelques mètres de largeur bien visible en pleine forêt. Ce travail de déboisement terminé, on fixait les bornes des lots que l'on identifiait par une plaque numérotée posée sur les jalons servant à délimiter chacun des lots, à les identifier. Il fallait par la suite transposer par écrit le résultat de leur arpentage et tracer un plan le plus précis possible du canton. Pour ce faire, les arpenteurs se servaient alors d'une large feuille de papier et s'y penchaient pour écrire. Ils y alignaient des rectangles de même grandeur afin de représenter chaque lot du rang défriché que l'on désignait par un petit chiffre arabe correspondant à celui placé à la balise de chaque lot, tandis que le rang proprement dit se voyait baptisé d'un chiffre romain tracé en gros caractères. Cela formait le plant du cadastre arpenté que le gouvernement utiliserait après l'avoir sanctionné pour la distribution des lots dissimés parmi les rangs.

L'attribution des terres au Canton Brandon ne put débuter avant 1827, année où il fut approuvé officiellement par le Gouvernement Britannique en place.

Maintenant que nous sommes renseignés sur l'implantation du Canton Brandon, occupons-nous de défricher les débuts de la colonisation du 7^e rang. Entreprise hasardeuse qui s'étendit sur une période de près d'un siècle et qui connut par période un succès mitigé malgré une indéniable persévérance.

Ranions l'espace d'un fugace moment la vie au sept le temps de rencontrer ceux-là de ces opiniâtres défricheurs qui ont vécu à cet endroit malgré l'austérité et l'ingratitude de son sol rêche pour propice à la culture. Tentons ensemble d'en suivre la trace malgré leur mode de vie hermétique de colons résignés dans l'attachement à leur petite patrie d'adoption.

Le peuplement du sept.

Audacieuse entreprise que celle de redonner vie au sept. Le peu de documents écrits que j'ai à ma disposition, m'empêche de livrer une étude rigoureuse, précise des premiers mouvements de cette partie particulière de la paroisse de St-Damien. Sauf la liste des terrains concédés au Canton Brandon relevés en annexe du livre sur cette paroisse publié en 1994 et qui contient un article sur le sept signé par Mme Rachel Croisetière entre les pages 270-277, je ne possède qu'une mince tradition orale glanée aux descendants de ceux de leurs ancêtres qui ont résidé au sept. Ces braves colons-défricheurs qui ont forgé notre pays à force de marteler l'enclume des sacrifices.

Avant de poursuivre cette modeste étude, je voudrais bien faire comprendre au lecteur que je n'écris pas l'histoire du 7^e rang proprement dite mais plutôt celle du sept, cette partie de ce rang située au sommet du Chemin Ida. Portion de terre qui connue une

certaine évolution plus ou moins régulière, frisson de vie qui anima le territoire avec plus ou moins d'intensité. En témoignages imprécis, les vieux solages en pierres des champs en décrépitude, un amoncellement de pierres grises alignées à la limite d'une ancienne terre en culture nous assure que le sept connu à un moment donne une vie active.

J'avertis aussi le lecteur que brève analyse sur le sujet ne se veut que présentation d'une recherche honnête dans le but avouable d'extraire de la voracité du temps ce que je sais sur le sujet. Mon but n'est que de fournir une base de départ solide à d'éventuels chercheurs plus perspicaces que moi, des explorateurs mieux équipés qui seraient tentés un jour d'approfondir davantage la destinée du sept, appuyés par une documentation irréfutable qui apporteraient alors un témoignage plus évident, correspondant davantage à la réalité au mouvement de ce coin isolé étendu à la frontière de St-Damien.

Ceci précisé, franchissons la distance des générations qui nous sépare des débuts du sept à notre existence contemporaine. Allons à la recherche de ces vaillants preneurs de terres, assistons à leur arrivée au sept.

Mais auparavant, je crois bon de prévenir le lecteur que tous les noms inscrit dans la liste des concessionnaires que j'ai pu récupérer, de ses possesseurs de lots, à mon avis, nous devons les répartir en trois catégories bien distinctes si l'on veut parvenir à s'y retrouver, à démêler l'écheveau effiloché par les caprices du temps.

- Ceux qui ont obtenus ces lots par lettres-patentes mais qui ne sont jamais venus habiter la région.

- Les vrais habitants du sept qui sont venus défricher un lot et qui y sont restés une certaine période de temps.

- Enfin les détenteurs de terre à bois qui n'utilisaient leur terre que pour s'approvisionner en bois de chauffage, autant qu'en bois d'œuvre pour leur utilité personnelle.

Consultons maintenant le répertoire des terres concédées par la Couronne sous forme de lettres patentes au Canton Brandon après 1827. J'en ai extrait une liste exhaustive de la délivrance des terres octroyées au 7^e rang. Remarquez en passant qu'un lot complet comprenait 200 acres.

Avec les terres occupées par Samuel Hibbart, époux de la veuve de François Therrien et de leur famille établis au 8^e rang Brandon, celles dont nous ferons ci-après l'énumération se révèlent les premières terres concédées sur le futur territoire de la paroisse de St-Damien-de-Brandon.

Premiers lots concédés au sept.

<u>ANNEE.</u>	<u>NO. LOT.</u>	<u>DETENTEURS.</u>	<u>ACRES.</u>
1827.	7	Honn, James Cuthbert.	200
1831.	9 - 10	François Boucher.	400
1832.	11 - 12	Catherine Salomon veuve de Wiliam Air.	400
1832.	P-8	Jean-Baptiste Pelletier.	100
1832	9	Jacques Bernier.	200
1832	19	Hercule Olivier.	200
1834	P 7-8	Isaac Fournier.	100
1838	P-17	Antoine Marchand.	100
1838	P-16	Jean-Baptiste Salvas.	100
1838	P-18	Alexis Lanoie.	100
1839	P-14	François Chayer.	100
1849	P-14	Jean-Baptiste Tellier.	100
1850	P-15	Michel Savignac.	100
1850	P-15	Michel Tremblé.	100
1851	P-18	Joseph Massé.	100
1855	P-16	Représentants légaux de feu Pierre Rémillard.	100
1860	P-13	Joseph Beauregard. *	140
1866	P-20	Edouard Mercille. *	90
1882	P-23	Louis Mercille. *	35
1883	P-17	Onésime Clairmont. *	100

Si l'on examine de façon attentive l'inventaire de cette distribution de lots, nous remarquons que la majorité des terres ont été concédées en vrac au cours des années 1827-39, soit à l'intérieur d'une courte période de 12 ans. En consultant « L'histoire de Louiseville 1665-1960. » de Germain Lesage O.M.I., aux pages 140-141, nous trouvons plusieurs noms de soldats licenciés de la guerre 1812-14 qui ont reçus des limites de terrain au Canton Brandon en récompense de leurs services militaires. Tel le Commandant James Cuthbert, le Major François Boucher et le Quartier-maître Issac Phinéas qui lui s'est vu octroyer les lots no. 1, 2 et 3 au 8^e rang voisin des tranches de terres du Capitaine Samuel Hibbart (Joseph Bercier.) et de Louis Therrien (Rose Poitras.) D'autres miliciens qui ont combattus sous le commandement de James Cuthbert reçurent à leur tour des lots directement par lettres-patentes un peu partout dans les treize rangs du Canton Brandon, dont plusieurs dans le 7^e rang comme le témoigne l'abrégé des concessions de terres ci-dessus mentionné. Et ceci au tout début de la proclamation officielle du Canton Brandon en janvier 1827. Nous retraçons facilement les noms de ces dépositaires de terres dans les pages des répertoires des naissances, mariages et sépultures des vieilles paroisses de Louiseville et de Maskinongé où il ont habités pendant la majorité de leur vie.

La monographie de la paroisse de St-Damien-de-Brandon publiée en 1994 par le réputé historien l'abbé François Lanoue nous informe, à la page 279, que la majorité de ces soldats licenciés n'auraient fait qu'un bref séjour au 7^e rang, voire même qu'ils n'y sont jamais venus. Certains peuvent avoir commencé le défrichage de leur lot et, dès qu'ils le purent, les cédèrent aux francophones contre une certaine rémunération. On ajoute même que certains d'entre eux acquirent plusieurs lots dans un but purement spéculatif. Le meilleur exemple de cet énoncé nous est fourni dès les premières concessions de lots au Canton Brandon alors que l'Hon. James Cuthbert obtient 10 800 âcres de terrain en 1827-28 dissimés un peu partout dans les rangs déjà tracés dans le quadrilatère du Canton Brandon.

Après étude attentive des registres paroissiaux de St-Gabriel, St-Damien et St-Jean-de-Matha, je présume sans risque de me tromper que les premiers colons du sept venus défricher un emplacement et y demeurer, furent :

Joseph Beaugrand. (Julie Généreux.)
Edouard Mercille (Angélique Turenne.)
Louis Mercille (Delphine Desmarais.)
Onésime Clairmont (Rose Nault.)
Alfred Dugas (Féléicité Rival-Bellerose.)
Antoine Dugas (Aimée Cornellier et Azilda Dandonneau.)

Je ne saurais l'établir à coup sûr mais, bien que plusieurs lots fussent concédés depuis plusieurs années, le bon sens me permet de croire qu'aucun colon n'était installé au sept avant 1850 pour coloniser. Sauf peut-être quelques tentatives isolées de la part de certains spéculateurs afin de mettre leur lot en valeur dans le but de les vendre, aucun colon n'a habité l'endroit avant cette date. Cela ne concorderait pas non plus avec l'âge des premiers colons nommés précédemment. Ils ne seraient pas nés ou encore trop jeunes.

Voilà les conclusions auxquelles je suis parvenu à force d'observation et de réflexion appuyés sur le relevé des concessions de terre primitive. Ce fugitif index des premiers habitants du sept est sans compter de ceux-là des « squatteurs » (Individus, colons , qui, sans titre de propriété, s'installaient sur un lot de la Couronne.) dont nous ne pourrions jamais retracer le passage au sept. Seule une tradition orale peut nous fournir des renseignements sur ceux-ci avec le risque de méprises que cela comporte. J'ai plutôt tâché de situer les premiers occupants en conformité avec les documents existants.

Maintenant que nous connaissons au moins quelques noms de ces premiers arrivants au sept, essayons de vivre avec eux les heures difficiles de leur enracinement sur cette terre d'adoption. Fidèles à leur origine, les braves défricheurs de la première heure au sept, se voulaient sans trop s'en rendre compte véritablement, continuer sans relâche l'âpre et immortel sillon dont le trait originel a démarré avec les débuts de la Nouvelle-France.

Un manifeste élan de domination s'élabore afin de préparer l'invasion du sept. Par un bon matin de fin d'été vers les années 1850, alors que la cigale colporte encore son message de chaleur par son cri strident, une première expédition de colons s'aventurent dans le sentier étriqué, encombré de ronces, aboutissant aux lots dont ils étaient devenus possesseurs.

Une forêt dense, ramassée, qui existait depuis toujours sans autre but que ses propres besoins, pressurée de toutes parts, dès leur apparition, la pleine jeunesse venue envahir son territoire intangible afin d'accomplir les gestes provocants posés avant eux par les devanciers des vieilles paroisses, ces pionniers de la région.

Ces bois solitaires avaient toujours su exister sans autres bruits que les siens. Ces premiers arrivants au sept qui foulaient le sol vierge dans l'intention évidente de s'y établir devenaient alors des profanateurs des lieux desquels la forêt agitée aura à se défendre de toute la vitalité de son énergie sauvage jamais encore employée. Intrus dont le contrée bestiale du sept jusqu'alors invulnérable devrait se défendre afin de faire respecter la quiétude perpétuelle de ses limites afin de survivre.

Les premiers défricheurs du sept n'eurent donc pas la tâche facile. Moments terribles de découragements lorsqu'ils constatèrent que le sol convoité contenait par endroit plus de cailloux que de terre arable. Sachant cela, ils surent qu'ils n'auraient à compter que sur un labeur épuisant, acharné pour assurer leur subsistance, leur maigre pitance quotidienne. Et encore sans le concours indispensable des nombreux éléments naturels alignés déjà en force contre leur intrépide aventure. Ils n'auraient d'autre alternative que de se

Suffire à eux-même pour tenir le coup, captifs d'un refuge isolé et austère à toutes négociations pour un peuplement durable.

Bien qu'il soit difficile de l'affirmer avec certitude, en règle générale, les hommes s'amenaient sur les lieux de leur nouveau lot après les récoltes, au début de l'automne. Ils y venaient spécifiquement pour dégager et agrandir chacune de leur terre.



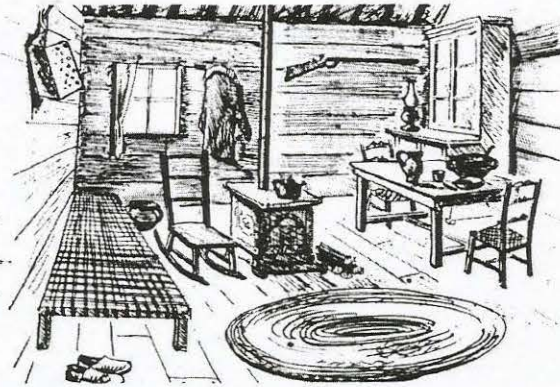
Tous ces colons qui sont venus en plein bois s'établir étaient dans la plus grande pauvreté, démunis de tout, manquant même bien souvent des choses les plus nécessaires à la vie, et la grande majorité d'entre eux, sinon tous, étaient chargés de dettes. En aspirant s'établir à leur apport, ces pauvres colons croyaient s'assurer un moyen favorable de pouvoir se libérer un bon jour du fardeau de leurs inconfortables engagements.

Ces pauvres colons sans aucune avance, étaient pour la plupart des bons pères de famille qui, étant obligés de gagner leur vie, chez les cultivateurs des récentes paroisses limitrophes encore en plein développement.

N'ayant aucune espérance d'établir près d'eux leurs enfants, craignant de les voir se disperser en sol étranger, ces jeunes et courageux pères de famille ou à en devenir, ont prit le chemin de la montagne. Leurs haches et leur courage étaient tout ce qu'ils possédaient pour ouvrir le lot dont ils venaient de prendre possession.

Attaquer la forêt, la cognée à la main, après avoir pratiqué une longue marche harassante pour se rendre sur les lieux, s'avérait un travail pénible qui leurs brisait les reins, sans compter les soucis de toutes sortes qui grugeaient quotidiennement leurs énergies. Que de misère ils ont dû endurer surtout dans les premières années de prise de possession du sol ingrat. Les nuées de moustiques intolérables, les variations constantes du climat qu'ils devaient affronter, n'empêchaient pas ces hommes de travailler d'arrache-pied à la construction d'un abri avant que ne tombe l'hiver sur le pays. En encore là, ces pauvres colons laissés à leur sort, n'étaient logés que dans de pauvres mesures, ne se nourrissaient que bien misérablement pour l'effort qu'ils devaient fournir chaque jour. Ils leur fallait être endurcis à la fatigue pour tenir debout d'une étoile à l'autre, sans presque prendre un moment de repos, quand il ne fallait pas prolonger le travail en prenant sur la nuit afin d'arriver à tout faire dans le temps fixé.

Durant tout l'hiver, ils ont donné une bourrée à l'ouvrage pour abattre, ébrancher et empiler le plus de troncs d'arbres possible afin de pouvoir dès le printemps suivant, débiter la construction d'un plus ou moins décent refuge où habiter le temps de débiter les vrais travaux de défrichements et de développement de leur lot encore tout en friche. Et aussi, suprême bénédiction, enfin être en mesure d'accueillir leurs nouvelles épouses morfondues dans l'attente. Tendres moitiées qui s'empresseraient de les seconder dans leurs tâches ingrates, consommer à leur tour leurs efforts dans l'austère devoir de leur nouvelle fonction.



Ces travaux revêches pouvaient parfois s'échelonner sur plusieurs saisons avant que ne se réalise l'ultime aboutissement d'habiter définitivement leur futur patrimoine.

Mais bien souvent, des jeunes colons peu expérimentés se devaient d'abandonner faute de ressources, renoncer en proie à un insurmontable découragement bien souvent à cause de leur santé complètement démolie, brisée par la sordide misère qui les a mené à l'extrême limite.

Il va de soi que l'arrivée des épouses auprès des colons-défricheurs apporta de toute évidence une dimension nouvelle à l'envahissement de ce coin de terre esseulée. C'est là que, à mon avis, a débuté véritablement l'essor de la pleine vie au sept. Ces jeunes épouses, dévouées jusqu'à l'extrême limite de leur abandon, rejoignirent leurs hommes dans le but, non seulement de leur prêter mains fortes, de les épauler à l'érection du projet viable d'une nouvelle colonie, lieu qui devrait un jour se transformer en un moyen de profiter d'une subsistance aisée. Ces jeunes femmes, soumises à leur condition de vie difficile, tentaient de faire corps avec ce coin de pays. Elles léguaient la meilleure partie de leur vie à la survie, à l'expansion de leur patrie.

La montée au sept des conjointes, la présence nouvelle auprès des laborieux tâcherons surchargés par l'âpre besogne, dressait devant eux une ardeur encore plus fébrile au combat. Un espoir inattendu traçait son chemin dans leur cœur. Ils se reconnaissaient présentement comme habitants, habitants voués à la misère. Mais leur infortune se transformait dès lors en l'accomplissement de leur objectif fixé vers un désir d'aisance future en une mission indispensable à l'évolution et à la prospérité de leur portion de pays.

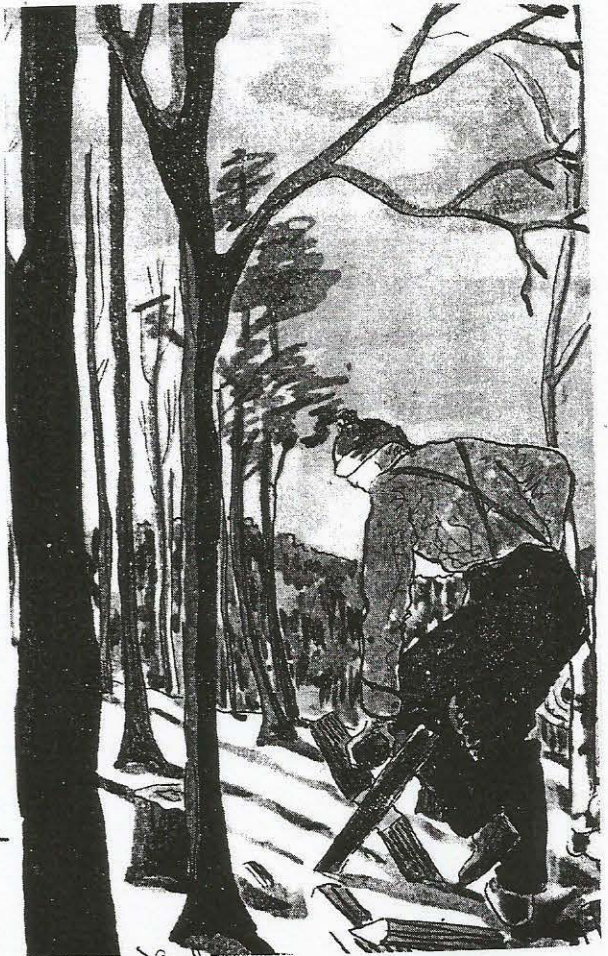
Peut-on s'imaginer que des êtres humains puissent résister, survivre avec autant d'austérité? Se donner corps et âmes à travers des tâches inhumaines, privés de tout confort matériel, dans l'intention de conquérir un sol rébarbatif, ingrat, dans le but de s'en faire un allié leur permettant de tirer partie de la nature pour leur subsistance.

Surtout les jeunes femmes, parfois même des adolescentes déjà mère de famille, se soumettent à habiter une cabane bâtie à la hâte, vaste, sans séparation, ni armoire, sans plancher qu'une couche de terre battue, des branches de sapin disposées en écailles de poisson pour servir de paille pour le repos la nuit.

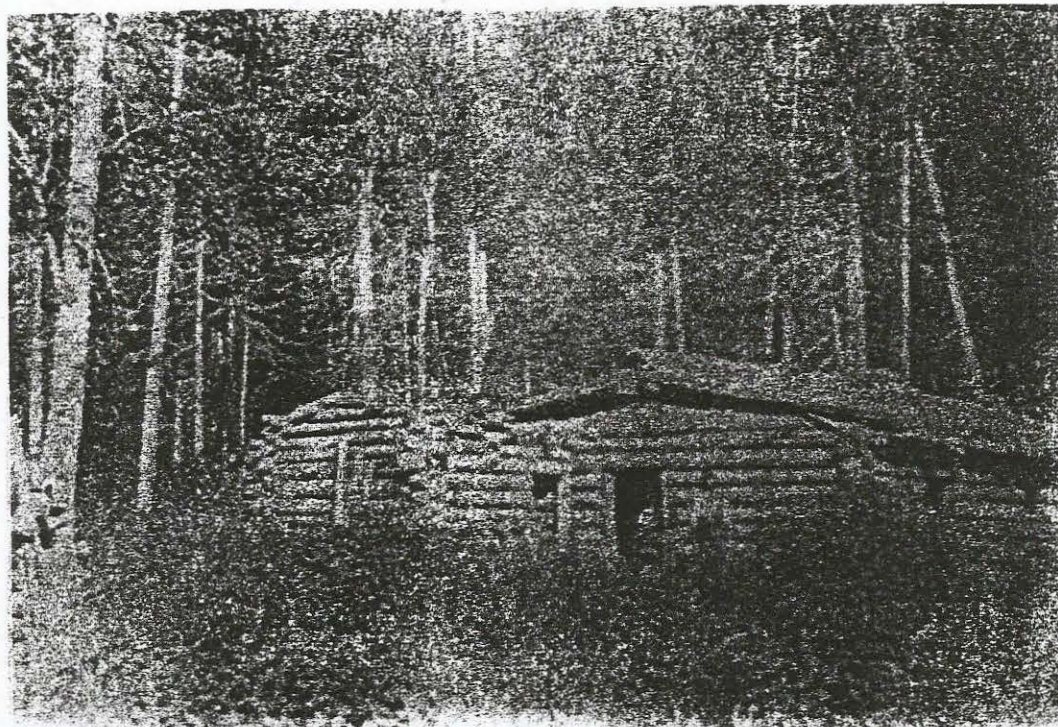
Bien souvent, dans les premières années, les jeunes colons se voyaient dans l'obligation de descendre à leur village d'origine pour y passer l'hiver. La froide saison se passe à préparer l'aménagement décisif qui aurait lieu tôt au printemps suivant.

Vers la fin de janvier, début de février, profitant que la neige porte bien, les hommes se réunissaient pour faire quelques voyages à leur défriché leur permettant de monter un poêle en plaques, une armoire, quelques meubles, parfois un coffre, que l'épouse s'était vue remettre par des proches ou des amis et qu'elle apportait à la nouvelle communauté. Donc, au premier dégel, le colon et sa jeune épouse prenaient le chemin des « Hauts » Il leur fallait faire vite plusieurs voyages, car les pistes ramollies par le dégel deviendraient impraticables pour plusieurs mois. Ce qui retarderait considérablement leur établissement définitif. C'est le cœur serré, l'esprit chargé de douleurs qu'ils quittaient sans retour immédiat leurs proches, dont ils ne pourraient que conserver le bon souvenir dans le fond de leur cœur. Ces parents, les objets qui les avaient toujours entourés jusqu'à présent, prenaient alors un autre aspect, celui d'une appartenance toute nouvelle, d'une forme de vie tranquille qu'on aurait jamais penser devoir quitter, abandonner un jour afin de s'exiler en terre inconnue.

Tandis que le colon se hâte d'agrandir son bien, son épouse installe de son mieux le logis, la bicoque afin de la rendre plus habitable. Il ne faut pas espérer vivre à même les récoltes dès la première moisson. Tout se fait à mains d'hommes. Les premiers labours se font à la pioche, les semailles parmi les racines et les souches qui émergent encore du sol du défriché. Viendra plus tard un animal pour alléger leur tâche. Mais en attendant, c'est le dur labeur qu'il faut endurer.



Lorsque le blé réussit à pousser, il faut le couper à la faucille. Mais, encore là, il reste le battage avant de porter le grain au moulin le plus proche pour le moudre. Là seulement on pouvait disposer de quelques sacs de farine à boulanger qui assureraient la subsistance jusqu'à l'année suivante.



A travers toutes ces tâches, il fallait en outre s'affairer à la construction d'une grange, d'une étable, des différents bâtiments de ferme afin de pouvoir s'approprier d'animaux domestiques nécessaires aux travaux de la terre et à la survie des colons. Une maison neuve serait construite plus tard, dans les années suivantes alors que l'on se réserverait plus de temps pour équarrir le bois nécessaire. Le colon recueille le « Sall » - résidus des cendres de bois franc pour en faire de la potasse - qu'il troque bien souvent au marchand d'en bas contre de la marchandise qu'il ne peut se fabriquer : des outils, des instruments oratoires, des chaudrons, des ustensiles de cuisine, des carreaux de vitre et combien d'autres articles qui viendraient alors améliorer leur mode de vie.

Le menu des repas s'avérait des plus simple, réduit à l'extrême limite. De la galette de sarrasin, de la soupe à l'ail des bois parfois engraisée de lard salé conservé avec soin dans une tinette de grès, de fruits sauvages suivant les saisons et bien entendu du pain. Des colons se sont déjà vus, certaines années de sécheresse, à gratter les plants de patates et mettre à bouillir des herbes et des feuilles tant la nourriture était rare. Heureusement, le gibier, abondant dans ces parages inviolés, a sauvé plus d'une famille d'une mort certaine. Sans compter le poisson que l'on attrapait aussi facilement dans le ruisseau qui traversait les terres du sept.

Voilà en gros la destinée du sept au tout début de sa colonisation vers les années 1850. J'ai tâché, le plus clair possible, offrir un tour d'horizon sur l'implantation de ces pauvres gens dans cette partie du territoire isolé de la future paroisse de St-Damien. J'ai voulu partager avec vous un échantillon des souffrances et des peines de ces braves colons qui n'avaient rien à perdre, sauf leur vie à gagner mais à quel prix, avec quelles souffrances. J'ai tenté d'exposer leur victoire sur la nature austère en faisant battre la vie au sept pendant plus d'un siècle. Enfin, j'ai essayé de présenter ces pionniers qui ont fini par bâtir une parcelle de pays à force de courage et d'abnégation.

Mieux connaître notre passé nous permet de mieux mesurer la valeur du présent. Cela nous permet aussi d'apprécier d'avantage l'héritage du confort actuel légué au prix de grands efforts par nos prédécesseurs. En nous imposant ce petit retour en arrière, je n'ai voulu que rendre service à l'histoire locale, donner un point de repère aux futurs historiens qui s'hasarderaient à leur tour à retracer les actions de l'œuvre méritoire accomplie au sept au début de sa colonisation.

Ce 11 août 2006.

Evolution de la population.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le Sept connu des débuts difficiles, lents alors que les premiers occupants organisaient tant bien que mal leur existence. Les six familles dont nous connaissons la présence assurée à cet endroit d'après la délivrance des lettres-patentes vivaient là à court de moyens dans l'espoir d'améliorer leur sort. Il est possible, fort probable même, que d'autres colons vinrent tenter leur chance de défricher un lot dans le but d'assurer leur survie. Ces « squatters » n'ont pratiquement pas laissé de traces et demeurent impossibles à identifier faute de documents laissés. Nous devons plutôt les considérer comme des passants à l'encontre des habitants assidus du Sept.

Revenons à nos six pionniers connus soit Joseph Beaugrand, Onésime Clairmont, Alfred Dugas, son père Antoine Dugas, Edouard Mercille et Louis Mercille et leur famille qui ont vécu le plus profond de l'aventure dans les tous débuts de la colonisation du Sept. Permettez-moi de vous les présenter, de vous apprendre l'origine de ces petites gens solides qui ont laissé une part d'eux-mêmes dans cette partie de terre isolée.

Alfred Dugas.

Originaire de la vieille paroisse de Ste-Elizabeth fondée en 1802, Alfred Dugas demeura une couple d'années à St-Jean-de-Matha où étaient venus s'établir ses parents un peu avant les années 1845. C'est là qu'il vécut sa prime enfance et fit son apprentissage de la vie. C'est également à cet endroit qu'il fit la connaissance de Félicité Rival dit Bellerose (fille de Jean + Olive Tessier.) venus eux aussi de Ste-Elizabeth. Le jeune Alfred décide alors de convoler en justes noces. Les portes de l'église de St-Jean-de-Matha s'ouvrirent toutes grandes le 7 janvier 1873 pour lui permettre d'épouser celle sur laquelle il avait jeté son dévolu. C'est en quelque sorte la vie qui s'ouvrait devant lui.

Reluquant vers les terres nouvelles, le jeune Alfred Dugas, aidé par son père et sans doute par des parents et amis dont les noms nous sont inconnus, commença le défrichement d'un lot au Sept. Ces premiers colons durent s'approvisionner en bois de corde tout en traçant un chemin, en élargissant une piste des trappeurs et coureurs des bois du temps. Une sente caillouteuse, abrupte, peu praticable, se détachait du Rang St-François (aujourd'hui le chemin du lac Laquerre.) pour atteindre à la longue les parcelles de terres exploitables du Sept.

Comme ça s'est produit souvent dans ces temps-là, le jeune Alfred Dugas prit parti de s'établir sur un lot bien qu'il n'ait pas encore ni contrat, ni titre de propriété à son

nom, officiellement reconnu. Travail qui s'accomplit en majorité l'automne et l'hiver après les récoltes. Cela a sûrement dû prendre quelques années avant que ces colons puissent songer à envahir les lieux pour y résider définitivement.

Dès qu'il eut quelques arpents de terre nette et quelque peu de bois abattu, Alfred Dugas décide de s'y installer avec son épouse, ses enfants, son père Antoine Dugas et sa mère Aimé Cornellier. D'après moi, cela dû se passer peu avant leur mariage en 1873. On ne retrace leur nom qu'au recensement du Canton Brandon en 1881. Cependant, rien n'empêche de croire qu'il ait habité au Sept bien avant cette date.

Ce n'est qu'en 1883 qu'il fit des démarches pour régulariser sa situation en faisant la demande d'un billet de location.

Comme le défrichement de son lot correspond aux normes d'accessibilité, il se voit octroyer l'année d'après 60 acres de terre sur le lot 13 au 7^e rang Brandon par lettres-patentes officielles. C'est à cet endroit qu'il vivra la majeure partie de sa vie, y élèvera une famille de plusieurs enfants malgré l'isolement pénible de ces lieux boisés.

Je ne peux dire quand au juste il cessa d'habiter au Sept. Selon une tradition orale de bonne foi, Alfred Dugas serait venu s'établir au village de St-Damien avec son épouse, son père Antoine Dugas et sa seconde épouse Azilda Dandonneau. Ma grand-mère paternelle Marie-Louise Dénomée (Romulus Turenne.) m'a toujours raconté être demeurée au Sept sous le même toit qu'Antoine Dugas qui avait épousé en secondes noces Azilda Dandonneau, sa grand-mère maternelle et sa marraine. Ma grand-mère Turenne est née en 1889 et aurait habité au Sept pendant environ trois ou quatre ans, soit de l'âge de 12 ans jusqu'à 15 ou 16 ans, ce qui voudrait dire jusqu'à environ les années 1904-05. Sachant que Antoine Dugas est décédé alors qu'il demeurait au village le 18 mai 1910, je peux conclure de leur arrivée au village vers les années 1905-06. D'après la carte du village de 1920 insérée dans « L'histoire de St-Damien-de-Brandon. » publiée en 1994, Alfred Dugas demeurait bel et bien sur la rue principale voisin du magasin de Aldéric Boucher (Magasin général et laitier.) et de Adélarde Bruneau dans la petite montée un peu avant d'arriver à l'église ouverte au culte en octobre 1867.

Vers les années 1930, Alfred Dugas et son épouse quittèrent définitivement la paroisse de St-Damien. Ils vinrent s'installer dans une maisonnette située au 6^e rang de St-Gabriel dans un vaste emplacement que venait d'acquérir leur fils Alfred Dugas (Albina Laferrière.) qui venaient à leur tour d'abandonner leurs existences au Sept. J'en reparlerai un peu plus loin.

- Ces renseignements me furent communiqués par M. Jean-Guy Dugas petit-fils de Alfred Dugas, fils.

Alfred Dugas, père, décéda à St-Gabriel le 15 avril 1933 à l'âge de 81 ans. Son épouse Félicité Rival l'avait précédé dans le chemin du détachement le 6 février 1928 à l'âge de 73 ans.

Quant à Antoine Dugas, il décéda à St-Damien le 18 mai 1910 âgé de 84 ans. Sa première épouse Aimée Cornellier repose elle aussi au cimetière de St-Damien depuis le 12 août 1893. Elle avait 70 ans. Le décès d'Azilda Dandonneau, sa seconde épouse, nous est confirmée dans les registres de la même paroisse en date du 23 août 1931 à l'âge de 82 ans.

Comme vous pouvez le constater, plus d'espace est consacré aux familles Dugas. La raison est évidente. C'est que cette lignée de Dugas ont habité le Sept pendant trois générations et sont par la suite toujours restés dans a région même après avoir quitté les terres retirées de ce secteur de St-Damien. Il est possible de rencontrer certains descendants de ces précurseurs, ce qui procure une plus large documentation pour l'entendement de leurs mouvements avant et après leur valeureuse épopée au Sept. C'est ainsi que j'ai pu recueillir bon nombre de documents, de commentaires et de précieux renseignements que ne peuvent fournir les répertoires d'actes civils des paroisses.

Ceci établi, je poursuis cette étude sur les autres pionniers du Sept malgré le peu de renseignements que je possède d'eux. Avant tout, il m'a fallu me livrer à la recherche de documents prouvant hors de tout doute leur identité connu jusqu'à présent que par la lecture des émissions des lettres-patentes relevées dans les archives du Ministère des Terres et Forêts qui en conservé la trace.

Onésime Clairmont.

L'étude de la liste des lettres-patentes nous apprend le passage au Sept d'un certain colon du nom de Onésime Clairmont qui obtint 100 âcres de terre sur le lot 17 en 1883. Nos recherches nous apprennent qu'il y eut deux Onésime Clairmont père et fils. Après une étude sérieuse, je me permet de proposer la conclusion suivante.

La première mention que j'ai pu relever de Onésime Clairmont se révèle son mariage avec Rose Nault à St-Félix-de-Valois le 5 février 1850. Je n'ai pu trouver son acte de naissance mais si je me fis à la véracité de son âge sur son acte de décès, il n'aurait que 17 ans à son mariage et son épouse le même âge.

J'ai pu par la suite retracer les mariages de quatre de leurs enfants dans les registres de la paroisse de St-Jean-de-Matha. Ce sont ceux-ci :

- Esther mariée à Alexandre Asselin le 7 janvier 1867.
- Honoré marié à Céleste Asselin le 9 janvier 1871.
- Onésime marié à Ernestine Roberge le 11 janvier 1875.
- Georges marié à Marie-Elise Durand le 31 juillet 1877.

Etant donné le prénom d'Onésime pour le père et le fils, il n'est pas facile d'établir avec certitude à qui appartiennent les lettres-patentes délivrées à leur nom en 1883. Pour ma part, j'opterais pour Onésime Clairmont, père, époux de Rose Nault. Celui-ci aurait eu 27 ans en 1860, année probable de la colonisation

primitive du Sept. De plus, ses enfants se sont mariés à St-Jean-de-Matha, paroisse où les résidents du Sept accomplissaient leurs devoirs religieux, y faisaient toutes leurs affaires. Les registres civils de cette paroisse s'ouvrent en l'année 1855.

En plus, leurs décès sont conservés entre les pages des vénérables cahiers des registres de St-Jean-de-Matha. Ceux-ci nous apprennent que Rose Naud est décédée le 25 novembre 1897 à l'âge de 64 ans. Tandis que son époux Onésime Clairmont la rejoignit dans le champ de la mort sept plus tard soit le 21 février 1904 à l'âge de 71 ans.

Il n'est pas facile, voire même impossible de savoir quand cette famille aura abandonné leur terre au Sept pour aller vivre à St-Jean-de-Matha où ils sont décédés. Pas facile de s'y retrouver. Si aucun de leurs enfants ne sont pas venus habiter au Sept, (ce que je doute.) il serait possible de croire que le père et la mère seraient allés finir leurs jours chez un de leurs fils demeurant à St-Jean-de-Matha. Chose certaine, nous sommes assurés de leur passage au sept, de leur implication dans la colonisation du Sept. Ne peut rien ajouter de plus.

Joseph Beaugrand.

Parmi la liste des récipiendaires d'un lot au Sept se trouve le nom de Joseph Beaugrand. Un colon qui détint des lettres-patentes à partir de 1860 pour l'acquisition de 140 acres de terre sur le lot 13.

Cette fois-ci encore, on se retrouve avec la même difficulté des deux colons Beaugrand portant le prénom de Joseph, soit le père et le fils. Comme les documents ne livrent pas le nom de l'épouse, il devient pas commode de s'y retrouver de façon évidente.

Joseph Beaugrand, père, s'est marié à St-Cuthbert le 2 mars 1835 à Julie Généreux. Il avait 23 ans. La première mention du couple dans la région du Canton Brandon se trouve à être l'acte de baptême d'une fille Geneviève, née le 3 décembre 1860 et dont le baptême est inscrit dans les registres de St-Jean-de-Matha. Les parents sont clairement désignés comme résidents de St-Gabriel laquelle paroisse englobait alors la majorité du territoire du Canton Brandon. Avant cette année 1860, on n'entendit pas parler d'eux dans notre région immédiate.

Voilà qu'un fils Joseph Beaugrand se marie à son tour à St-Jean-de-Matha à Zoé Breault le 5 novembre 1860. Sont-ils demeurés au Sept? Il est fort probable mais aucun document nous permet de l'affirmer sans risque de se tromper. Nous croyons cependant que les lettres-patentes ont plutôt été délivrées au nom du père que celui du fils.

Sachant que notre couple Beaugrand-Généreux devenait dépositaire d'un lot au Sept, il faut croire qu'il y habitait déjà depuis quelques années avec plus ou moins de régularité avant de s'y établir définitivement. Ce qui renforce encore cette conviction que

le Sept a débuté sa colonisation vers les années 1850. Joseph Beaugrand avait alors 38 ans lors du début du défrichement de cette partie du 7^e rang.

Nos recherches nous ont permis de retracer son décès en date du 5 février 1899 dans les registres de St-Charles-Borromée (Joliette.) On le dit âgé de 87 ans et 8 mois. N'avons pu retracer le décès de son épouse Julie Généreux. Etant donné qu'à cette époque-là, les enfants gardaient avec eux leurs parents jusqu'à leur dernier souffle, il est plausible de croire que cette famille Beaugrand a immigré dans cette paroisse sans doute mieux organisée de la région de Joliette après avoir quitté le Sept.

Compagnon de la première heure de l'essartage au Sept, il n'est pas facile de déterminer de façon nette leur abandon définitif de leur lopin de terre en ce lieu retiré. Contentons-nous de les saluer comme type de vrais colons exemplaires. Cette tranche importante de leur vie d'austérité mérite bien d'être tirée un peu de l'oubli. Peu de ces « opiniâtres » ont laissé leur nom à l'histoire; l'immense majorité d'entre-elle est restée anonyme, n'a pas laissé aucun souvenir de leur passage sur terre.

Profitions-en pour nous rappeler ces misères endurées par ces pionniers en pensant à l'origine de nos paroisses contemporaines aujourd'hui bien implantées et modernes.

Les Mercille, père et fils.

Si nous révisons la liste des concessionnaires des lots attribués dans le secteur du Sept qui nous intéresse, nous y remarquons deux colons de nom de Mercille. Il s'agit du père et du fils qui ont obtenu chacun des lettres-patentes pour un lopin de terre au Sept.

Tout d'abord, Edouard Mercille, père, acquiert en franc et commun soccage, c'est-à-dire, en pleine propriété, 90 acres de terre sur le lot 20 en 1860.

Cet Edouard Mercille venait de St-Paul-de-Joliette où il épousa Angélique Turenne le 2 février 1830. Peu après leur mariage, nous retrouvons leur trace à Ste-Elizabeth alors que Angélique vend ses droits de succession à son frère Pierre sur une terre ayant appartenue à leur défunt père à St-Paul-de-Joliette. (Notaire Faribeault, contrat No. 973, daté du 9 janvier 1836.)

Un peu plus tard, avant l'année 1850, David Turenne le frère d'Angélique, s'établit comme meunier dans la paroisse de St-Félix-de-Valois. Pour avoir poussé des recherches sur le mouvement de cette famille Turenne dont je suis descendant, famille souche du 9^e rang à St-Damien, j'ai pu constater que c'est justement à cette époque que cette famille fit son apparition dans notre région du Canton Brandon. C'est en effet en l'année 1853 que Pierre Turenne s'approprie le lot # 17 au 9^e rang, dont l'épouse Marquerite Fisette ne recevra les lettres-patentes qu'en 1872 soit six ans après le décès de son époux.

Il est plausible de croire que notre Edouard Mercille lui aussi commence à défri-

cher son lot au Sept vers les années 1855 dans la même poussée de colonisation que mentionné précédemment dans la présentation des autres colons.

Le couple Mercille-Turenne a fait baptiser leurs enfants à St-Paul-de-Joliette et à Ste-Elizabeth. Quatre de leurs enfants se marieront dans la nouvelle paroisse de St-Jean-de-Matha. Il s'agit de :

- David le 7 août 1860 à Octavie Maillotte. Remarquez bien que son acte de mariage les dit clairement appartenir à St-Gabriel.
- Théothiste le 14 août 1871 à Ludger Dubois.
- Célina le 17 juillet 1871 à Amédé Dubois.
- Marguerite le 27 novembre 1871 à Israel Deschênes.

Ces quelques mariages dans cette paroisse limitrophe prouvent tout au moins la présence de cette famille dans la région immédiate des rangs du Canton Brandon où se trouve le 7^e rang. Nous savons par tradition orale, et nos recherches nous incitent à le croire, qu'avant l'organisation de St-Damien, les habitants du Sept se rendaient pour leurs affaires dans la paroisse de St-Jean-de-Matha, localité qu'ils habitaient avant leur montée au Sept.

Ultérieurement, soit en 1884, Edouard Mercille obtient les droits de propriété sur le lot 14 dans le rang 8. En localisant le lot 14 sur la carte du cadastre primitif du Canton Brandon, nous constatons que ce lot se révèle contigu au lot 20 lui appartenant depuis 1866. Rappelons que le cordon du Sept, cette ligne frontalière entre les deux rangs 7 et 8 demeurent encore de nos jours le sentier qui aboutit dans la cuvette du rang St-François. Le Chemin Ida, lui, n'est qu'un chemin de ligne ouvert un peu plus tard et qui traverse complètement le rang 8 jusqu'au chemin du rang 9 qui longe la rivière des Cascade.

Le couple Mercille-Turenne a-t-il habité longtemps le Sept? Nous n'en savons rien. Tout ce que nous pouvons affirmer avec assurance, c'est que Edouard Mercille et son épouse sont inhumés dans la paroisse de St-Jean-de-Matha. Lui le 30 mai 1891 à l'âge de 85 ans. Son épouse lui survécut un peu plus d'un an; elle décède à son tour le 15 septembre 1892 à l'âge de 83 ans. L'acte de sépulture les mentionne comme étant de cette paroisse. La grosse misère ne fait pas mourir prématurément.

Vient alors le dernier de la liste des concessionnaires c'est-à-dire Louis Mercille (Delphine Desmarais.) Ce Louis Mercille est le fils du précédent couple Mercille-Turenne. Nous retrouvons son mariage dans les registres de la paroisse de St-Ambroise de Kildare alors qu'il épouse sa Delphine Desmarais le 18 octobre 1864. Le célébrant signataire de l'acte de mariage prend le temps de signaler l'époux comme étant résidant de la paroisse de St-Jean-de-Matha.

Le couple Mercille-Desmarais défriche un lot au Sept dont il obtiendra les

droits de propriété dans un court délai. En effet, en 1882, le Ministère des Terres et Forêts émet au nom de Louis Mercille, les lettres-patentes pour 35 acres de terre sur le lot 23 au 7^e rang du Canton Brandon.

Le bon sens nous amène à croire que ce Louis Mercille a vécu une partie de son enfance au Sept avec ses parents, qu'il ait défriché son lot secondé par son père pour enfin l'habiter avec son épouse après leur mariage.

Le couple fait baptiser un fils David-Ovila à St-Damien le 29 décembre 1874 dont le parrain fut David Turenne et la marraine son épouse Elise Chevrette. Un autre fils Louis est baptisé le 6 août 1886 cette fois-ci à St-Jean-de-Matha.

Deux de leurs enfants prendront plus tard épouse à St-Jean-de-Matha, soit :

- Edouard épousera Osanna Gravel le 3 août 1888.
- Camille épousera Marie-Louise Charbonneau le 18 mars 1899.

Un autre fils, Désiré épousera Caroline Hétue à l'église de St-Gabriel le 23 octobre 1888.

Enfin, un fils Téléphore unira sa destinée à Albertina Boucher le 2 juillet 1895 devant l'autel de l'église de St-Damien. Fait important à remarquer, les parents Louis Mercille et Delphine Desmarais sont cités comme demeurant dans la paroisse voisine de St-Jean-de-Matha. Ce qui me fait croire qu'à cette date-là ils auraient définitivement quitté leur petite ferme du Sept.

Quoiqu'il en soit, je ne peux rien affirmer sans preuve tangible. Leur situation réelle ne nous est pas clairement connue; il nous faut procéder que par hypothèse. Ces petites gens repliés sur leur mode de vie solitaire n'avaient ni l'intuition, ni la connaissance nécessaire pour amasser des observations, transmettre des indications sur leur destinée sévère de colon et défricheur de la première heure.

Ce n'est que par hasard que j'ai pu tomber sur le décès de Louis Mercille, inhumé à Albanel, au lac St-Jean, en 1922, à l'âge de 85 ans. Je n'ai pu repérer le décès de son épouse. Ils ont dû émigrer à cet endroit avec un de leurs enfants comme c'était souvent l'usage à l'époque. Sans le savoir de façon formelle, il nous est permis de le croire.

Voilà présenté ceux des premiers arrivants au Sept qui ont fait sacrifice de leur vie en défrichant une terre en bois debout, qui dans un élan de force inattendue, ont su ouvrir une terre à la main, à la petite hache. Vie de labeurs épuisante, besogne constante on dirait conçu pour mesurer la valeur d'un homme et d'une femme.

Avec témérité et courage, les défricheurs du Sept et les membres de leur famille ont fait de l'abatis dans le gros bois. Ils en ont fait des billots, du bois de chauffage, du

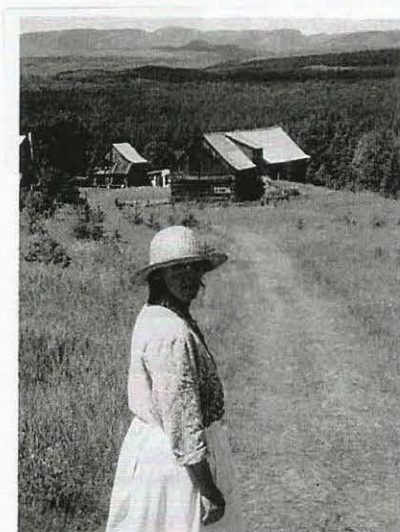
bois de charpente, du bois de lambris. Une éclaircie s'est agrandie dans l'espace, une ligne d'horizon s'est formée, a émergée de la pleine forêt serrée des débuts.

Des « solages » de pierres furent disposés sur la terre dure, sur lesquels les colons érigèrent la charpente de leur maison, bâties en bois équarris pièces sur pièces, constructions modestes mais solides qui ne branlent pas à tous les vents. Habitation réduite, étriquée, couverte de bardeaux, garnie d'une grosse cheminée en pierres dont la fumée signalait la vie. Foyer qui renouvelait le courage de ces braves terriens afin de poursuivre sans relâche leurs efforts avec ténacité. Fragile bastion devant l'immensité cette forêt jamais confrontée à la persévérance des opiniâtres pionniers.

A travers les besognes de toutes les saisons, naissent les enfants. Un par un. Un presque à tous les ans. La famille s'agrandit : on veut les rattrapper. Ces pauvres petites gens devenaient peu à peu de bons « habitants » qui possédèrent bientôt du « bon butin sous leurs pieds ». L'espérance de voir un jour les enfants s'établir, à côté, sur un lot voisin, coupait la misère de leur existence sédentaire, recluse dans les activités agraires réclamées par les différents travaux de la terre.

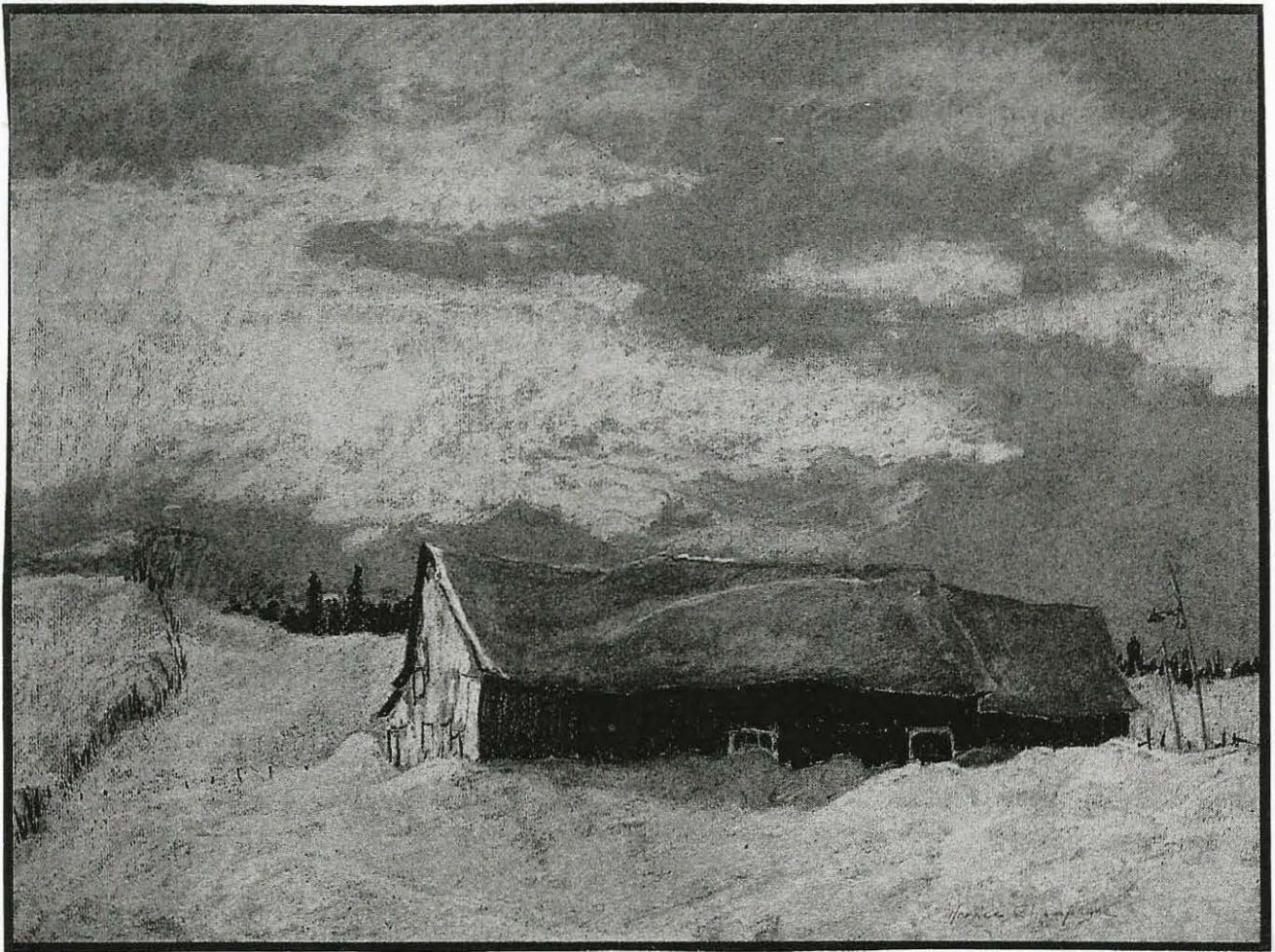
Le sentier tracé dans les débuts par les arpenteurs du gouvernement pour délimiter la frontière des lots s'est transformé avec le temps en un chemin plus praticable. Les familles se sentirent moins isolées, plus près de ceux-là qu'ils avaient abandonnés dans leur paroisse mieux organisée. Les femmes surtout ambitionnaient alors des visites aux différentes familles de leur parenté.

Les épouses des colons trimaient dur de leur côté. En plus de supporter des grossesses rapprochées, elles devaient voir à l'entretien ordinaire de la maison, cuire les repas, élever la tralée d'enfants, lessiver les vêtements, enfin organiser et prendre soin du potager, leur garde-manger pour chaque saison. Culture soumise aux instabilités capricieuses de la courte saison estivale dont il fallait s'allier qu'on le veuille ou non.



Ce que ces braves épouses pouvaient faire, elles le faisaient. Toute la maisonnée était habillée de leurs mains. Aucun morceau de tissu n'était perdu. Même une pièce de « butin » sans grande valeur était récupérée, entassée dans le sac aux retailles. Cela pouvait toujours servir pour rapiécer un vêtement usé ou être tout simplement utilisé pour la fabrication de pointes de couvre-pieds pour recouvrir les lits.

En ce sans compter le filage, le tricotage et tout le reste qui se faisait à la maison avec toute l'imagination dont elles étaient capables de faire preuve. Bien que parfois encore jeunes, ces filles devenues trop vite des femmes, semblaient posséder leur propre énergie pour savoir s'organiser en fonction des besoins essentielles de leur petite famille. Et combien d'autres tâches obscures terminées à la



leur blafarde d'une chandelle de suif après une journée de labeurs qui n'en finissait plus de finir. Sans le parfait dévouement de ses épouses débrouillardes, aucun colon n'aurait pu résister au désir d'abandonner la tâche absorbante, de s'obstiner malgré le perpétuel mouvement de répétition devant la forêt chétive qui se refusait à abandonner son emprise sur les hommes.

Privés qu'ils étaient des secours de leur religion, ces braves gens élevèrent dès qu'ils le purent une croix de chemin à peu près au centre de leur territoire transformé de plus en plus en terre faite. Imaginons ces pauvres colons dans la douceur d'une fin de journée d'été se recueillir en groupe auprès de ce calvaire improvisé, leur âme goûter le divin apaisement de la Croix qui leurs apportait la consolation d'une sainte résignation.

Un chemin de traverse fut défriché au-travers du 8^e rang afin de relier le Sept à la frontière du 9^e rang où dès les premières heures de défrichement un certain M. Joseph Tellier avait construit et mis en marche un moulin à scie. Ce chemin, prit à même la montagne abrupte parmi les nombreuses côtes, fut baptisé « Chemin Ida », du patronyme déjà existant du petit lac Ida encaissé entre les limites du 8^e rang. Lac qui aurait reçu son nom du prénom d'une épouse de l'un des arpenteurs primitifs.

Il est possible de croire, en passant, que le lac Ida inventorié sur le cadastre primitif de 1832 de la future paroisse de St-Damien-de-Brandon, ait toujours existé là et qu'il fût connu depuis fort longtemps par les coureurs des bois qui arpentaient les lieux à la recherche de fourrures pour en faire le commerce. On prétend, comme mentionné précédemment, que ce lac Ida aurait été nommé ainsi par un des arpenteurs du Canton Brandon qui l'aurait tout simplement baptisé du prénom de, soit son épouse ou d'une de ses filles qu'ils affectionnaient particulièrement. Bien qu'hypothèse, cette affirmation en vaut bien d'autres.

L'organisation de la vie au Sept s'est façonnée de manière rationnelle malgré les difficultés gênantes auxquelles durent se heurter ces braves bâtisseurs de pays, ces nombreux obstacles adverses de la nature auxquels ils sont abandonnés. Ils voulaient vaincre l'hostilité de cette forêt peu bienveillante.

Chacun de leurs gestes révèle un profond espoir de s'en sortir, de livrer à l'autre génération une continuité moins éprouvante. Toute leur vie, les possédants initiaux de ces lots, ont combattu fort, d'un travail acharné, pour parvenir à cet idéal admirable

Bien que certains, dont nous ne pouvons retracer le passage au Sept, aient abandonné la place avant de prendre un titre de concession, nous devons reconnaître l'enracinement de ceux qui sont venus et qui sont restés. Ceux-là ont vaincu le premier obstacle, celui de reculer le rideau forestier.

En son plein développement, cette partie peuplée du Sept offrait un ramassis de petites maisons construites si basses qu'on les aurait dit agenouillées auprès de la croix de chemin qui veillait à la croisée du chemin frontalier et du chemin Ida.

J'ai voulu exposer un bref tableau de la vie primitive au Sept afin de donner plus de compréhension aux agissements ignorés de ces jeunes devanciers. Mettre en évidence l'épreuve austère de leur troublante aventure en cette terre affligée des profondes ornières de leur précaire situation.

Ces colons avaient pensé y terminer leur vie, céder le produit de leur persévérance à ceux de leur sang. Mais, la relève a refusé de poursuivre cette œuvre que la crise économique du début du siècle avait fini par anéantir. L'exode sous d'autres cieux plus cléments s'imposait. Je crois que cette partie du Sept fut plus ou moins délaissée, abandonnée au plus fort de la dépression économique du début des années 1900, alors que plusieurs prenaient le bord des Etats-Unis dans l'espoir ultime d'y trouver de l'ouvrage et de revenir plus tard enrichis, capables de payer leurs dettes et d'affronter les nombreuses difficultés de la vie.

Nous verrons plus loin qu'un second essai de colonisation fut abordée un peu plus tard avec un succès autant mitigé, que de courte durée. La grande pauvreté et la misère auraient contribué à ce second essai de prise du sol. Ce nouvel essor serait plutôt dû à la nécessité de survivre qu'à l'attrait des lieux.

Ainsi donc, nous connaissons un peu mieux ceux qui dès les débuts ont accompli les premiers gestes de défricheurs au Sept. Nous avons aussi voulu rappeler le milieu dans lequel furent accomplis leur épineux et dur labeur. D'autres familles ont suivi pour un second développement tout autant pénible en cette portion du Sept qui nous intéresse particulièrement dans ce récit. J'en présenterai les grandes lignes ultérieurement dans les prochaines pages de ce document.

Hommage à tous ceux de ces courageux défricheurs qui se sont dépensés dans l'ombre, dans l'espérance de leurs abatis, s'abandonnant à une vie réglée aux caprices de d'un univers inhospitalier.

Ce vendredi, le 15 septembre 2006.



Le colon : travail aux champs à la faucille.

Passage de ma grand-mère au Sept.

Alors que je poursuis au mieux l'écriture de la petite histoire du Sept, voilà que me revient à la mémoire la vision de ma grand-mère paternelle. Vénérable figure attachante qui a marqué une bonne partie de mon enfance par les propos captivants alors qu'elle savait exposer les images de ces plus doux souvenirs de chacune des étapes de sa vie. Et parmi celles-ci, celle marquante des cinq années de son enfance passées dans ce coin isolé de la montagne qui ferme l'horizon au village en plein développement de la paroisse de St-Damien. Je tiens d'elle ce que je vais tenter de vous raconter le plus simplement du monde, semblable au langage sobre que prenait ma grand-mère alors qu'elle me livrait les secrets de son existence bien remplie les soirs où je veillais auprès d'elle. Combien de fois m'a-t-elle raconté son passage au Sept dont je ne pouvais à l'époque saisir toute la dimension? Gestes lointains relatés dont j'ai tout de même toujours gardé souvenance.

Je m'empresse tout d'abord de vous présenter ma digne aïeule, cette bonne vieille grand-mère dont j'aimais tant entendre les confidences. Elle se nommait Marie-Louise Dénommée, née à St-Damien le 21 mai 1889 du légitime mariage Adélarde Dénommée et de Eulalie Marion unis par le mariage en cette même paroisse le 11 octobre 1886. Ses grands-parents maternels Lazare Marion et Azilda Dandonneau la présentèrent à l'église la journée même de sa naissance afin que coule sur son front l'eau baptismale et qu'elle reçoive les onctions réservées à ce sacrement particulier. Et par le fait même inscrire son nom aux registres de la paroisse par le bon curé Joseph Brien en poste depuis 11 ans.

Afin de mieux saisir ce qui concerne l'immigration des premiers colons venus se fixer au Canton Brandon, consentez à ce que j'ouvre ici une parenthèse, à mon avis nécessaire à la bonne compréhension de la marche de nos ancêtres vers des terres nouvelles. Ensemble, nous comprendrons mieux la façon dont se sont développées nos paroisses.

La marche du peuplement de la future paroisse de St-Damien se fit en trois étapes distinctes. Tout d'abord, l'établissement vers 1820 au 8^e rang, sur la rive nord-ouest du lac Maskinongé, des familles Hibbart, Page, Dunn, Lebert, England et un peu plus tard des Therrien. Ces audacieux colons venaient tous de la vieille paroisse de Maskinongé. Ils étaient pratiquement tous parents. La liste de leurs noms nous le dit : John Hibbart (Mary Armstrong.), Benjamin Page (Elizabeth Hibbart.), Charles Dunn (Mary Hibbart), Samuel Hibbart (Joseph Bercier, la veuve de François Therrien.), Igance Lebert (Lisa Armstrong), Georges England (Hortence Laparé), et Louis Therrien (Rose Poitras.)

Puis vers 1840, un deuxième groupe de colons vint s'établir au 11^e rang, à la décharge du lac Corbeau, autour d'un moulin à scie érigé là par un certain Joseph Dénommée originaire de St-Cuthbert.

Ces compagnons de chantier, et plus tard avec leur famille, ont pris la décision d'envahir leur nouvelle région d'adoption dans l'espoir soutenu d'édifier à leur tour une colonie bien pourvue, capable un jour de se suffire à elle-même. C'est en effet grâce à l'exploitation forestière et le fonctionnement de ce moulin primitif que fut donné l'élan d'une mission véritable. C'est bien ce commerce du bois qui a laissé les premières traces d'une géographie humaine dans cette forêt serrée qui cesserait quelques 45 ans plus tard d'être un lieu anonyme. Cet endroit se révéla être le berceau de la paroisse de St-Damien fondée en 1867 dès l'arrivée du curé Jean-Jacques Desautels.

Une recherche intensive dans les registres primitifs de St-Gabriel et ceux vétustes de St-Cuthbert, nous apprend qu'encore ici ce groupe de défricheurs se révèle être une brochette de parents, de connaissances provenant de la dite même paroisse de St-Cuthbert.

Les noms de ceux-ci nous le prouvent hors de tout doute possible. En voici quelques-uns.

Joseph Dénommée (Emérence Préville), Jean-Baptiste Dénommée (Marie-Anne Tellier.), Octave Préville (Lina Cornellier-Grandchamp.), Elie Cornellier-Grandchamp (Rosalie Préville.), Antoine Préville (Marie Dénommée.), Georges Cédras (Eloise Comtois.), Jean-Baptiste Dénommée (Hortence Cédras.), Narcisse Croisetière (Geneviève Comtois.) et sûrement encore plusieurs autres qui sont venus se joindre à eux un peu plus tard et former la première population de ce qu'on appelait au tout début « La mission du Lac Corbeau. »

Le même phénomène s'est répété vers les années 1850 alors qu'un troisième groupe de colons est venu prendre possession des terres à l'extrémité ouest des septième, huitième et neuvième rangs du Canton Brandon. Mes recherches m'ont permis de les identifier de façon précise. De suivre l'évolution de leur montée vers ces terres neuves enfouies dans cette portion du royaume du nord jamais encore mis en valeur.

Je peux affirmer sans risque de me tromper que ces pauvres défricheurs émergeaient pratiquement tous de la vieille paroisse débordante de Ste-Elizabeth. Ensemble, ces fils issus de la terre quittèrent leur paroisse natale en excroissance et montèrent jusqu'à St-Jean-de-Matha où ils demeurèrent un bout de temps avant de se choisir un lieu d'établissement définitif. C'est là que certains d'entre eux lorgnèrent vers le fonds de ces terres non encore exploitées avec l'intention de se battre pour enfin exister de façon indépendante. Ils s'entendaient de devenir à leur tour possesseur d'un sol nourricier.

Tenons-nous en ici qu'au recensement des colons qui nous intéresse particulièrement pour le développement de la présente étude. Modestes petites gens que l'on pourra rencontrer d'une façon ou d'une autre au cours de ce récit. Pour ce faire, établissons

maintenant une liste sommaire de quelques-uns de ceux-là venus conquérir cette portion des rangs du vaste Canton Brandon. Nous les nommons :

Joseph Beaugrand (Zoé Breault.), Edouard Mercille (Angélique Turenne.), Pierre Turenne (Marguerite Fisette.), Pierre Turenne, fils (Joséphine Gareau.), Simon Turenne (Marguerite Gareau.), Antoine Dugas (Aimée Cornellier.), Alfred Dugas (Félicité Rival-Bellerose.), David Turenne (Esther Nault.), Jean-Baptiste Croisetière (Malvina Auger.), Lazare Marion (Azilda Dandonneau.), Joseph Dénomée (Domithilde Poliquin.), Hilaire Lafortune (Angèle Laporte.), Norbert Dandonneau (Marie Charron-Ducharme.) et plusieurs autres.

Voilà ce qui explique en partie l'évolution de ce lieu d'habitation nouveau. Par groupements, des jeunes couples, invariablement parents et amis, imprégnés d'un objectif commun, ont laissé en cette période de plein développement, une marque évidente dans la petite histoire du peuplement de cette partie de territoire en friche qui se transformera progressivement en la future paroisse de St-Damien.

Fermons maintenant la parenthèse. Comme nous venons de le voir, le déplacement des colons s'est effectué par groupement de parents, d'amis se détachant pour la plupart d'une même paroisse souche.

Le couple Lazare Marion (Azilda Dandonneau.) n'y fit pas exception. Nous trouvons effectivement l'acte de leur mariage dans les feuillets bien conservés des registres de la vieille paroisse de Ste-Elizabeth déjà existante depuis 1802. Consultons-le!

<u>Lazare Marion.</u>	-	<u>Azilda Dandonneau.</u>
maj. Antoine.		min feu Norbert.
Marie-Anne Dalphé dit		Marie Charron dit
Parizeau.		Ducharme.
de St-Jean-de-Matha.		

(Mariés à Ste-Elizabeth, le 23 octobre 1866.)

Remarquons que cet abrégé de leur acte de mariage nous apprend clairement que les parents de l'époux habitaient déjà la paroisse de St-Jean-de-Matha fondée en 1855.

Aux dires de ma grand-mère, Lazare Marion et sa nouvelle épouse, peu de temps après leur mariage, sont venus habiter au Sept. Le jeune Lazare Marion y serait monté dans le même mouvement de colonisation déjà expliqué. Il aurait vraisemblablement entrepris les travaux de défrichement quelques années avant de prendre épouse.

Le couple Marion-Dandonneau fait baptiser sept enfants dans la paroisse limitrophe de St-Jean-de-Matha entre les années 1868 et 1879. C'est là que fut baptisée Eulalie Marion le 27 mars 1869. C'est elle qui épousa Adélard Dénomée à St-Damien le 11 octobre 1886. Ma grand-mère Marie-Louise Dénomée se situe le deuxième enfant de

cette famille de 13 enfants.

Adélarde Dénomée.

(19 ans.)

min. de Joseph.

Domithilde Poliquin.

- Eulalie Marion.

(17 ans.)

min. Lazare.

Azilida Dandonneau.

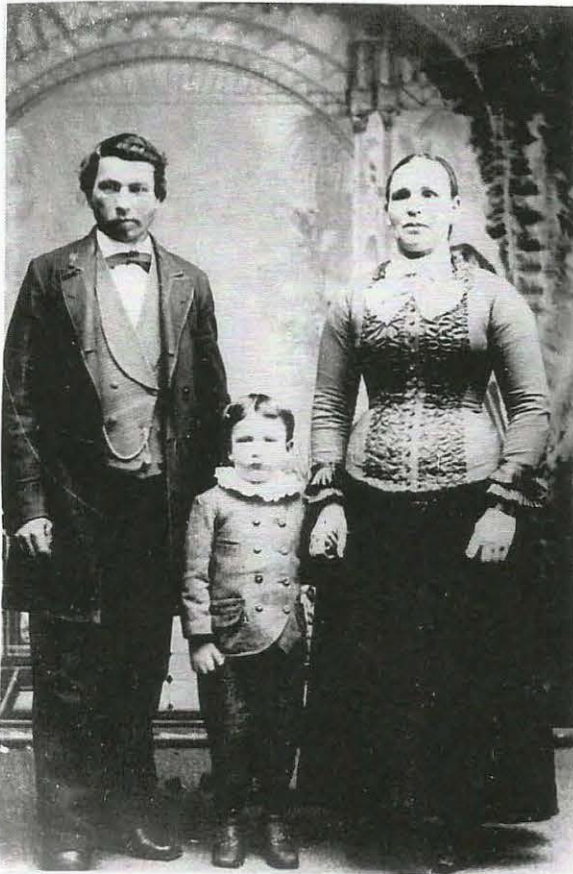
(Mariés à St-Damien, le 11 octobre 1886.)

Lazare Marion et son épouse participèrent activement aux travaux d'organisation de la vie de famille au Sept. Parages d'angoisse et d'espoir. Ces familles terriennes vivaient pauvrement mais pas de façon complètement démunie grâce à la générosité de la terre, l'apport des animaux sauvages abondants qu'ils pouvaient capturer assez facilement et parfois aussi l'aide providentiel de leur parenté. La besogne fut longue et pénible. Chacun des colons devaient s'entraider pour abattre les arbres sur le futur site de leur maison et de leurs bâtiments de ferme. L'épierrement et l'extraction des souches pour la préparation de la terre à la semence demeuraient sans contredit les deux ouvrages les plus laborieux, les tâches les plus astreignantes. Si bien qu'on parvenait à oublier le passage du temps. Tant et si bien que toutes ces éreintantes besognes exécutées de mains d'hommes finirent par avoir raison de la santé de Lazare Marion et l'emporter dans le silence apaisant de la mort. Les registres de St-Damien en perpétuent la triste réalité : Lazare Marion est décédé le 27 juillet 1890 âgé que de 45 ans.

Parmi les faiseurs de terre de la première heure qui ont traversé les déboires amers des tous débuts de leur implantation au Sept, se trouvait Antoine Dugas admit comme précurseur de l'aménagement des premiers essais de colonisation au Sept. Mais la mort se devait de poursuivre encore son œuvre. Voilà qu'à son tour décède l'épouse de Antoine Dugas maintenant privé d'un appui solide pour continuer à survivre sur son lot de misère et d'isolement. Aimé Cornellier décéda donc le 12 août 1893 à l'âge respectable de 70 ans. Pour l'époux, l'épreuve se révèle douloureuse à vivre, difficile à supporter d'autant plus que lui-même avance en âge.

Malgré cela, en pays de colonisation, le deuil ne peut persister au-delà des règles prescrites par les usages du temps. La vie doit se poursuivre malgré les affres impromptues de l'existence.

Sitôt passé la période de deuil, Antoine Dugas, âgé maintenant de 68 ans, remarqua davantage la veuve Marion qu'il a pourtant côtoyée de façon presque quotidienne depuis leur arrivée au Sept au début des années 1850. Bien que plus jeune que lui, Azilda Dandonneau qui n'a que 45 ans, accepte généreusement de l'épouser. Leur mariage fut célébré au printemps du 2 avril 1894 en l'église de St-Damien en présence de nombreux parents et amis du couple. Quelle belle fête ce dû être pour ces habitants du Sept que de célébrer le premier mariage d'un des leurs de leur petite colonie? Un événement divertissant qui vint briser la routine rigoureuse de leur pénible quotidien.



Antoine Dugas

et

Azilda Dandonneau.

Au début du nouveau siècle, une crise économique vint accroître davantage la misère des familles tout juste établies dans la toute nouvelle paroisse de St-Damien. Des cultivateurs abandonnent leur terre pour s'exiler vers les Etats-Unis qui promettent des merveilles avec leur travail en usine. Plusieurs paroisses se voient saignées de leur population par cet exode parfois massif vers l'inconnu.

La misère est grande; le prix des produits agricoles s'effondre brutalement laissant les cultivateurs sans ressource, les réduisant à la faillite inévitable. Et que dire des journaliers qui ne parvenaient plus à soutenir un emploi pour faire vivre les leurs. La famille Adélarde Dénommée comptait déjà dix enfants, dix bouches à nourrir. C'était beaucoup, c'était même trop. Il devint même nécessaire de partager la tâche.

La petite Marie-Louise Dénommée, l'aînée des filles, était toujours demeurée proche de sa grand-mère maternelle, cette marraine attentive qui partageait tout à fait les sentiments de la fillette âgée déjà de 12 ans. La décision fut donc prise de l'amener vivre avec elle et son nouvel époux sur leur lot au sept en grande partie essartée, aménagé d'une solide maison chaude et bâtiments de ferme appropriés.

L'enfant quitta donc sa famille le cœur un peu gros quoique contente d'aller vivre au Sept en ce début du printemps 1901. C'est à cet endroit isolé, loin de son village natal

qu'elle allait faire son apprentissage de la vie. Elle allait s'y cantonner pendant une période d'environ trois longues années.

La maison d'Antoine Dugas et de son épouse s'anima dès lors d'une nouvelle ambiance. La présence au Sept de la petite Marie-Louise répandit un nouveau mouvement d'ardeur exalté à ces quelques cultivateurs maintenant mieux établis pour arracher leur pitance à la terre mieux asservie. Elle traçait à sa façon un trait de lumière apaisant sur chacun des rectangles de terre maintenant bien dégagée sur ce sanctuaire de verdure échanuré aux diverses variations du ciel ainsi déployé.

Elle n'eut aucun mal à s'acclimater au mode de vie du Sept. Elle mangeait bien, des repas de campagne bourrés de viande, de légumes et d'œufs frais, agrémentés de laitages. Sans compter les petits fruits sauvages en saison. Elle appréciait la tranquillité de la mansarde de cette petite maison à pignon, dont la fenêtre de sa chambre dominait les champs en labours et les bâtiments de ferme qui s'y étendaient.

La petite Marie-Louise était proche de ses grands-parents plus particulièrement sa marraine. De toute évidence, elle s'était toujours sue leur préférée. Cela l'empêcha de souffrir un sentiment d'absence et de solitude qu'elle ressentit parfois. Mais cela passa vite; aussi vite qu'arrivé. De plus, il y avait tant à faire au Sept qu'elle n'avait réellement pas le temps de se replier sur de telles sortes d'émotions. Le travail au quotidien engloutissait tout le reste, même ces périodes d'ennuis passagères. La dure réalité de la vie la rattrapait mais ne lui faisait pas peur. Seul épauler ses grands-parents adoptifs comptait pour elle. Ce seul désir la possédait.

Le passage du temps n'avait aucune emprise sur sa jeunesse. Elle avait tourné la page à son enfance prête à affronter les vicissitudes de la vie malaisée de sa nouvelle situation. La vie difficile de son époque. Elle savait que le temps passé ne pourrait revenir. Elle se devait donc d'avancer vers l'avenir, de le maîtriser.

Au tout début de son arrivée au Sept, l'aube la trouvait bien souvent réveillée. Dès le petit jour, en effet, la jeune fille se sentait déjà prête pour affronter la corvée d'ouvrage quotidienne à abattre. La certaine appréhension normale qui l'assailait au tout début de la journée passa rapidement, ne la troubla pas longtemps. Elle suivit bientôt presque pas à pas sa grand-mère dans chacun des gestes posés au quotidien de sa besogne qu'elle lui enseignait par le fait même. En peu de temps, la jeune fille apprit la procédure peu compliquée des tâches rurales, un travail plutôt de routine qu'il fallait accomplir de façon régulière comme faisant partie de la vie.

Ce petit frisson de crainte engendré dans les débuts, surtout causé par cette solitude inaccoutumée, devint très vite le tremplin à son implication infatigable dans les divers travaux qui viennent à lui être complètement confiés. C'est ainsi qu'elle découvrit la bonne manière de s'occuper au maintien d'un potager, de se débrouiller pour apprêter des repas avec les victuailles disponibles, de boulanger le pain, de mitonner des recettes de confitures et de ketchup la saison venue. La confection et le lessivage des vêtements ainsi que la fabrication du savon de ménage lui fut aussi enseignées. Pendant l'hiver, elle

apprenait les rudiments de la confection des tapis et des courtes-pointes dont le va-et-vient des aiguilles alternait avec la cadence de la pelle en bois pour l'enlèvement de la neige accumulée lors des grosses « bordées. » Et combien d'autres tâches a-t-elle encore apprises à mener à bien? Tout ce qui pouvait exister comme ouvrage domestique, elle fut éduquée à l'entreprendre, à en connaître le rouage.

L'une des corvées qu'elle affectionnait davantage était la cuite du pain au four. Le bon pain de ménage au goût d'amende qui répandait son arôme appétissant et volatile sur ce coin de pleine campagne délimitée.

La jeune Marie-Louise s'investissait dans ces divers travaux de la ferme avec tant d'élan, si naïf mais à la fois laborieuses, qu'elle étonnait son entourage, surpassait leur appréhension initiale par son habileté et sa facilité d'apprentissage. Dès la barre du jour, elle se mettait en frais pour affronter une nouvelle journée de travail. Et ce sans jamais défaillir à la tâche qu'elle accomplissait toujours à la perfection comme si l'ardeur de sa jeunesse l'eut préservé de toute fatigue. Elle semblait partout à la fois comme les racines qui couraient encore à fleur de terre à certain endroit.

Et le soir venu, Marie-Louise revenait l'appétit creusé par la rude besogne. Après avoir avalé quelques morceaux de patates et des grillades de lard salé avec une épaisse tranche de bon pain de ménage, elle veillait quelques minutes sous la clarté falote de la lampe à l'huile au verre rebondi avant de monter sous les combles pour s'y coucher. Il lui fallait régénérer ses forces afin d'entreprendre la journée du lendemain.

En 1994, j'achevais l'écriture d'un conte de Noël dans lequel je rendais hommage à ma grand-mère Marie-Louise Dénommée en transposant à mon personnage principal quelques-uns de ces gestes accomplis au temps de son séjour au Sept. Elle me les a si tant de fois racontés.

Permettez que je vous présente un extrait de ce conte de Noël intitulé : Le Noël de la Doucette. alors que la jeune femme s'active à sa corvée de la lessive à la rivière. Ce tableau peint de mon mieux nous livre un aspect de la vie du Sept au tout début du siècle dernier. Souhaitant que vous l'appréciez, acceptez que je vous le laisse lire.

« Par un lundi-matin de ce mois d'août, alors qu'il faisait ardent et que la cigale perçait l'air de sa modulation stridente, la Doucette sortit de la maison les bras chargés d'une large corbeille remplie d'un tas de vêtements qu'elle s'appêtait à aller récupérer à l'eau courante du ruisseau qui passait au milieu de leur lot. Car comme à tous les débuts de la semaine, c'était le jour de la lessive. »

« Une chaleur suffocante saisit tout son être dès qu'elle eut franchit le chambranle de la porte. Et lentement, d'un pas lourd et mesuré, embarrassée du poids de son fardeau, la jeune femme descendit les deux marches du perron. Avec précaution, elle se fraya un chemin parmi les quelques souches restées encore agrippées à la terre. Elle longea un moment la rambarde de pierres grisâtres que l'on avait péniblement arrachées au sein de la terre et placées là en un tas rectiligne servant à la fois de clôture pour délimiter les li-

gnes de leur lot et à débarrasser leur plan de terre encore en friche par endroit. De temps à autre, elle devait s'arrêter pour reprendre son souffle et essuyer du revers de la main, les gouttes de sueurs qui lui coulaient dans les yeux. »

« -- I fait chaud vrai, s'inquiéta la Doucette en reprenant lourdement le pas. Si ça continue comme ça, sans pluie, tout c'qu'on a semé va périr au ras le sol. L'hiver va d'être long. »

« Un peu plus loin, le sentier de terre battue la dirigea vers un étroit vallon à pente raide dont elle entreprit la descente avec précaution. Lentement, regardant à bien placer les pieds pour retenir sa course, la Doucette entreprit la descente ardue de la pente à pic et hasardeuse. Tout au fond du ravin, blotti sous l'ombre lourde d'opulentes épinettes élancées, circulait un généreux ruisseau que la cruelle sécheresse incessante ne tarderait pas à tarir. »

« La jeune femme déposa son large panier de linge sur l'herbe protégée du soleil ardent et se laissa choir sur une large roche plate, toute grise et usée par le passage du temps, comme posé là exprès pour elle. »

« Pas une feuille d'arbre ne bougeait. Et, malgré le préau serré des épinettes qui grimpaient droites vers le ciel de plomb, aucune fraîcheur n'avait pu résister. La Doucette n'avait presque plus la force de respirer; c'est que la chaleur devenait de plus en plus lourde à supporter. Elle se sentait écrasée sous le poids du temps. Elle fit de son mieux pour éliminer de ses pensées le dépit qui l'assaillait en s'agrippant à cet espoir de la première heure qui avait toujours su tracer un vif espoir dans son cœur. Mais, la vie rude, besogneuse et fruste devait se continuer malgré le soleil brutal qui cuisait les êtres et les choses de la terre. La jeune femme savait cela et c'est pourquoi elle s'est remise immédiatement à la poursuite de sa tâche. Et quelle besogne ingrate que celle du lessivage du linge sale à la rivière. »

« La Doucette connaissait par cœur tout le mécanisme peu compliqué mais dur de ce travail qu'elle accomplissait depuis l'âge de douze ans. »

« Sans assortir les vêtements tous fabriqués du même gros tissu d'étoffe confectionné durant l'hiver, la fraîche paysanne façonnée de la même trempe que ceux qui l'avait précédé, se leva de son siège de pierre pour se mettre à l'ouvrage. D'un geste de la main, elle éloigna une colonie de ces moustiques qui la tourmentaient, perçaient les parties de sa peau à découvert de leurs cuisantes piqûres. Elle s'approcha vers son panier de linge qu'elle venait de déposer en bordure du ruisseau. »

« De la poche gauche de son long tablier de toile grise, la Doucette sortit un carré de savon du pays, un savon dur qu'elle avait fabriqué l'automne dernier avec de la potasse de cendre et des restes de gras d'animaux. »

« Si l'on ne jetait rien, ce n'était pas par économies de bouts de chandelles encore moins par avarice. C'était autant par atavisme que par nécessité, par manque de ressour-

ces indispensables. On se devait de tout utiliser, ne rien jeter. C'était la base même de la fabrication du savon du pays. »

Des feux d'abatis, on réservait précieusement la cendre de bois franc. A la fin de l'automne, à l'échéance des derniers travaux de la terre avant qu'un froid définitif ne vienne durcir l'argile de la terre, les colons se devaient d'abattre un animal de ferme afin de se garnir de viande fraîche jusqu'à la grande boucherie de l'Immaculée-Conception. Les femmes profitaient alors de l'occasion pour fabriquer leur savon du pays, ces barres de savon dures qui devaient subsister pendant toute la prochaine année. Elles devaient d'avance bien calculer leurs besoins afin de s'assurer de ne pas en manquer pendant cette période. »

« A l'aide de soude caustique, une solution de potasse préalablement obtenue par l'ébullition d'une eau douce à un mélange des cendres provenant surtout de résidus des bois francs tel le chêne, l'érable, le hêtre, le merisier auquel on ajoutait de la graisse d'animal précieusement conservé à cette fin. C'est alors que débutait la fabrication du savon du pays unique en son genre. »

« Dans un large chaudron de fonte suspendu au-dessus d'un feu de bois en plein air, s'aidant d'une large spatule de bois encore de fabrication domestique, la paysanne remuait doucement ce mélange jusqu'à saponification, jusqu'à ce qu'il s'éclaircisse et devienne brunâtre. Et dès que des gouttes de cette mixture restaient quelques instants en ébullition à la surface de cette substance crémeuse, elle la coulait alors dans des moules que l'on conservait dans un endroit ensoleillé pour en faciliter la solidification complète. Après plusieurs jours passés au plein soleil, à même des moules, elle taillait le produit ainsi obtenu en carrés plus ou moins réguliers pour en former des grossiers pains de savon du pays comme on se plaisait appeler ce genre de produit dans les campagnes. »

« La Doucette puisait maintenant au fur et à mesure dans son tas de linge posé près d'elle sur l'herbe qu'épargnait encore la grande sécheresse de cet été destructeur, inhabituel. L'emplacement auprès de ce cours d'eau qu'elle avait choisi au tout début de leur arrivée sur ce lot de colonisation demeurait toujours aussi fringuant malgré la grande chaleur qui tombait sur la terre semblable à une colonne de feu qui rasait toute la campagne immobile. »

« Et à genoux, l'échine courbée vers l'eau courante du ruisseau, le visage baigné de sueurs, la Doucette trempait un à un ces morceaux de linge rapiécé afin de les imbiber d'eau. Les retirant de l'eau, elle les tordait à bout de bras pour en extraire un peu de saleté. Puis, elle s'arrangeait pour y placer à tout de rôle chacune des pièces de vêtements sur une roche unie incrustée au milieu du courant d'eau qui irriguait sans trop de sa cascade effrénée. La jeune paysanne savonnait alors vigoureusement son linge que l'eau limpide du cours d'eau rinçait à mesure. »

Puis, la Doucette appliquée retirait de l'eau le vêtement tout imbibé de la mousse de son savon du pays. Entre ses mains rougies par la soude caustique de son savon rustique, elle le frottait avec ardeur jusqu'à ce que sorte le restant de la crasse et rendre un moment l'eau du ruisseau couleur de terre. Par la suite, elle plaçait son linge en paquet

sur la roche aplatie où elle s'était assise en arrivant. Et à l'aide d'un grossier battoir de bois, elle s'esquintait à frapper dessus pour s'assurer que toute la crasse s'y évadait complètement. »

« La Doucette apportait à cette tâche hebdomadaire toute l'ardeur de sa jeunesse qu'elle ruinait à force de se dépenser aux divers travaux domestiques ingrats de sa condition de paysanne. Ses gestes étaient francs et précis. Parfois, elle devait se redresser complètement en se tenant les reins qui lui lacéraient le bas du dos. Elle en ressentait sur le coup une sensation de bien-être qui la soulageait un moment et redonnait à tout son corps une poussée de courage. »

« Dès que la douleur semblait se calmer un peu, elle se remettait à genoux pour continuer son activité. Enfin, quand tout le linge était définitivement dégrassé, elle le trempait plusieurs fois dans l'eau vagabonde du ruisseau avant de le tordre une dernière fois d'une vigoureuse torsion des mains. On aurait dit que les vêtements ainsi pressurés rendaient à la terre la sueur des hommes qu'elle leur avait arrachés à grande peine au cours de la semaine précédente. Alors, en ce moment-là, la Doucette ressentait un doute perfide quant aux biens et aux relations que la terre échangeait avec eux, gens du sol. »

« Mais la foi en la Providence reprenait le dessus. Ces soupçons passagers contre la terre nourricière s'estompaient rapidement de son esprit; mais, tandis qu'elle prenait place sur sa pierre plate accostée près de cette rive pour se reposer de son dur labeur, c'était comme si ses craintes se joignaient au tourbillon des nombreux moustiques qui l'assaillaient. »

« La Doucette repoussa de la main une mèche de cheveux noirs collés à son front ruisselant de sueurs. La chaleur maintenant rendue à son apogée rendait l'atmosphère irrespirable. Elle ne pouvait s'arracher de l'esprit que chacun d'eux, ces véritables colons faiseurs de terre, sans se soucier de ses soubresauts et de ces caprices. Il fallait conserver croyance de la maîtrise et de la voir soumise à leur volonté. Perpétuer leur souffle sur leur pays. Cet idéal suffisait à lui-même à surmonter chacune de leur appréhension passagère. »

« Mais la Doucette savait que la vie quotidienne dure et besogneuse de colon devait se continuer malgré le cruel soleil d'été. D'innombrables maringouins et petites mouches noires s'attaquaient à chaque partie de ses chairs exposées laissant de leur passage des boursouflures qui entraînaient de cuisantes démangeaisons. La jeune femme ne put y résister plus longtemps. »

« En partance pour revenir à la maison, alors qu'elle s'assurait de la main que son carré de savon occupait toujours la poche de son tablier, son regard tomba sur le lit du ruisseau dont le débit s'affaissait de façon tangible.

-- Ne faudrait surtout pas que l'eau du ruisseau vienne à manquer, songea-t-elle avec gravité. Ce serait le bout que l'on manque d'eau en plus de supporter la grande sécheresse qui sévit présentement. Qu'est-ce qu'on deviendrait? »

« Elle ramassa à la hâte son linge blanchi et remonta sans se presser vers la maison par le même chemin, modeste sentier frayé en fonction des besoins primaires des occupants. »

« Rendue près de la maison, la courageuse paysanne déposa sur le sol son panier de linge propre. Et, un à un, elle démêla les vêtements afin de les placer tous bien pliés et posés adroitement sur les branches de quelques arbres choisis depuis les débuts et ébranchés à cet effet. Ainsi séchait les vêtements sous rayons chauds de l'ardent soleil. »

« Ce travail accompli, la Doucette se dirigea à pas pesants vers le perron de deux marches devant la maison, d'où elle regarda un moment le pâturage où étaient couchées à l'ombre trois vaches qui ne remuaient pas comme frappées par la chaleur écrasante du soleil. Elle pénétra enfin dans la cuisine où se déplaçaient sans répit des mouches grasses et collantes. »

« Et malgré cette chaleur verticale qui fondait sur la végétation immobile, la Doucette s'apprêta à préparer le repas du midi. La réalité matérielle de la vie lui collait à la peau telle la chaleur qui persistait à anéantir les efforts de ces pauvres habitants. »

« L'horloge qui hache les heures de la journée marquait onze heures et dix. La vie suivait son rythme et son cours régulier : Accomplir au quotidien le même travail, les mêmes gestes, toujours de la même manière. »

(Extrait de « Le Noël de la Doucette. » - Écrit en 1994.)

Ce bref passage ne représente qu'un fragment de croisée des activités quotidienne des premiers habitants du Sept. A cet extrait choisi se greffe une anecdote véridique que ne m'empresse de raconter le plus simplement du monde. Ma grand-mère m'en a relaté tant de fois l'épisode que j'en ai toujours conservé souvenir. C'est celui de la planche à laver.



Les grands-parents constatèrent bien vite le dévouement à l'ouvrage de leur petite protégée, de sa facilité à s'adonner aux rudiments primaires des travaux difficiles de la terre. Un bon jour, alors que Antoine Dugas et son épouse durent descendre vers le village pour se procurer quelques effets essentiels au magasin général, le couple décida d'un commun accord de récompenser les efforts assidus de leur petite-fille pas regardante à l'ouvrage. Ils achetèrent une petite planche à laver que venait de recevoir le marchand général dont il vantait l'utilité et les avantages à ses clients..

Dès leur retour au Sept en fin d'après-midi, ils s'empressèrent de lui remettre le précieux cadeau qui lui serait bien de service. Instrument rustique, aujourd'hui démodé, mais qui se révéla tout un progrès en ce temps-là. En plus, cette commodité révolutionnaire avait bien coûté un gros « dix cennes », toute une dépense quand on pense à la rareté de l'argent de cette époque-là. Certain que les grands-parents avaient dû se priver de quelques autres achats pour en venir à combler le coût de ce présent auquel ils avaient donné priorité définitive.

Et quelle amélioration que cette planche à laver pourtant de construction modeste quand on y regarde de près. Elle n'aurait dorénavant qu'à froter son linge sur ce carré bosselé au lieu de s'esquinter à le marteler à grands de battoirs.

A cette époque-là, alors que l'on ne possédait pratiquement rien, le moindre article en mesure de parfaire leur mode de vie compliquée se voyait accueilli avec reconnaissance. Le moindre perfectionnement à la routine de leurs nombreuses besognes posait un baume à leur désarroi.

Celle-là même, qui est devenue plus tard ma grand-mère, a toujours conservé dans son cœur l'appréciation de ce geste de bonté posé dans un élan du cœur de joie toute nue.

Jusqu'à la fin de sa vie, le souvenir du Sept a continué de la suivre à la trace. A preuve, ce qui suit. Le 9 décembre 1979, la veille de son décès, alors que je la bordais pour la dernière fois, ma grand-mère, qui conserva toute sa pleine connaissance jusqu'à la dernière minute, m'a raconté une dernière fois cet épisode de la planche à laver qui demeurerait conservé au chaud dans son cœur. Voyant venir les derniers moments de sa vie, je me renseignai auprès d'elle si elle avait peur d'affronter la mort. Elle me répondit calmement qu'elle était prête depuis longtemps pour le grand voyage, que « ses vieux » s'en venaient au-devant d'elle pour la prendre avec eux. Et « ses vieux », je savais que c'était ses grands-parents du Sept dont elle m'avait si souvent parlés avec vénération. Ils ne lui avaient laissé aucune fortune. Les biens, le peu d'argent qu'ils avaient pu ramasser ont été pris par d'autres. Mais ceux-ci lui avaient légué un trésor bien plus précieux qu'on n'a jamais pu lui dérober. Celui de l'amour, du bon souvenir à conserver précieusement. Cette relique du passé qui est toujours demeuré intact au plus chaud de son cœur jusqu'à son dernier souffle de vie. Elle avait appris à vivre avec ce qu'elle possédait, s'en contenter. Le matérialisme n'avait pu la toucher, ravager l'ordre de ses priorités. Elle rejoignit ceux qu'elle aimait le lendemain-matin du 10 décembre 1979 et sa dépouille mortelle fut inhumée à St-Gabriel le 12 décembre suivant journée de mon 35^e anniversaire de naissance. Je perdais ainsi ma marraine déjà âgée de 90 ans et 7 mois.

Ma grand-mère avait vécu toute sa vie habitée par son passage au Sept durant sa prime jeunesse. Mais à tout ceci, on pourrait peut-être encore ajouter qu'elle avait acquis là sa formation de la vie alors qu'elle se livrait sans relâche pour accomplir dans des gestes habituels les tâches ordinaires qui allaient désormais forger son tempérament pratique lui permettant de toujours s'en sortir malgré les embûches qui viendraient entraver sa perspective d'une existence honnête. Ses grands-parents Dugas-Dandonneau, ces être riches et féconds en source de discipline se révélèrent des modèles humains indispensables à la constitution de son identité future.

Rappelons en terminant que ma grand-mère a toujours conservé l'art de se soigner par les plantes, saine pratique inspirée par les générations précédentes. C'est par une indispensable nécessité qu'elle apprit la maîtrise de reconnaître les plantes médicinales, le temps de les ramasser et la façon d'en accomplir la décoction pour les rendre utilisables en diverses potions médicamenteuses.

Comme les anciens de sa race, ma grand-mère savait prévoir la température par des remarques, les signes qu'elle savait lire quotidiennement dans le ciel et dans certains comportements de la nature. Je ne suis jamais sorti de chez ma grand-mère le soir sans que celle-ci m'accompagne sur la galerie en profitant pour scruter l'immensité du firmament. La lune auréolée d'un cerne présageait le mauvais temps. Alors que l'astre de la nuit n'affichant que ses quartiers, elle en considérait les extrémités. Si le croissant de la lune avait « les cornes par en haut », elle retenait la pluie. Au contraire, si la forme échancrée de la lune présentait « les cornes par en bas », le ciel déverserait alors son eau. Observations inculquées par tradition afin de prévoir à l'avance le temps qu'il ferait le lendemain. Méthodes jadis fiables qui avaient fait leurs preuves mais que le progrès et la pollution ont rendu désuètes, anéanties au sein même de la nature corrodée.

Rendons justice et hommage à ces rustiques méthodes qui ont dépassé l'horizon du Sept et de nos vieilles paroisses, ces disciplines qui ont permis à ces petites gens de cette époque de parvenir à la complète plénitude d'une vie qu'ils ont vécue simplement mais d'une façon active.

Si ma grand-mère, comme tant d'autres, fut définitivement une femme qui demeura toute sa vie habitée par le Sept, c'est que les travaux de la terre l'avaient marqué de son sceau impérissable.

Ma grand-mère m'a souvent parlé du mode de vie au Sept, de ses habitants alors qu'elle y vécut une portion de son enfance. J'utilise donc cette tradition orale pour vous entretenir sur cet espace du Sept qui nous intéresse particulièrement dans ce récit. Section jadis habitée et grouillante d'une vie active, encore difficile.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le cœur du Sept a commencé à battre vers les années 1850 avec une petite poignée de colons courageux venus construire des habitations de fortune le temps de défricher ce lieu isolé dans l'espoir attendu de sur-

vie. Longtemps ils avaient dû lutter fort pour assurer leur survivance, contre les rigueurs intraitables du climat. Leur témérité, leur travail au quotidien, leur ténacité ont vaincu les obstacles, aplani les difficultés, du moins le temps d'une génération.

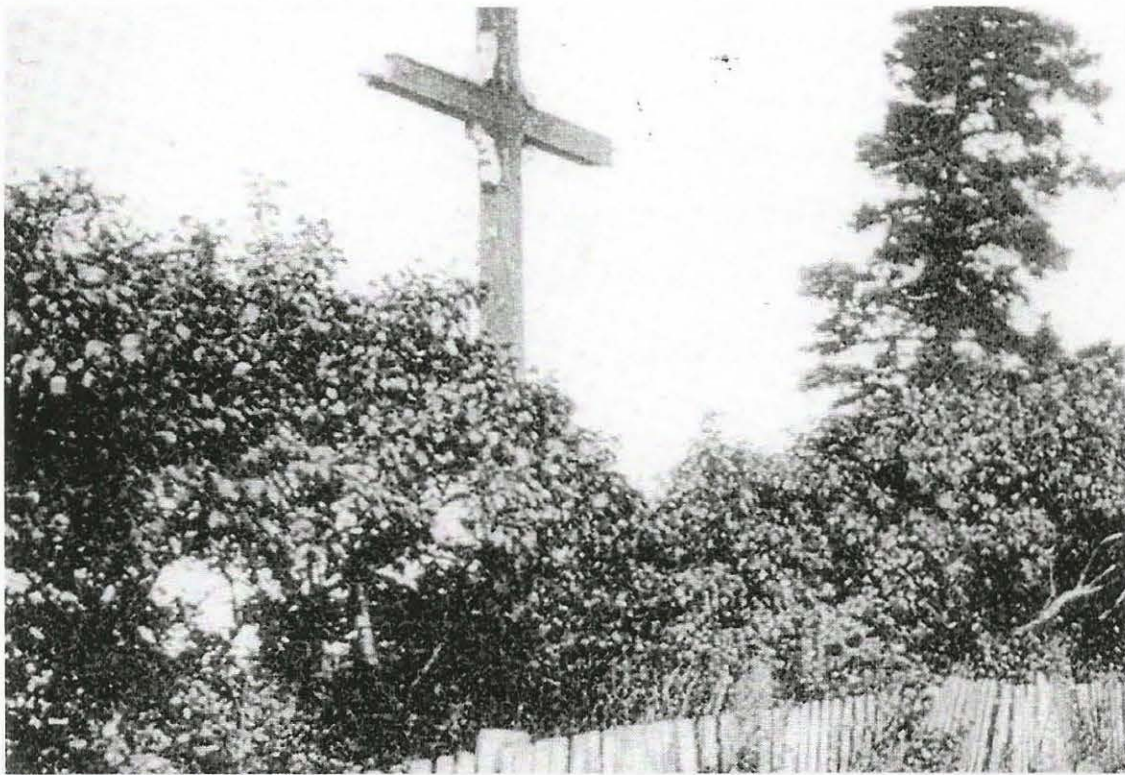
Au temps où ma grand-mère résidait dans cette portion du rang, au début des années 1900, la misère existait encore mais d'une présence moins oppressante. La dure épreuve des débuts de la colonisation se révélait chose du passé. Ne restaient encore que les témoins vivants de cette obscure époque, précurseurs de la première heure qualifiés pour la raconter. Certains, comme la famille Antoine Dugas, vivaient là depuis les tous débuts de la conquête du sol, appréciaient maintenant leur terre rendue beaucoup moins hostile, glèbe assujettie à la domination de ces hommes et femmes aujourd'hui quasi consumés par les efforts fournis. Qui mieux qu'eux auraient pu lui narrer l'aspect matériel de ces lopins de terre, lui faire découvrir la richesse humaine de ses habitants, lui étaler leurs qualités du cœur et l'esprit de corps de ces braves humains qui ont marqué le Sept, premiers pionniers qui en ont foulé le sol.

Le 6 août 1962, après l'avoir bien préparée, j'eus l'occasion d'accompagner ma grand-mère au Sept afin qu'elle puisse revoir une dernière fois ce coin du ciel qui avait tant marqué son enfance, défini les moments de sa jeunesse. Elle avait alors 73 ans et conservait une forme relativement bonne pour son âge. Seules ses jambes commençaient à moins bien obéir à ses intentions de déplacements. Elle pouvait cependant encore supporter un peu de marche en s'accordant de courtes périodes de repos.

Le temps avait cependant accompli son œuvre. La forêt reprenait peu à peu sa place amputée jadis par l'incursion des preneurs de terres, se vengeait de la violation de son intimité. Seule une portion de terre cultivée apparaissait encore à la droite de la montée du chemin Ida. C'était à peu près tout ce qui restait de vie au Sept. Une planche de terre abandonnée qu'un cultivateur du 9^e rang, un certain Alphonse Tellier m'a-t-on dit, utiliserait encore comme champ de culture fourragère. On pouvait encore remarquer facilement les tas rectilignes de roches grises ayant servis dans le passé comme clôture pour délimiter les lots.

Des broussailles poussaient un peu partout de chaque côté du chemin frontalier en refermant peu à peu son accès entretenu à grandes peines depuis les débuts du peuplement primitif.

Quatre à cinq vieux restants de « solages » de pierres témoignaient encore d'une activité humaine au cœur du Sept. Il n'en restait plus que quelques pierres verdâtres abîmées au milieu d'un méandre de broussailles dépeuplées de toute vie active. Ma grand-mère eut grande peine à reconnaître l'endroit exact où elle avait vécu avec ses grands-parents au début du siècle. Les champs, les prés, les bâtiments de ferme ainsi que les maisons avaient complètement disparus sans laisser de traces, de points de repère. Ne restait qu'un carré vieilles pierres démantelées qui aurait jadis appartenu comme fondation d'une bâtisse. Vestiges devenus inaccessibles pour les capacités de se déplacer de ma grand-mère. Plus loin, le vieux pommier de son enfance, abandonné à son sort, offrait encore quelques pommettes rabougries que personne ne serait tenté de cueillir. Le



Vieille et vénérée Croix du Sept.

passé s'avérait effondré, hors d'atteinte, ne s'y lisait que sous forme de ruines indéchiffrables et altérées par les mouvements incessants des saisons.

Seule la vieille croix de chemin élevé dès les débuts de la colonisation du Sept émergeait toujours des décombres épars rencontrés le long du vieux chemin primitif. Haute croix de bois témoin de la Foi et de l'enracinement dans le sol des premiers défricheurs. Vénérable calvaire aux bras vermoulus encore grands ouverts dont plus personne ne répondait à son hospitalité légendaire.

A hauteur des yeux, une niche creusée à la main au sein de son bois apparaissait encore. Ma grand-mère expliqua qu'elle contenait autrefois une plaquette en métal de la Vierge-Marie dont toute preuve avait disparue comme tout le reste. Un peu comme si le temps eut aussi autorité sur la Foi indéfectible des ancêtres.

Cette vieille croix de chemin demeura le seul accueil véritable accordé à ma grand-mère lors de son bref séjour au berceau écroulé des gestes de sa prime jeunesse. Presque réfugiée parmi les hautes broussailles, se tenant toujours toute fière mais moins droite, la croix demeurait là, plantée à la croisée de la ligne frontalière et le chemin Ida.

Croix majestueuse qui conservait toujours en ses fibres connaissance des vertus de la vie de famille des petites gens réunis en son enceinte. Croix respectée comme chef du lieu, tout entière à la fraternité qui cimentait les foyers recueillis fleurissant son enclos de leur humble présence. Voix de la nature dans la fraîcheur et le calme des bois unis à l'écho d'airain des cloches de l'église éloignée qui apportait le bienfait de la fidélité des âmes et la conservation des traditions paroissiales.

Devant ma grand-mère méditante à ses pieds, la vieille croix de chemin, courbée sous le poids de son occupation passagère, ressemblait à une bienveillante vieille personne abandonnée en maison de retraite recevant de la visite dans sa chambre. Union étroite entre deux compagnes oppressées par la progression de l'âge accumulé sur leurs épaules. Deux complices qui se retrouvaient après une longue séparation, sachant qu'elles se croisaient dans un suprême adieu. Toutes les deux craignaient affronter le terme de leur vie dans un délai plus ou moins rapproché.

La vieille croix a devancé ma grand-mère par sa disparition avant l'heure. De fait, elle s'est absentée de l'horizon du Sept, sans âge précis, vers les années 1975 alors que ma grand-mère fit ses derniers adieux le 10 décembre 1979 âgée de 90 ans et 7 mois.

En plus de la chaleur accablante qui pesait partout sur l'horizon du Sept comme une chape de plomb, ma grand-mère comprit qu'il était inutile d'insister. Le temps tombait en miettes. On aurait dit les fragments d'un immense casse-tête qu'on ne parvenait plus à rassembler pour en faire une image ressemblant à celle ayant déjà existée.

Il fallait laisser cette portion du Sept s'occuper de son passé, respecter sa petite histoire que les anciens lui ont fait vivre et l'abandonner jusqu'au bout de son désespoir.

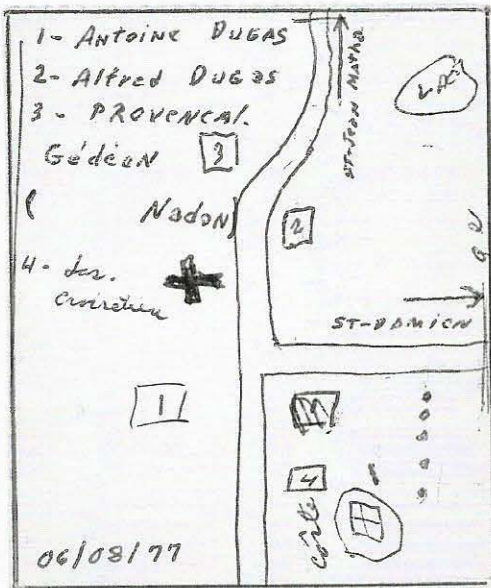
Bien aiguisée, la faux du temps rasera dans ses brutales sautes d'humeur, tous les sillages du passé ayant appartenus aux diverses activités humaines. Toute volonté de vivre son existence au Sept avait disparue des lieux : seul subsistait le tracé rocailleux du chemin de ligne primitif qui traversait complètement le 8^e rang.

Ma grand-mère s'en est retournée oppressée dans sa déception n'ayant pu reconnaître « SON SEPT » où elle avait consacré tant de temps à son accomplissement, donné au complet l'ardeur de sa jeunesse.

Les propos entourant les événements passés au Sept me semblaient à ce moment-là trop effacés du temps et éloignés de la réalité pour susciter en moi quelques intérêts. Hélas! Je n'avais pas encore commencé à m'intéresser activement à la généalogie, ni à la petite histoire de nos ancêtres, de notre patrimoine. Combien j'aurais pu questionner, savoir, apprendre davantage sur le Sept, surtout par une personne qui y avait vécu et connu les premiers habitants qui l'avaient un jour défriché. Quelles notes précieuses j'aurais pu recueillir, conserver pour utilisation ultérieure. Quel regret que cette insouciance de la jeunesse, que ce répit à relever pendant qu'il en était encore temps les faits et gestes de ceux et celles qui ont su marquer la petite histoire de nos belles paroisses.

Aujourd'hui, je ne possède qu'une plume hésitante insouciance et le souvenir de ma grand-mère et tous ceux-là du Sept qu'elle a connus et aimés pour venger mon

Par chance, j'ai toujours su conserver précieusement un bout de papier sur lequel j'avais griffonné une modeste plan du Sept afin d'y localiser les vieux « solages » de pierres en décrépitude. Ma grand-mère m'indiqua les noms de ceux qui y vivaient en son temps. Je les inscrivais alors à chaque fondation localisée sur mon petit croquis.



J'utilise ce pauvre schéma du Sept pour révéler les noms des contemporains au passage de ma grand-mère à cet endroit du Sept. De surcroît, j'ajoute quelques détails supplémentaires sur ceux-ci recueillis au fil de mes recherches, provenant surtout du registre des terres conservé au Bureau des enregistrements de Berthier.

Voici, d'après ce feuillet rempli selon les indications fournies par ma grand-mère, la liste des occupants sur la partie du territoire du Sept qui nous intéresse vers les années 1900-05. L'emplacement des fondations délabrées y avait été indiqué avec l'intention d'y inscrire les noms de ceux qui avaient jadis habité ces maisons.

Du côté sud-est, en remontant depuis le chemin Ida, se trouvait situé le long du tracé du chemin frontalier, la première des six habitations connues.

SCHEMA DU SEPT.

La première maison émergeait sur un petit monticule situé à la gauche du cordon du Sept, bâtisse que j'évalue comme étant construite sur le lot no. 27 et 28 appartenant plutôt au 8^e rang mais qui fut toujours considéré comme faisant partie du Sept.

Ce serait à cet endroit que demeuraient Antoine Dugas et sa seconde épouse Azilda Dandonneau, mariés à St-Damien le 2 avril 1894, après quelques années de veuvage réciproque. Considéré à juste titre comme étant le patriarche du Sept et demeurant encore sur sa terre, il fut participant dès la première heure à la prospérité de la colonie naissante vers les années 1850.

C'est dans le foyer de cet insigne pionnier que fut amenée la jeune Marie-Louise Dénommée par sa grand-mère maternelle et marraine au printemps de 1901 dans le but d'alléger la tâche nourricière de ses parents et de lui enseigner l'apprentissage de la vie. Le couple Dugas-Dandonneau possédait maintenant une maison avenante, chaude, en-

tourée de solides bâtiments de ferme dispersés au milieu de prés en culture, bien entretenus. Qui plus est, quelques animaux de ferme se partageaient le pâturage.

A cette époque-là, Antoine Dugas avait déjà atteint l'âge de 74 ans tandis que son épouse n'affichait encore que 51 ans.

Un peu en contrebas, opposé au lot d'Antoine Dugas, du côté nord-est, s'étendaient les parties des lots 16 et 17 qu'habitaient Alfred Dugas, fils, et son épouse Albina Laferrrière mariés le 21 août 1901 à Ste-Emilie-de-l'Energie. Ce personnage fournissait une participation active à l'édification du Sept en poursuivant l'œuvre si riche en promesses de son grand-père et de son père. Je crois que, selon la coutume du temps, les Alfred Dugas père et fils demeuraient sous le même toit. Alfred Dugas, fils, agrandit même son patrimoine en s'appropriant des parties des lots 13 et 14. Il pourrait aussi s'être construit une maison sur ces nouveaux lots afin d'habiter à son apport avec son épouse et ses enfants. Je ne possède aucun document me le révélant mais la chose pourrait se révéler comme possible, voir même réelle.

Un bon jour, un prospecteur avide aux gains arpenta les parages du Sept à la recherche de quelques gisements de minerai qui pourrait s'y trouver. Voilà qu'il croit avoir découvert un filon d'or à l'extrémité de la terre de Alfred Dugas. Il partage son optimisme avec le propriétaire de la dite terre. Ce dernier s'empresse de se rendre à la ville de Québec afin d'enregistrer à son nom un titre d'exploitation minier (Claim.) sur son terrain afin de profiter de la manne si les sondages se révélaient authentiques. Aucune recherche ultérieure n'a cependant jamais aboutit à quelques résultats concrets d'extraction d'une veine d'or. On m'a dit que les descendants de cette famille Dugas auraient encore des droits et privilèges sur cette mine abandonnée au cas où l'on viendrait à y extraire le précieux minerai. Une clause à cet effet s'inscrit de père en fils sur chacun des contrats de transactions de ventes, d'achat ou d'échange de cette terre qui appartient aujourd'hui à M. Paul Gagné résidant de Ste-Elizabeth.

Une aventure prodigieuse qui dut entretenir longtemps les conversations, agréments les causeries des soirées passées sous la lampe avant de décevoir définitivement les attentes.

De nos jours, il ne subsiste de cette mine qu'une entrée consolidée de roc, une cavité abandonnée qui ne signifie plus grand-chose et qui demeure inaccessible à la vue des passants. Il faut s'être fait montrer l'endroit pour savoir qu'il existe.

Sourdant du petit lac Ida, un petit ruisseau de bon débit sillonnait la bordure des terres, se révélant une source d'eau potable pour les besoins domestiques des habitants de cette région isolée.

Après son départ du Sept, cet Alfred Dugas acheta un domaine au 6^e rang à St-Gabriel où il amena vivre ses parents vieillissants dans une maisonnette aménagée exprès pour eux, voisin de leur propre domicile. Une vaste étendue de terrain qu'il ne posséda pas bien longtemps.

Un peu plus tard, après le décès de ses parents, Alfred Dugas se rapprocha du village en achetant une maison cette fois-ci à l'entrée du sixième rang à St-Gabriel, près du tracé de l'ancien chemin reliant St-Gabriel à St-Damien au début de la colonisation de ces deux vieilles paroisses. C'est à cet endroit que décéda Alfred Dugas le 28 mars 1966 à l'âge de 86 ans. Son épouse Albina Laferrière avait quitté notre séjour 11 ans auparavant soit le 5 octobre 1955 âgée de 71 ans.

C'est encore un peu plus bas, vers la croisée du chemin Ida, aboutant à la terre de son fils mentionné précédemment, se déployait le lot de Alfred Dugas, père, qui épousait Félicité Rival-Bellerose à St-Jean-de-Matha le 7 janvier 1873. Ce lot faisait partie des lots 13-15 et 16 dont 60 âres avait été acquis par lettres-patentes en 1884. Disons en passant qu'il n'est pas facile de délimiter avec exactitude la position des lots car ces habitants des terres occupaient que des parties de lots s'imbriquant les uns sur les autres.

Cet Alfred Dugas possédait une terre en culture dans le 8^e rang de l'autre côté de la ligne frontalière. Un carré de terre qu'il exploitait sans en avoir les titres de propriété comme cela se faisait communément dans ce temps-là. Cette réalité pourrait expliquer la proximité des vieux « solages » des maisons connues. Ces colons de bonne foi préféreraient se regrouper et cultiver en bordure du chemin Ida et ailleurs dans le rang huit. Ils pourraient ainsi vivre dans une entraide plus parfaite et conserver une relation plus intime.

Remarquons que c'est sur cette portion de terre que s'élevait la croix de chemin qui tendait les bras sur ceux qu'elle rassemblait sous son ombre protectrice.

Nous avons suffisamment parlé de cet Alfred Dugas, pionnier incontestable du Sept, alors que nous racontions l'attribution des lots sur cette partie de territoire au milieu du 19^e siècle.

Ajoutons tout simplement que cet Alfred Dugas et son épouse sont demeurés sur la rue principale à St-Damien où ils ont gardé leurs vieux parents jusqu'à leur décès. Puis, se voyant vieillir à leur tour, ils quittèrent St-Damien pour venir vivre à St-Gabriel, au 6^e rang, dans une maisonnette avoisinante au domicile de leur fils Alfred.

C'est à cet endroit que décéda Alfred Dugas, père, le 15 mars 1933 à l'âge de 81 ans. Son épouse Félicité Rival-Bellerose l'avait précédé dans la mort de cinq ans. En effet, son décès est survenu le 6 février 1928. Elle était âgée de 73 ans.

En poursuivant notre marche vers le sud-ouest, le chemin s'évase en forme de V, escalade un monticule où surplombe deux petites maisons construites presque en face de l'une et de l'autre. Dans celle de droite, appuyée à la ligne frontalière, vivait la famille de Joseph Croisetière. Présentement, la maison en pierres des champs de M. Jules Lafortune en occupe l'emplacement précis puisque, m'a-t-on assuré, elle fut construite sur la place même des fondations par l'ancienne habitation de ce Joseph Croisetière. Il convient donc de se conformer à cette tradition qu'on m'a transmise de bonne foi.

Ce serait peu de temps après son mariage avec Philomène Bolduc célébré en l'église de St-Damien le 6 septembre 1881 que ce Joseph Croisetière vint se fixer au Sept pour la première fois. Je ne suis pas en mesure d'établir clairement la date de son arrivée sur son lot car mes recherches ne m'ont pas permis de retracer l'enregistrement de l'acte d'achat de cette portion de terre occupée par cette famille à cet endroit. Cependant, je serais porté à croire que ce serait une partie des lots no. 17 - 18 ayant été obtenus en 1883 par lettres-patentes délivrées au nom de Onésime Clairmont juste en face du lot no. 26 situé en marge de la ligne frontalière dans le 8^e rang. Et si je me fie au feuillet du plan du Sept esquissé sous les indications de ma grand-mère, ce Joseph Croisetière vivait au Sept alors qu'elle-même y résidait au début des années 1900. Il y demeurera plusieurs années avant de descendre cultiver une autre terre qu'il possédait dans le 9^e rang au pied de la côte du chemin Ida.

Selon un texte de Mme Rachel Croisetière consulté dans le livre d'histoire « St-Damien-de-Brandon 1867 - 1994 » aux pages 270-277, j'apprends que vers les années 1913 son grand-père Joseph Croisetière, un coup les récoltes engrangées, vendit à son fils Georges une terre qu'il cultivait au 9^e rang. Malgré ses 53 ans, il conservait toujours un attrait irrésistible pour le Sept qu'il avait déjà habité précédemment. Il acheta donc de « Ti-Wiss Picard. » une terre de 15 arpents de front par 28 arpents de profondeur où il alla s'établir comme agriculteur. Il en cultivera 10 arpents de large par 25 arpents de long, se réservant le reste comme terre à bois.

Cette terre dont il venait de prendre possession se trouvait en retrait du Sept, située entre les deux limites frontalières du 8^e rang, s'étendant de chaque côté du chemin Ida. Il s'agirait des lots no. 27 et 28 au 8^e rang d'après le cadastre de St-Damien. Sa maison fut construite le long du cordon du Sept à l'endroit où demeurait le patriarche Antoine Dugas, du côté nord-est du chemin Ida.

Notre respectable cultivateur travailla avec une ardeur peu commune pour rendre sa terre productive. Il devra la déboiser en partie, l'épierrer et la débarrasser des souches pour en faire de la bonne terre à culture, de la terre neuve comme on avait l'habitude de le dire dans le temps. Bien que fournie en bois serré et encombré de roches indésirables, une fois travaillé à grand renfort de reins, ce vaste lopin de terre se révéla très productif. Ce sol ingrat put bientôt faire vivre décemment la famille et un cheptel d'une vingtaine de vaches et deux bons chevaux de traits avec facilité ce qui faisait de lui un agriculteur prospère et considéré.

Sur cet emplacement, Joseph Croisetière construisit une maison neuve sur le modèle des maisons d'époque avec grand maison prolongée d'un bas-côté servant de cuisine d'été. Même l'eau courante y fut installée; une eau de robinet de très bonne qualité m'a-t-on assuré. Qui pourrait penser cela aujourd'hui? Près de sa maison s'élevaient la laiterie, la dépense, le hangar à bois et une remise pour les voitures d'été ou d'hiver selon celles utilisées en saison. De l'autre côté du chemin se trouvait la grange-étable tout d'une venue et un autre abri servant de remisage des instruments oratoires utilisés au temps de la culture des champs et des récoltes. Une ferme très bien organisée qui ne manquait de rien.

Plus près de la maison se déployait un spacieux potager bien entretenu où l'on puisait à profusion de bons légumes frais à la fin de l'été. Plusieurs arbres fruitiers tels des pommiers, des pruniers, des cerisiers et des gadelles, auxquels s'ajoutaient tout un assortiment de succulents petits fruits sauvages qui venaient compléter l'approvisionnement de la maisonnée. Fruits dont on prolongeait la conservation tout au cours de l'année en les transformant en plusieurs sortes de pots de confiture et de gelée de fabrication artisanale. Et même des espaces fleuris par des lilas, des rosiers, des lys pourpres, des petites pensées et des sabots de la Vierge (Aconites.) agrémentaient l'environnement de leur spacieuse demeure. Notre intrépide exploitant agricole avait accompli une tâche gigantesque en poursuivant la tâche qu'avaient accomplie ses prédécesseurs et il put ainsi parvenir à agrandir et à améliorer sa possession légitime.

Un peu plus tard, il agrandit encore son bien en achetant d'autres parties des lots 24 e t 25 qu'il partageait entre M. Ovila Turenne, célibataire et M. Léon Gadoury (Marie-Louise Belleville.)

Notre Joseph Croisetière demeure à mon avis l'agriculteur actif le plus prospère ayant cultivé au Sept. Bien que la plus grande partie de ses terres fussent situées plutôt au 8^e rang qu'au 7^e rang proprement dit, étant donné qu'elles bordaient le chemin Ida dans toute sa longueur, on considère l'endroit comme faisant partie du Sept. C'est lui qui possédait la plus grande étendue de terre cultivée de cette portion de territoire.

La consultation de certains renseignements obtenus au Bureau des Enregistrements de Berthier nous apprend que ce Joseph Croisetière quitta le Sept en vendant sa terre à Léopold Bibeau (Opalma Dugas.), le gendre de Alfred Dugas, le 7 décembre 1927 qui la rétrocédera le 23 octobre 1931 à la succession Joseph Croisetière.

Une précieuse collaboratrice, Mme Rachel Croisetière, petite-fille de ce même Joseph Croisetière, m'affirme que son grand-père aurait définitivement quitté le Sept au cours de l'année 1927. Son épouse étant malade, il viendra terminer sa vie bien remplie au village de St-Damien, à côté du magasin des Grenache au bas du village, à l'endroit où Louis-Edmond Gravel opéra longtemps un commerce de dépanneur. Lui et son épouse vécurent à cet endroit jusqu'à la fin de leurs jours.

Joseph Croisetière rendit l'âme le 11 septembre 1931 à l'âge de 73 ans 8 mois. Son épouse Philomène Bolduc l'avait devancé dans la mort de quelques mois seulement puisqu'elle mourut le 31 décembre 1930 âgé de 71 ans. Notons au passage que cette Philomène Bolduc était la fille de Napoléon Bolduc (Angèle Gibeau.), celui qui de moitié avec Joseph Maxwell (Geneviève Dutaut-Degrandpré.) avait généreusement offert une partie de sa terre dans l'intention de fournir le terrain nécessaire pour les établissements de la future église et ses dépendances en 1866

Ce même Joseph Croisetière et son épouse ont laissé au Sept une empreinte concrète. La seule évocation du Sept ravive encore la flamme de leur nom toujours associé à la lisière du bassin de ce rang qui nous intéresse particulièrement, coin aujourd'hui abandonné, privé de toute vie active.



Panneau de signalisation au nom de Jos. Cros.

Une veine de reconnaissance alimente encore la source perpétuelle de respect conservé dans le cœur de ceux qui entreprennent la montée vers le Sept par le chemin Ida. Afin d'assurer l'immortalité du nom de Joseph Croisetière, conserver leur souvenir et le rendre tangible, des personnes bien intentionnées ont cru bon d'inscrire une demande à la Municipalité de St-Damien pour reconnaître cet endroit du Sept à leur nom. C'est ainsi que depuis l'an 2001, un panneau de signalisation arrêt-stop émerge des branches au pied du chemin Ida coiffé de l'habituel label vert portant la mention du patronyme JOS-CROS. Modeste rappel identifiant l'ex résident des lieux.

Un hommage posthume que j'estime bien mérité, bien pensé, prouvant que certaines bonnes gens conservent encore dans leur cœur le culte des ancêtres, éprouvant toujours un attrait nostalgique pour la petite histoire de leur patrimoine.

En dernière minute, Mme Rachel Croisetière m'apprend qu'une grosse roche gérée dans le courant du parcours du chemin Ida est peinte en simples lettres noires tracées à la main au nom de son grand-père. Cette roche se trouverait là depuis plusieurs années. Elle aurait été placée à cet endroit pour repérer l'entrée du clos où l'on laissait paître les vaches. Je n'ai jamais vu cette roche. Ce monument rudimentaire existe-t-il encore de nos jours? L'élargissement du chemin Ida l'aurait-elle tassée, fait disparaître? Ce ne serait pas impossible; le progrès détruit tellement de témoignages ancestraux. Ainsi se propagera la vénérée mémoire de ce vaillant cultivateur et son épouse pour la ferveur des générations futures, contemporains qui auraient un jour à traverser cette partie de terri-

toire du Sept. Cela jette un regard nouveau sur ce lieu qu'on pourrait croire avoir été toujours abandonné.

Outre ces deux références mentionnées précédemment, aujourd'hui, seuls des anciens tas de roches grises alignés, cimentés à même les sueurs de ce laborieux preneur de terre, protègent inutilement une enceinte absente de vie, séquestre à jamais le souvenir du patient labeur de son maître estompé dans les voiles opaques du passé.

Toujours d'après les notes fournies par Mme Rachel Croisitière, un autre Joseph Croisitière (Zéphirine Croisitière.) fils de Jean-Baptiste et de Malvina Auger, serait lui aussi demeuré quelques temps dans les limites du Sept. Il aurait quitté avec sa famille de quatre enfants pour aller installer ses pénates à St-Michel-des-Saints. Il n'y aurait cependant demeuré que peu de temps. A l'arrivée de la Grande Dépression de 1929, il alla s'établir sur un lot à St-Lambert-de-Desmeloise en Abitibi.

En s'engageant dans la pointe gauche du même chemin en V, un peu de biais en face du lot de Joseph Croisitière, se dressait encore une autre maison. C'est à cet endroit que vivait la famille de Simon Provencal (Aurore Thibodeau). Selon ce que j'ai pu constater dans les documents mis à ma disposition, leur lopin de terre aurait fait partie des lots 17 et 18.

Malgré des recherches entreprises dans les registres des terres, je n'ai pu retracer la transaction concernant l'achat spécifique de ce lot. Cependant, après étude du cadastre et de plusieurs marchés conclus, il m'est venu la déduction que ce Simon Provencal aurait obtenu ce lot de Onésime Clairmont ou de ses légataires universels.

Il pourrait aussi s'agir d'une vente dite « tout-titre », c'est-à-dire une vente conclue de gré à gré, sans contrat notarié. Un accord basé seulement sur la parole des deux parties réglait la transaction comme cela se passait parfois à cette époque-là. Dans cette condition, aucun titre légal ne demeure disponible pour fins de recherches de possession de lots.

Je connais très peu de renseignements sur cette famille ayant vécu au Sept en même temps qu'y ait résidé ma grand-mère sinon ceux fournis par elle et les quelques recherches exécutées dans les répertoires des mariages à ma disposition. Originaire de Mascouche, ce Simon Provencal prend épouse à St-Ambroise-de-Kildare à l'âge de 22 ans. C'est en effet à cet endroit qu'il choisit d'épouser Basilice Arneault, native de St-Paul-de-Joliette, fille de Benjamin Arneault et de Marie-Rose Martineau en ce mercredi du 16 novembre 1853.

Cette épouse lui donnera 5 enfants dont le dernier Damase inscrit dans les registres de la paroisse de St-Gabriel le 18 janvier 1858. Ce qui me fait croire qu'en 1857, ce Simon Provencal et sa famille serait déjà installé sur leur lot au Sept, demeurait du moins

au Canton Brandon dont faisait partie tout le territoire de St-Gabriel avant que s'en détachent en 1867 les six derniers rangs pour former la nouvelle paroisse de St-Damien.

Cette épouse Basilic Arneault décéda peu de temps après la naissance de ce dernier enfant. Je n'ai pu malgré des recherches intensives retracer la date de son décès, ni l'endroit où elle fut inhumée. Les paroisses limitrophes de St-Damien restent muettes à son sujet, n'en révèle pas le secret. A-t-on omis de l'inscrire comme cela arrivait parfois? Tout est possible. Elle n'avait que 22 ans; elle abandonnait son époux avec cinq enfants en bas âge sur les bras.

Sans trop tarder, Simon Provencal trouve une nouvelle épouse en la personne de Aurore Thibodeau, fille de Joseph Thibodeau et de Rose Toupin. Cette fois-ci, leur mariage sera célébré à l'église de Ste-Elizabeth en date du lundi 3 mars 1862.

L'union de ce nouveau couple durera jusqu'à leur décès respectif. Le recensement de 1871 nous indique qu'au ménage no. 88 vivaient Simon Provencal, cultivateur, âgé de 40 ans et son épouse Aurore Thibodeau, âgée de 31 ans. La famille se compose à ce moment-là de huit enfants. On retrouve le même couple inscrit au recensement de 1881. De son côté, le livre des comptes de la Fabrique de St-Damien nous indique clairement que Simon Provencal possède le banc no. 1 de la deuxième rangée de six bancs au jubé de l'église paroissiale en 1873.

Autre fait que j'ai pu retracer sur cette famille Simon Provencal. Plusieurs d'entre nous sont au courant que par l'inauguration de la loi de Mercier en 1880, les pères de famille de douze enfants vivants sont reconnus ayant droit à cent acres de terre publique. En consultant le « Bulletin de la Société de Généalogie Delanaudière - NOS SOURCES (Volume 20 – No 2 - Juin 2000 - Page 73.) l'index des familles de douze enfants répertoriés nous divulgue ce qui suit. Simon Croze-Provencal, de ses deux épouses là mentionnées, est reconnu comme chef d'une famille de 12 enfants vivants, soit trois garçons et neuf filles. Il se vit alors octroyer 91 acres de terre boisée située dans la partie no. 10 du rang A dans le Canton Joliette (Partie St-Damien.) Peu de familles ont pu se voir mériter une terre à bois (Lot de soutien) pour les aider à survivre avec leur épouse et leurs nombreux enfants. Notons les couples résidants à St-Damien qui se sont vu octroyés de tels lots de soutien en même temps que ce colon Simon Provencal.

Jean-Marie Boucher (Georgianna Tellier.)
(12 enfants. - 9 garçons 3 filles.)

Elisée Dandonneau (Marie-Lina Gravel.)
(12 enfants - 11 garçons 1 fille.)

Maurice Rondeau. (Monique Pichereau dit Vincent.)
(12 enfants. - 7 garçons 5 filles.)

Veuve Olivier Sylvestre - (Née Marie-Louise Michaud.)
(12 enfants. - 5 garçons 7 filles.)

Simon Blanchard dit Turenne. (Marguerite Gareau.)
(12 enfants. - 7 garçons 5 filles.)

Une loi qui aurait aidé ces familles nombreuses tout en leurs conférant un honneur bien mérité et envié par plusieurs de leurs contemporains.

Ma grand-mère m'a souvent parlé de ce Simon Provençal comme étant un homme énergique, ambitieux, travailleur acharné, dur à son corps, autoritaire à l'égard des siens, dont la vaillance à la besogne suffisait à vaincre les obstacles les plus ardues. Une force de la nature. On disait de lui que ses mains paraissaient si puissantes qu'elles semblaient capables de déraciner un chêne bien planté. Son regard noir et si menaçant aurait pu retrousser le diable lui-même si cela aurait pu être possible.

Il fallait le voir travailler, s'échiner à la tâche afin de survenir aux besoins de sa famille importante. Les têtes se tournaient vers lui, un peu comme les tournesols vers le soleil. Un type plein et entier qui lançait chaque matin un défi à la fatigue de vivre et de peiner, toujours satisfait du devoir accompli.

Une de ses filles, Herminie Provençal, épousa Médéric Dénommée (fils de feu Joseph Dénommée et Domithilde Poliquin.) à St-Damien, le 18 juin 1889. Ce Médéric Dénommée, forgeron, était le frère de Adélarde Dénommée (Eulalie Marion.), le père de ma grand-mère. Ce qui fait que celle-ci a doublement connu cette famille de Provençal : De par son passage au Sept et par le fait du degré de parenté associé au mariage de son oncle Médéric.

Le registre des transactions des terres du Bureau des Enregistrements de Berthier nous apprend que ce Simon Provençal vendit une partie de son lot au Sept le 17 avril 1900 à Téléphore Turenne (Délia Beaulieu.). Il avait alors 69 ans. Ce serait-il retiré au village de St-Damien? Serait-il venu finir ses jours chez son fils Gédéon (Arsélie Laporte.) demeurant plus du côté de la paroisse de St-Gabriel? Aucun document ne peut le confirmer avec exactitude.

C'est ainsi qu'après avoir vécu la majeure partie de sa vie au Sept, Simon Provençal put se rendre à l'évidence que sa mission était accomplie. Il put partir l'esprit en paix, avec la satisfaction d'une vie bien remplie. C'est soulagé qu'il quitta cette terre le 29 septembre 1910 à l'âge respectable de 79 ans.

Sa deuxième épouse lui surviva de 19 ans. Elle décèdera à son tour le 10 juin 1929 à l'âge enviable de 88 ans.

Ils reposent tous les deux l'un près de l'autre de leurs durs labeurs dans l'enceinte du cimetière de St-Damien, protégés par l'empreinte de la croix pour leurs services rendus à leur patrie.

Ainsi la mort assécha définitivement leurs dernières larmes provoquées par tant de

de tâches ingrates au cours de leur réalité de défricheurs entreprenants sur un lot pénible à cultiver. Leur agonie se révéla le dernier trait noir de leur existence ici-bas.

En continuant d'avancer toujours en suivant la ligne frontalière du Sept, nous arrivons dans une prairie bien dégagée, au sol plus marécageux, engendrant une clairière féconde où pousse à profusion le beau foin jaune. Un peu en retrait de ce chemin de division, à proximité d'un sentier en terre battue débouchant sur les rives du petit lac Ida, s'élevait une autre maison de colons, celle d'un certain Henri Nadon.

Malgré que le nom de cet habitant du Sept fût inscrit sur le plan sommaire du Sept ébaucher selon les directives de ma grand-mère, celle-ci ne m'en a pratiquement jamais parlé. Du moins, je n'en ai pas gardé une souvenance nourrie.

Je ne possède aucune autre preuve que ce témoignage muet conservé pour affirmer que cet Henri Nadon ait habité le Sept autour des années 1900. Le seul et unique document trouvé prouvant son passage à St-Damien est celui de l'acte de baptême d'un fils né dans cette paroisse le 15 novembre 1921.

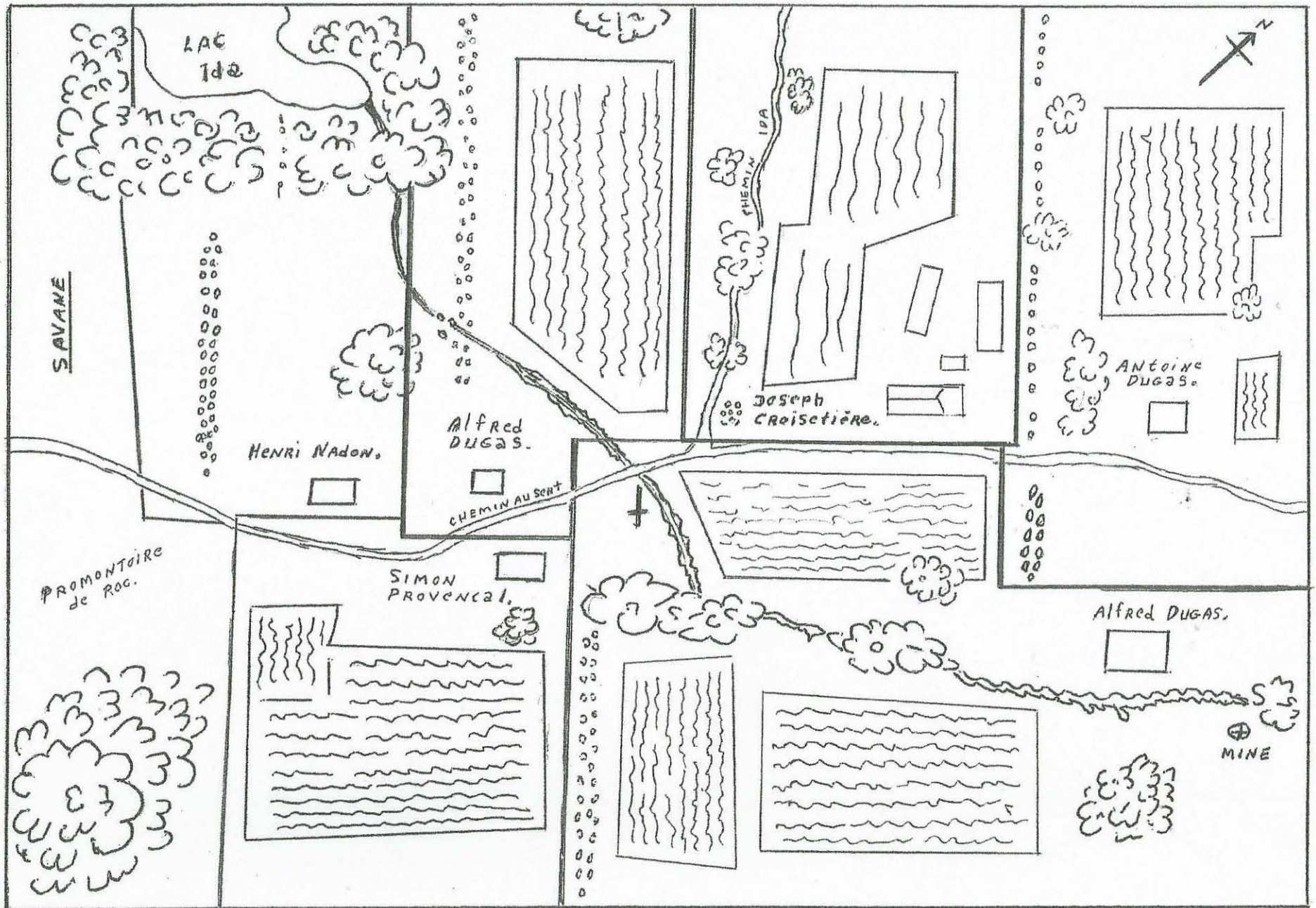
Malgré des recherches laborieuses dans les registres des paroisses avoisinantes, je n'ai rien trouvé sur ce couple Henri Nadon (Plilomène Racine.) m'indiquant leur présence dans les parages du Sept. La preuve de leur existence m'est cependant assurée. J'ai pu en effet retracer leur mariage à Ville St-Laurent, Montréal, le 11 juin 1906. Pour que se confirme le témoignage de ma grand-mère, cet Henri Nadon aurait dû habiter au Sept avant son mariage s'il y a réellement séjourné en même temps que ma grand-mère. Que pourrais-je ajouter de plus alors qu'aucun document ne vient à ma rescousse pour me donner l'opportunité d'élaborer sur ce couple Nadon-Racine?

Voilà qui termine cette période de la traversée au Sept de ma grand-mère paternelle au début des années 1900 dont il m'est resté en mémoire quelques bribes. Il est fort possible que les activités à cet endroit aient atteint leur apogée peu après cette époque-là. Par la suite, dû au fait que ces colons dont nous venons de faire connaissance aient quitté les lieux pour s'établir plus près du clocher paroissial, les terres du Sept pénétrèrent alors dans une sorte de léthargie d'abandon progressif.

La vie laborieuse implantée au Sept n'a pu traverser les limites du temps. Dans le prochain chapitre, nous verrons en quoi se traduit cette régression. Nous en suivrons les étapes de l'abandon définitif par ses habitants échelonné semble-t-il sur une assez longue période.

Ce mardi du 9 janvier 2007.

Plan du Sept vers 1895.



Triomphe du temps sur le Sept.

Cette portion du Sept que j'expose dans la présente étude a toujours présenté un contenu résistant auquel ses habitants on toujours dû s'opposer. Ce fut toujours une lutte de tous les instants avec le temps, un combat à finir entre deux antagonistes de résistance disproportionnée. Même pour les défricheurs des débuts, taillés à la mesure de la nature, leur passage à cet endroit isolé fut une épreuve constante leurs permettant à peine de partager entre eux le pain noir de leur misère. Ils crurent un moment triompher du Sept, mais ce ne fut qu'une illusion passagère. Leur espoir s'est perdu, n'a pu l'emporter.

Cela n'empêche pas qu'après le départ des premiers arrivants, le Sept ne sombra pas dans la désertion totale, dans l'abandon complet de ses activités coutumières. Le temps triomphait de façon définitive du labeur opiniâtre des pionniers agrippés à la vie en forêt où ils se sentaient chez-eux. Tout ce temps, toutes ces énergies consacrées à l'approvisionnement du Sept le fut pratiquement pour rien. Le temps est parvenu à la longue à saper leurs efforts, à anéantir à jamais leur espérance.

Tout semble croire qu'après le départ des premiers défricheurs que les outrages du temps avaient déplacés vers le village, la majorité des quelques maisons du Sept demeurèrent abandonnées. Les terres ayant conservées leur qualité de culture, quelques chefs de famille qui vivaient dans la plus abjecte pauvreté crurent le temps venu de prendre possession de ces lots laissés vacants afin de tenter d'asservir à leur tour la nature austère leurs permettant de tenter d'y survivre pour un bout de temps au moins.

Un motif puissant poussait ces désœuvrés à agir de cette façon; celui de la pauvreté la plus sordide. Conjonction déshonorante qui occasionnait des situations pénibles, engendrait de la famine dans ces familles défavorisées. Une faim qu'il fallait par tous les moyens possibles assouvir avant que n'arrive le pire.

Des recherches entreprises dans les registres fonciers du Bureau des Enregistrements de Berthier ainsi que des consultations auprès de certains descendants de ces familles concernées, confirment plusieurs transactions de biens fonciers réalisées entre les années 1910 et 1930. Plusieurs déplacements de particuliers, un va-et-vient continuuel semble avoir habité le Sept pendant cette période charnière. En effet, plusieurs lots et parties de lots changèrent de mains fréquemment démontrant par ce fait l'instabilité des acquéreurs vite insatisfaits de leur sort.

Je ne prétends pas dans ce chapitre de tout résoudre les énigmes, éclaircir les nombreuses mutations qui ont perturbé la tranquillité du Sept à cette époque-là. Je n'ai entrepris qu'un examen succinct dans les registres des transactions des terres afin d'y en

extraire certains renseignements concernant les allées et venues dans cette partie de rang isolé. Informations précises que j'ai fondé avec celles fournies par la tradition orale transmise dans les familles par leurs prédécesseurs engagés dans tous ces marchés contractuels. Je me contenterai d'en esquisser un exposé sommaire afin d'en révéler d'une façon commode les grandes lignes des différents déplacements de population à cette période de transition peu banale.

Comme nous l'avons appris au chapitre précédent, les défricheurs originels avaient dû céder devant une tâche devenue trop lourde pour leurs capacités au déclin et quitter définitivement le Sept pour tâcher de finir leurs jours en paix sous l'ombre sécurisante de leur clocher paroissial.

Maintenant, jetons un regard sur tous ces mouvements de la population au Sept par la consultation de quelques transactions inscrites à l'index aux immeubles conservées par le registrateur du district de Berthier.

A un moment donné, le Dr. Albert Laurendeau (Marie-Georgianna Merezzi), médecin de la paroisse de St-Gabriel, posséda une partie des lots no. 27 et 28 au Sept. Achat qu'il avait effectué plutôt pour spéculation que pour songer à s'y établir. Peut-être aussi dans le but de s'assurer une réserve de bois de chauffage qu'il faisait bûcher par des engagés. Je n'ai pu retracer ni la date, ni de qui il avait obtenu ce lot.

Le 9 juillet 1894, le Dr Albert Laurendeau vend son emplacement à Téléphore Turenne (Délia Beaulieu.). Ce dernier achète une autre pièce de terre de Simon Provençal le 17 avril 1900 afin d'agrandir son bien. Le notaire Hector Champagne, N.P. de la paroisse de St-Gabriel détient une obligation sur ces lots pour en avoir avancé l'argent comme bailleur de fonds.

Téléphore Turenne vend son lot le 7 septembre 1910 à Joseph Beaulieu qui le revend à son tour à Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.) qui en complète le défrichement et s'y construit une maison et des bâtiments de ferme neufs. Il y vivra 17 ans avec sa famille. Celui-ci devra se rapprocher à son tour du village, la maladie de son épouse l'y obligeant. Joseph Croisetière doit donc se résoudre à vendre cette portion de terre qu'il avait soumise de ses mains et de ses sueurs. Il la cède par contrat notarié le 7 décembre 1927 à Léopold Bibeau (Opalma Dugas.). Quelques années après son décès survenu le 11 septembre 1931, sa succession devra reprendre la terre faute de respect des conditions de vente.

Ce lot sera à nouveau vendu par la succession une partie à Gérard Beauparlant (Robéa Dubeau.) et l'autre à son beau-frère Adrien Dubeau (Ida Beauparlant.), qui achètent ce patrimoine en partenaires. Cette terre fut achetée dans l'intention de l'utiliser comme terre à bois leurs permettant de s'approvisionner en bois de chauffage et peut-être même d'en faire la vente.

Gérard Beauparlant vendra une partie de cette terre à bois à son fils Claude Beauparlant (Colombe Bruneau.) le 11 mai 1960. Ce fils poursuivra l'œuvre de son père en y

bûchant du bois de corde qu'il vendra un peu partout dans la région. J'ai moi-même acheté longtemps ma provision de bois de chauffage de lui jusqu'à ce qu'il tombe gravement atteint d'un cancer.

Le 8 décembre 1977, Gérard Beauparlant vendra encore une autre partie de son lot à bois à son fils Claude. Celui-ci fera le commerce du bois de chauffage et la coupe de la « pitoune » jusqu'à son décès survenu le 7 janvier 1995.

Ces terres à bois reviennent alors par succession à ses fils Daniel et Louis, ainsi qu'à leurs sœurs Céline et Sylvie. On m'a dit que les deux frères avaient acheté les parts de leurs sœurs. Ces personnes possèdent encore ces terres à bois au moment où j'écris ces lignes.

La première transaction concernant les lots no. 17 et 18 que j'ai pu localiser dans l'index aux immeubles que j'ai fait extraire du Bureau des Enregistrements de Berthier se révèle celle d'un contrat d'hypothèque de la terre de Alfred Dugas, père, par le notaire Hector Champagne. En effet, ce 7 août 1902, cet Alfred Dugas dû se soumettre à grever sa terre d'une charge hypothécaire de \$ 650.00. Ce n'était pas indéfiniment facile de vivre presque toujours sans argent. Il fallait parfois se restreindre à des actes qui ne plaisaient pas toujours et qu'on aurait pu s'abstenir. Mais, il fallait survivre, passer au travers les difficultés toujours présentes de l'existence.

Un peu plus tard, Alfred Dugas vend une autre partie de son lot à son fils Georges Dugas (Léa Beaulieu.) le 14 octobre 1907. Cette portion de terre lui est offerte à bas prix, une aubaine qu'il ne peut refuser.

Quant à l'autre partie de ce lot appartenant encore à Alfred Dugas, père, il reviendra par succession à son fils Alfred Dugas (Albina Laferrière.) au décès du père le 15 avril 1933.

Cet Alfred Dugas, fils, vendra cette partie de lot à Albert Bernatchez (Mathilda Cormier.) le 21 octobre 1944. Cependant, le 22 mars 1950, cette portion de terre sera reprise par le fils d'Alfred, Arthur Dugas (Irène Coutu.). Celui-ci la rachètera pour le coût des impôts fonciers demeurés impayés par le possesseur précédent.

Arthur Dugas bûchera cette terre et en sortira le bois pour le commerce autant du bois de pulpe (Pitoune.) que le bois de corde servant au chauffage des maisons. Le 7 septembre 1966, cet Arthur Dugas vend la majeure partie de ces lots no. 17 et 18 à Paul Gagné (fils de Lucien et de Jeanne-d'Arc Gravel.) en société avec son beau-frère André Doire (Madeleine Gagné.). Toutefois, André Doire gardera peu de temps son acquisition car il vendra sa dite part d'associé à Paul Gagné le 7 décembre 1970 qui deviendra l'unique possesseur exclusif de tout ce domaine.

Une autre mention inscrite à l'index des immeubles nous apprend que le 19 juillet

1978, Robert Boucher (Liliane Ferland.) qui vient d'acheter une terre adjacente à celle de Paul Gagné obtient de celui-ci une servitude pour un droit de passage.

En cours d'été 1967, Paul Gagné se construit un petit camp au toit à appentis. Un modeste refuge qu'il conservera tel quel pendant 21 ans. A l'automne 1988, il agrandira son camp en y ajoutant une chambre et une toilette intérieure. Une armoire de cuisine avec comptoir en modifiera tout l'aspect. Il profitera des travaux de rénovation pour coiffer la bâtisse d'un toit en tôle en pentes aiguës bien pratiques l'hiver pour éviter l'accumulation de neige.

Paul Gagné (Jeanne d'Arc Dulong) en obtient les nouvelles lettres-patentes émises par le Ministère de l'Agriculture, de Pêcheries et Alimentation en date du 1^{er} mars 1996. Ce vaste domaine demeure toujours la propriété de Paul Gagné encore de nos jours. Un discret petit ruisseau traverse toujours une portion de cette terre mais avec un débit beaucoup plus réduit qu'au premier temps de la résidence au Sept.

Au plus loin que nous permet la disponibilité des documents recueillis dans l'index aux immeubles pour le lot no. 19, la première transaction inscrite est celle d'une donation. Ce don se révèle être un cadeau de mariage accordé le 17 juin 1897 par Norbert Joly (Esther Desrosiers.) à son fils Joseph Joly qui devait épouser Rose-Anna Poirier à St-Félix le 27 septembre de l'année suivante.

Le 9 septembre 1904, Ludger Joly (Agnès Mondor.) achète cette propriété du possesseur précédent, son frère. Pour une raison que j'ignore, ce Ludger Joly vend cette terre la même journée à Joseph Morin (Aénaïde Beausoleil.) de St-Gabriel. Le 14 septembre 1909, les documents nous indiquent une obligation d'hypothèque par Eugène Lafortune (Marcelline Turenne.) pour un montant de caution au montant de \$ 400.00.

Après avoir conservé ce lot pendant huit ans, Joseph Morin le vend à son fils Wilfrid Morin (Marie-Anne Paquette.) le 16 mai 1917. Celui-ci l'échange à Moïse Gravel (Philomène Baril.) probablement contre une autre propriété lui convenant mieux. Moïse Gravel décède le 20 août 1928. C'est à son épouse Philomène Baril que revient le lot par testament. Celle-ci prend partie de se départir de ce lot en le vendant à son fils René Gravel (Albany Lafortune.) le 19 mai 1933.

René Gravel conservera son lot pendant 31 ans. Il le vendra alors à Jules Gravel (Marguerite Marchand.) le 28 août 1964. C'est la dernière transaction connue inscrite pour ce lot dans les documents dont j'ai pu avoir accès.

La plus ancienne transaction que j'ai pu retracer du lot no. 24 est celle de la vente

par Paul Clairmont (Cécilia Bayeur) à Alfred Dugas, fils, (Félicité Bellerose.), vente consentie le 1^{er} avril 1908. La même journée, cet Alfred Dugas revend le lot qu'il vient d'acquérir à son fils Georges Dugas (Léa Beaulieu.)

Quatre ans plus tard, Georges Dugas cède son lot à Moïse Beaulieu (Elizabeth Tellier.). Le contrat de vente est passé le 10 octobre 1912. Deux jours plus tard, soit le 14 octobre 1912, le lot passe aux mains de Philibert Beaulieu , son fils, (Emilie Turenne.) après que le lui ait vendu son père.

L'année d'après, soit le 13 septembre 1913, Philibert Beaulieu revend une partie de son lot à Ovila Turenne (célibataire.). Cette partie de terrain sera revendue par Ovila Turenne à Alfred Tellier (Florence Grenache.) le 9 juin 1943.

La première partie de ce lot no. 24 devenue possession de Philibert Beaulieu sera vendue à Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.) le 12 février 1918. M. Croisetière gardera ce lopin de terre pendant douze ans. Effectivement, il se voit contraint de vendre à cause de la maladie de son épouse. La vente se finalise le 22 avril 1930 alors que Joseph Gravel (Mathilda Duperrault.) en devient le prochain propriétaire. Jusqu'au 27 novembre 1937 alors que celui-ci vend ce lot à Euclide Gravel (Marie-Louise Tessier.) de la paroisse de St-Jean-de-Matha.

Après avoir donné cette terre à Edgard Gravel, son fils, ce dernier la vend la même journée à Joseph Tellier (Délia Comtois.) le père d'Alfred Tellier (Florence Grenache.) qui prendra possession de l'autre partie de ce lot no. 24 comme nous l'avons signalé précédemment. Au décès de son époux, Délia Comtois devient propriétaire de sa partie de lot de par le testament de son épouse en mai 1958.

Ce lot aurait appartenu plus tard à Jean-Luc Ratelle qui le vendra à Raymond Fortin et Carmen Monier le 12 juin 1980. Ceux-ci revendront leur propriété le 3 juin 1997 à Jean-Yves Gouin qui l'incorpore en compagnie le 8 février 2000 sous l'appellation de Erabière Lanaudière inc.

En consultant toujours l'index aux immeubles, deux transactions concernant le lot no. 23 ont particulièrement attiré mon attention.

La première s'agit d'une vente d'une partie de ce lot par Georges Dugas (Léa Beaulieu) à Joseph Gravel (Mathilda Duperrault.) en date du 30 avril 1903.

Un deuxième marché consiste à la vente de ce même lopin de terre par Joseph Gravel à Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.) un peu après dix ans de possession, soit le 26 mai 1913.

Ces deux conventions notariées nous intéressent particulièrement à cause de l'acquisition de cette partie de lot par Joseph Croisetière qui prouve hors de tout doute

qu'il a possédé une grande superficie de terre au Sept. Nous comprenons ainsi mieux le processus d'acquisition des terres par ceux qui se sont établis pour vivre au Sept

D'autres transactions sont effectuées par Alfred Dugas concernant une partie du lot no. 15. Mes recherches m'ont appris en effet ce qui suit. Alfred Dugas (Félicité Bellerose.) concède par vente une partie de ce lot à Norbert Joly (Esther Desrosiers.) le 12 septembre 1908. Cinq ans plus tard, soit le 18 juillet 1913, Norbert Joly cède à son tour son bien à son fils Louis Joly (Délia Goulet.)

Ce Louis Joly gardera cette portion de terre pendant 27 ans. Le 20 décembre 1940, celui-ci vend à son tour à son propre fils Lucien Joly (Laurette Grandchamp.) par contrat passé devant notaire public. Constat évident que cette partie de lot appartient alors à la famille Joly pour une 3^e génération pendant trente-deux ans.

Le 1^{er} mars 1956, la chaîne de la possession par la génération des Joly se brise alors que Lucien Joly vend son lot à Gérald Ménard (Fernande Gravel.)

Le 14 février 1973, un propriétaire du lot voisin Charles-Edouard Morin (Maria Bibeau.) vend une large étendue de terrain à Robert Boucher (Lilianne Ferland.) au sud-est des lots appartenant aux propriétaires déjà existants. Ce Robert Boucher y fit construire un camp confortable devant lequel il élargit une mare, un étang pour le transformer avec succès en un petit lac de belle superficie encaissée par les arbres fournis de la forêt existante. Un sentier est aussi élargi pour le transformer en un chemin plus praticable.

Comme ce nouveau chemin se devait de traverser les lisières des terres adjacentes, Robert Boucher se doit de signer des conventions avec les détenteurs de ces lots afin que ceux-ci accordent une servitude en droits de passage.

Un contrat à cet effet est signé avec Gérald Ménard le 23 juin 1975. Trois ans plus tard, soit le 19 avril 1978, Paul Gagné (Fils de Lucien et de Jeanne d'Arc Gravel.) signe à son tour une servitude pour droits de passage sur une partie de sa terre où se trouve déjà un chemin que Robert Boucher s'engage à rendre plus praticable ce qui dû faire l'affaire des parties contractantes.

Plusieurs autres contrats de vente de terre se sont effectués sur le territoire du Sept. Ce qui eut pour effet de changer l'aspect des lieux car chaque propriétaire adapte sa nouvelle acquisition en fonction de ses besoins spécifiques.

A titre d'informations complémentaires il est de bon aloi de fournir quelques autres marchés conclus susceptibles de nous intéresser.

Antoine Dugas (Azilda Dandonneau.) cède par donation son lot no. 18 à sa fille Célina Dugas (Jean-Baptiste Gareau.) le 7 janvier 1905; celle-ci vendra ce lot la même journée à son frère Alfred Dugas (Félicité Bellerose.) Question de stratégie sans doute. Une autre transaction trouvée est celle consentie entre Philibert Beaulieu (Emilie Turen-

ne.) et Joseph Gravel (Mathilda Duperreault.) le 1^{er} mars 1918 concernant une partie du lot no. 18. Philibert Beaulieu avait obtenu cette pièce de terre de Théophile Forget (Marie Beausoleil.) le 10 décembre 1910

Aussi deux transactions sur le lot no. 20 ont suscitées mon attention. Il s'agit de deux marchés passés entre deux propriétaires du Sept dont les noms sont bien connus.

Le 22 avril 1930, Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.) vend une étendue de terrain par acte notarié à Joseph Gravel (Mathilda Duperreault.). Ce dernier conservera ses droits sur cette terre un peu plus de sept ans avant de vendre à son tour à Euclide Gravel (Marie-Louise Tessier.) de St-Jean-de-Matha, le 27 novembre 1937.

Un autre acte de vente sur le lot 20 nous livre le contenu qui suit. Vente par Cléophas Gagné (Rose Lépine.) à Arthur Dugas (Irene Coutu.) passée devant le notaire le 22 septembre 1967. Mes recherches n'ont pu me révéler de qui Cléophas Gagné avait acheté cette terre. Mon étude m'a seulement appris que ce Cléophas Gagné était le fils de Ovila Gagné et Amanda Henrichon, donc l'oncle de Paul Gagné l'un des propriétaires actuels d'un emplacement au Sept depuis l'année 1966. Une découverte fortuite dont il fut impossible de relier à des transactions antérieures qui auraient permis d'en savoir davantage. Il aurait été intéressant de savoir quand et de qui ce Cléophas Gagné avait acquis son lopin de terre.

Retraçons maintenant un bref historique d'un autre lot tel que conservé dans l'index des immeubles aux archives du Bureau des Enregistrements de Berthier.

Le 18 décembre 1976, Arthur Dugas vend la presque totalité du lot no. 15 aux propriétaires de la Scierie Tessier-Lachance de Ste-Elizabeth afin d'approvisionner en bois leur moulin à scie.

Neuf ans plus tard, soit le 27 août 1985, Gilles Aussant acquiert une partie de ce lot des propriétaires de la Scierie Tessier-Lachance. Le 22 décembre 1988, Gilles Aussant achète encore de Denis Lachance le restant de ce lot no 15.

Le 12 avril 1991, Gilles Aussant vend une large superficie de ce lot à Gérard Bergeron de Sorel.

Le 1^{er} juin 1995, M. et Mme Christophe Kenstead et Suzanne Bessette achète une autre partie de ce lot appartenant à Mme Ghislaine Aurel. J'ignore complètement de qui cette dernière avait obtenu ce lot.

Le 1^{er} mai 1996, Gabriel Bergeron obtient les nouvelles lettres-patentes émises par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et Alimentation du Québec.

Le 30 janvier 2001, Gilles Aussant transige avec le couple Christophe Kenstead et Suzanne Bessette en rachetant leur portion de terre acquise six ans auparavant de Ghislaine Aurel.

Gilles Aussant ne conservera pas ses propriétés longtemps. En effet, le 8 septembre 2003, il parviendra à vendre à Jacques Ifrah qui projette de réaliser une formidable promotion immobilière au Sept. Le 1^{er} mars 2004, Paul Gagné (Jeanne d'Arc Dulong.) demeurant à Ste-Elizabeth, vend une lisière de terre à cè Jacques Ifrah lui permettant ainsi d'agrandir son territoire en vue de la réalisation de son plan de complexe immobilier. Il s'agit ici d'une partie du lot no. 17.

Pour que se réalise ce projet de construction, il en coûterait fort cher pour livrer l'électricité dans ce coin isolé et montagneux du Sept. Il faudrait franchir dans toute sa largeur le chemin Ida qui traverse le rang 8 jusqu'au pied du 9^e rang. De plus, la Municipalité de St-Damien refuse de prendre à sa charge l'entretien du chemin Ida qu'il faudrait améliorer pour le rendre plus accessible, praticable à longueur d'années en automobiles. Sans compter les rues futures tracées au sein du projet d'expansion que la dite municipalité aurait à ses charges. Tout cela sans savoir si l'on parviendrait vraiment à abolir tous les obstacles qui s'y présenteraient en cours de réalisation.

Jacques Ifrah et son groupe se doivent donc de reporter les travaux projetés. Il est donc décidé de former une compagnie « 9134-2055 Québec inc. » à qui est vendu le terrain qu'ils possèdent présentement. Cette vaste superficie de terrain, en 2006, est mise en vente avec l'espoir de trouver un éventuel acheteur intéressé.

En date du 19 mai 2006, l'index des immeubles mentionne la déclaration de décès de Gérard Bergeron propriétaire d'une partie de ce lot depuis 1991. C'est la succession qui en conserve les droits. Voilà pour le lot no. 15.

Signalons au passage trois transactions inscrites concernant une partie du lot no. 20 qui devraient nous intéresser plus particulièrement.

Tout d'abord, le 9 avril 1962, Roméo Généreux (Délia Gadoury.) achète une partie du lot no. 20 de Armandine Tellier, la fille de Joseph Tellier (Délia Comtois.) décédé en juin 1958. Elle avait obtenu ce lot par legs testamentaire au décès de son père.

Le 20 novembre 1986, Roméo Généreux lègue par vente son bien immobilier à Bertrand Généreux (Louise Comtois.), son fils. Ce dernier vendra sa nouvelle acquisition moins d'un an plus tard, soit le 1^{er} septembre 1987 à Gilles Aussant qui agrandit une autre fois son bien.

J'ai cru bon de livrer ces quelques précisions advenant le cas où l'on voudrait élargir les horizons de cette recherche, explorer davantage la destinée du Sept.

Maintenant reste le lot no. 26 considéré dans ce récit comme faisant partie du Sept mais qui en réalité s'étend plutôt dans le rang huit à partir de la ligne frontalière du Sept.

Cette portion du rang huit nous intéresse particulièrement à cause de son propriétaire actuel Jules Lafortune dont la propriété offre aux passants son hospitalière maison de pierres des champs, répartissant son étendue en partie au Sept se déployant en superficie vers le rang huit.

L'historique contemporain de ce lot débute par une donation par Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.) à son fils Clément Croisetière (Alma Cédras.) à une date indéterminée que je n'ai pu retracer dans l'index des immeubles.

Le 31 décembre 1935, ce Clément Croisetière vend son lot à René Gravel (Albanie Lafortune.). Un lot qu'il ne gardera que pendant sept ans.

En effet, en 1942, René Gravel vend la moitié de son lot à Joseph Tellier (Délia Comtois.). Il vendra le restant de ce lot huit ans plus tard à Sylvio Lafortune (Victoire Beauparlant). Une transaction datée du 8 juin 1950.

Le 15 juin 1977, Sylvio Lafortune vend cette terre à son fils Jules Lafortune, enseignant. Le nouvel acquéreur entreprend alors la construction d'une vaste maison en pierres des champs. Les travaux s'échelonnent sur une période d'environ dix ans. Jules Lafortune demeure toujours en 2007 le propriétaire de cette solide maison de campagne construite sur l'emplacement même des vieilles fondations de pierres abandonnées à l'usure du temps après le départ des premiers résidents.

A l'été 2001, Jules Lafortune réclame à la Municipalité de St-Damien la permission de baptiser légalement le chemin frontalier au nom du dernier résident actif sur ces terres, soit Joseph Croisetière. Il obtient l'autorisation d'installer un panneau de signalisation « Arrêt » coiffé de l'appellation CH. JOS-CROS. Une belle marque de patriotisme et de respect à l'endroit de cet agriculteur qui a marqué longtemps la destinée du Sept par les activités soutenues accordées au maintien de sa ferme jadis florissante. Souhait pour que ce témoignage de reconnaissance soit préservé de tous actes de vandalisme toujours possible en lieu aussi isolé.

La tradition orale.

Maintenant que nous avons pris connaissance des principales transactions des terres conservées au Bureau des Enregistrements de Berthier, nous allons nous servir de la tradition orale conservée encore par quelques contemporains qui ont bien connu ceux dont nous allons parler. Certains de ceux-là ont même assisté de près ou de plus loin à la décrépitude du Sept.

Bien que les premiers arrivants aient dû abandonner le Sept vers les années 1905 à cause de leur âge avancé qui les empêchait de poursuivre leur œuvre, je crois que l'endroit ne fut pas complètement déserté. Les lots étant déjà en culture, la forêt se faisant moins imposante, fournissaient des défrichés intéressants à occuper sans trop fournir



Travaux de la ferme vers 1910.

d'investissements, ni d'efforts particuliers avaient pensé certains. La grande pauvreté qui sévissait toujours à cette époque fit qu'un certain nombre de colons démunis lorgnèrent vers cette partie de rang qu'ils crurent avantageux de rétablir, en conséquence profitable pour se sortir de leur indigence et de leur manque flagrant de ressources.

Se rendant compte du rideau forestier maintenant en partie vaincu, ces pauvres petites gens à la dérive n'imaginèrent pas la situation isolée de ces lots juchés au sommet d'une montagne escarpée, séquestrés entre des sédiments de galets et accessibles que par des côtes abruptes, sans possibilité de rejoindre, autrement qu'à pied, un rang voisin plus développé ou le village de St-Damien auquel ils étaient rattachés depuis 1867, année de sa fondation. Ils ne virent que le fait de soulager leur misère, de s'établir sans trop de peines à leur apport sur un lopin de terre dont ils aspirèrent un jour à se retrouver le détenteur notoire.

Les fondateurs avaient réussi à s'implanter au Sept en dépit de bien des obstacles. Ceux des colons qui tentaient de reprendre la relève, voulaient par la force des choses

amplifier leurs actions du passé. Ils vinrent donc pour la plupart habiter ces mansardes délaissées qui leurs permettaient au moins de n'être plus à la charge de personne. Ils demeurèrent confiants de poursuivre le même style de vie que les prédécesseurs. Ils conservèrent une volonté tenace de s'agripper à la terre, la supplier de les nourrir afin de conjurer ce fléau pénible de leur extrême pauvreté. En eux brûlait toujours la flamme inextinguible du travail de la terre.

On allait tenter de prolonger la vie des ancêtres en reprenant leurs gestes répétitifs, en vivant leur propre misère dans l'espoir de faire mieux qu'eux, de vaincre définitivement l'isolement de cet endroit qui avait jadis été tout en belle culture de blé, de maïs et de beau foin doré. Au-travers leurs gestes au quotidien et leur acharnement, ils allaient entourer ce lieu de la muette expression de son passé. Ces braves colons firent preuve d'une audace particulière en croyant faire du Sept une terre fertile, un endroit viable aussi bien installé que certains autres rangs du village. La naissance d'un peuple ne se fait-elle par dans la souffrance?

Après avoir découvert ce qu'ont accompli au Sept les premiers arrivants, je me propose maintenant de présenter ceux qui se sont efforcés de poursuivre leur œuvre de défrichement. Je les expose par la tradition orale qui nous est parvenue mais qui risque l'extinction si nous ne la préservons pas de la dégradation du temps. Familiarités qu'ont conservé dans leur mémoire ces contemporains, parents ou amis de ces gens hardis, qui ont voulu donner au Sept un nouvel essor, une expansion féconde.

Plusieurs rencontres avec ces proches descendants de la génération précédente m'ont fourni les informations qui ont servi de point de départ pour cette partie de document. Témoignages spontanés qui nous avons recueillis, puis confrontés aux renseignements fournis dans les documents officiels et qui dans les grandes lignes, concordent en tout point. Seul s'ajoutent un peu d'histoire locale, d'anecdotes familiales que n'ont pu conserver les rapports officiels contenus dans les registres publics.

Parmi les cultivateurs établis au Sept à cette époque, celui qui a le plus marqué l'endroit autant par sa personnalité que par son sens d'organisation, se révèle être à mon opinion M. Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.), fils de Narcisse.

Celui-ci, à l'automne de 1913, vendit la terre qu'il cultivait au 9^e rang à son fils Georges. Son intention était d'aller s'établir sur un lot situé au Sept.

Il acheta de « Ti-Wiss » Picard une large superficie de terre de 28 arpents de long par 15 arpents de large, dont une grande partie était demeurée en friche. D'après les explications fournies et après avoir consulté le plan cadastral du sept, je suis persuadé que cette pièce de terre occupée par ce Joseph Croisetière, s'avère les lots no. 27 et 28 qui renferment le chemin Ida, ce chemin de ligne qui traverse complètement le 8^e rang. Il parvint à cultiver sa terre sur 10 arpents de large par 25 arpents en étendue. Le reste fut utilisé comme terre à bois qui l'approvisionnait en bois de chauffage l'hiver venu.

Il ne fut pas facile de rendre cette terre productive parce que trop parsemée de roches. Joseph Croisetière a dû trimer dur pour la déboiser, pour en faire de la « terre neuve. » Mais le plus laborieux fut de l'épierrer. Il ramassa suffisamment de roches pour les amonceler en tas et même en ériger une clôture en pierres sur presque trois arpents de long. Vestige encore visible de nos jours.

Bien que ce sol fut difficile à défricher, cette terre finit par livrer un bon rendement une fois toute épierrée et ensemencée. Ce qui permit à son propriétaire de garder en pâturage un cheptel d'une vingtaine de vaches et de deux bons chevaux de traits.

Une maison neuve fut construite selon la coutume de l'époque, c'est-à-dire une « grand'maison » avec cuisine d'été attenante. Cette demeure vint à posséder l'eau courante au robinet, une eau d'une excellente qualité. Cette maison était située un peu en retrait de la ligne frontalière Nord-Ouest, en face des lots appartenant à Alfred Dugas. (Aujourd'hui à Paul Gagné.) Elle se trouvait tout juste à gauche en descendant au pied de la côte du chemin Ida qui aboutit au Sept.

Une ferme de belle étendue, une exploitation agricole bien entretenue avec laiterie et « dépenses », hangar à bois et remise pour les voitures d'été. Un peu plus en retrait derrière la maison s'élevait la grange-étable neuve ainsi qu'une seconde remise pour les voitures d'hiver et les instruments de culture. Au bout du hangar, près de la maison, s'étendait un grand carré de terre meuble où l'on cultivait les plants potagers garantissant une saine alimentation en légumes frais la saison venue.

Comme tous les autres cultivateurs du temps, Joseph Croisetière et sa famille vivaient des produits de la terre. Le lait que donnaient les vaches était écrémé et vendu à Joséphat Grenache (Marie-Anne Tellier.) qui opérait une beurrerie à l'entrée du village. Les bidons de lait étaient ramassés quotidiennement par le beurrier ou à défaut son employé, qui prenait le chemin du 9^e rang, montait au Sept par le chemin Ida, ramassait les « canisses » de lait de ceux qui demeuraient à cet endroit. Il continuait ensuite sa route par le chemin frontalier pour aller sortir au rang St-François un peu plus loin. Il complétait ainsi sa tournée en revenant par le 9^e rang, emportant la crème des cultivateurs de ce rang et les emporter à la beurrerie des Grenache.

Un peu plus tard, à force de parlementer auprès des autorités des postes, notre Joseph Croisetière parvint à obtenir le service de la malle au Sept. Adélard Dénommée (Eulalie Marion.) fut nommé postillon de la Reine pour s'occuper de distribuer et lever le courrier des gens du Sept et de son entourage. Pour ce faire, il suivait le même trajet que l'employé de la crèmerie Grenache. Plus tard, c'est son fils Léo Dénommée qui prit la relève malgré ses 14 ans seulement.

En arrivant à la descente qui aboutissait à la ligne frontalière du Sept, s'élevait un petit enclos, plein de rosiers et de sabots de la Vierge où des gens de bonne foi avaient planté une haute croix de chemin en bois. Vénérable vestige du passé qui a toujours rappelé





Vie quotidienne sur une terre.

aux passants que les occupants du Sept conservaient la foi, étaient venus prier et se recueillir sous l'ombre de ses bras protecteurs ouverts à la miséricorde. Elle n'appartenait à personne en particulier; elle appartenait plutôt à l'histoire, au temps passé qu'elle avait traversé.

Lors de l'élargissement du chemin à cet endroit vers les années 1975, la vieille Croix de chemin fut enlevée, quitta le Sept dont elle avait eu si longtemps la garde spirituelle. Certains y virent là une main sacrilège qui n'avait pas le droit de se permettre un tel geste. Mais on ne peut rien contre la modernité qui ne conserve aucun égard envers les vieilles choses du passé.

Comme aucune école n'existait au Sept, les enfants d'âge scolaire des quelques rares familles qui y résidaient alors devaient se rendre à l'école du 9^e rang. Ils devaient descendre jusqu'en bas des terres du 9^e rang et de là prendre un chemin de raccourci qui arrivait sur la terre de Joseph Marion juste à l'arrière de la petite école de rang qui a su résister aux intempéries jusqu'à aujourd'hui. Le trajet se faisait à pied, bien souvent même nu-pieds.

La famille Joseph Croisetère vécut à cet endroit plus d'une quinzaine d'années et y maintient pour l'époque une production agricole bien adaptée aux besoins de ses dépendants.

En 1927, son épouse étant devenue gravement malade, Joseph Croisetière dut se résoudre à descendre vivre au village de St-Damien, non loin de la beurrerie Grenache.

Cette épouse Philomène Bolduc décèda le 30 décembre 1930 âgée de 71 ans. Tandis que Joseph Croisetière rendit l'âme quelques mois plus tard soit le 11 septembre 1931 à l'âge de 73 ans et 8 mois, laissant derrière le souvenir d'une existence laborieuse.

Son fils Georges Croisetière (Elise Lafortune.) se chargea de liquider la succession de ses parents. La terre du Sept fut vendue à Léopold Bibeau (Opalma Dugas.), le gendre de Alfred Dugas, qui y demeurera pendant quelques années. Ne pouvant remplir les conditions d'achat, la terre fut reprise par la Succession Croisetière. Goerges Croisetière acheta une partie de la terre à bois et une autre au bout de la savane. C'est à cet endroit qu'il récolta du beau foin mêlé de trèfle à pleines clôtures.

Le restant de ces lots sera vendu plus tard à messieurs Gérard Beuparlant et Adrien Dubeau, les deux beaux-frères. Leurs descendants possèdent toujours ces lots de nos jours.

A un moment donné, il existait une grosse roche placée en bordure du chemin Ida à l'extrémité de la terre de Joseph Croisetière, affichant le nom JOS-CROS peint en grosses lettres noires entourées d'un cercle. L'imposante pierre a été déplacée lors de la réfection du chemin. Nous ne pouvons plus y lire l'inscription qu'elle conserve sans doute toujours sous sa masse.

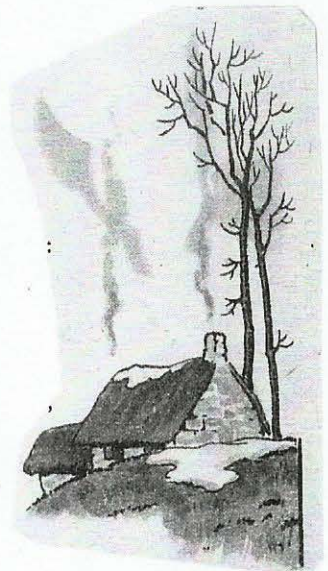
Cependant, à l'automne 2001, la municipalité de St-Damien accepta que le chemin frontalier du Sept fusse baptisé légalement du patronyme de son principal occupant des dernières années. La requête devint une réalité concrète. En effet, à peu près en face où se trouvait l'enclos qui abritait la croix de chemin, à la croisée du chemin Ida, se trouve un poteau de signalisation ARRET coiffé d'un panneau indicateur gravé au nom de CH. JOS.-CROS. Un beau témoignage de reconnaissance envers l'un des derniers occupants du Sept.

M.M. Gérard Beuparlant et Adrien Dubeau ont fini par vendre les bâtisses existantes, maison, hangar, remises et grange-étable à Germain Beaulieu qui les démolira pour utiliser le bois à la construction d'un moulin à scie à St-Charles-de-Mandeville.

Vers les années 1915, Joseph Croisetière, bien qu'établi sur Une plus grande superficie de terre, n'était pas le seul à partager le territoire du Sept en ces temps-là. Plusieurs autres cultivateurs luttaient comme lui pour assurer la subsistance à leur famille dans cet espace forestier dont ils rêvaient de le transformer un jour en un coin de pays viable.

En face de lui, s'étendait le lot d'Alfred Dugas qui le possédait de par ces ancêtres qui l'avaient occupé depuis le tout début des défrichements.

Cet Alfred Dugas (Albina Laferrière.) naquit au Sept et y a toujours vécu depuis sa naissance. Bien que son lot fusse depuis longtemps défriché, la misère semblait toujours vouloir collé à la terre. L'éloignement, l'état lamentable des chemins, joint à tant d'espoir déçu,





Le temps de la récolte des foins.

dissuadaient les plus courageux cultivateurs. Les terres de roches ne suffirent plus à la demande, Les petites gens ont beau s'esquinter à la tâche, leurs peines ne suffirent plus à fournir une sécurité convenable aux familles. Ajoutons aussi à cela le vieillissement des habitants. Alfred Dugas finit par le comprendre. Vers les années 1930, il abandonnera son lot pour venir s'installer ses pénates au 6^e rang à St-Gabriel avec ses vieux parents dont il avait la garde. Il n'en pouvait plus d'exploiter une terre à proximité d'une forêt hostile toujours prête à reprendre ses droits.

Vers les années 1910, après le départ des anciens, le territoire du Sept devint plus ou moins délaissé. Ces terres, qui n'avaient pas tellement changées depuis les débuts, demeuraient dès lors à l'avantage des colons miséreux, de ces chefs de famille qui crurent trouver là une occasion favorable de s'approprier de ces espaces défrichés sans trop de peines.

Ils tentèrent de tirer avantage de la situation pour se mettre à leur apport. Ils crurent alors entreprendre un nouveau rythme de vie qu'ils souhaitaient à l'opposée du dénuement abject qu'ils avaient connu tout au long de leur existence. Ils n'avaient pour but que vouloir se tirer d'affaires.

Il y eut à cette époque-là un tel mouvement de population interrompu qu'il n'est

Pas facile de s'y retrouver. Sans compter que certains y s'ont demeurés sans posséder de titre officiel d'occupation. Ces derniers habitants du Sept s'y étaient pour la plupart installés en désespoir de cause.

Bien que je ne possède que peu de renseignements sur l'occupation de ce dernier groupe de familles au Sept, je vais tenter d'en dégager l'essentiel, tout au moins en recenser les noms qu'une tradition orale a su conserver, du moins préserver en partie. Possiblement juste à temps avant que ceux de la génération actuelle les abandonne à la perte définitive au sein du refuge des siècles.

Voici ce que j'ai appris d'eux sur leur passage au Sept.

Voisin de Alfred Dugas habitait Clément Croisetière (Albina Cédras, fille de Joseph + Henriette Picard.) Ce Clément Croisetière était le fils de Joseph Croisetière dont il fut question précédemment. Je connais peu de chose sur lui sauf qu'il résida au Sept un bout de temps. Vers les années 1923-24, il vendit sa terre à René Gravel afin d'aller s'établir au village de St-Damien. C'est à cet endroit qu'il décèdera le 23 septembre 1958 à l'âge de 68 ans. Son épouse Alma Cédras décèdera à son tour le 12 avril 1975 âgée de 83 ans.

Ce René Gravel (marié à St-Gabriel le 1^{er} juillet 1931 à Albina Lafortune.) ne semble pas avoir occupé sa terre qu'il revendra un peu plus tard à Sylvio Lafortune (Victoire Beauparlant.), les parents de Jules Lafortune le propriétaire actuel dont il sera question plus tard dans ce récit.

En face de Clément Croisetière sont venus demeurer pour quelque temps les frères Edouard et Donat Dénomée, les fils de Romulus Dénomée et Marie-Louise Longpré cultivateur au 11^e rang à St-Damien. Ils auraient abandonné la vie au Sept peu après leur mariage.

Nous trouvons le mariage de Donat Dénomée avec Rose-Alma Cornellier dit Grandchamp (fille de Hormidas + Délia Richard.) dans les registres de St-Damien le 4 juin 1930. Ceux-ci furent inhumés tous les deux dans le cimetière de la même paroisse : Donat le 27 juin 1981 à 74 ans et Rose-Alma le 4 mai 1970 à 58 ans.

Quant au mariage de Edouard Dénomée avec Armandine Turcotte (fille de Gaspart + Maria Abbott.), il est conservé dans les registres de St-Gabriel en date du 28 décembre 1927. Ils vécurent leur vie active comme cultivateur à St-Damien. Tous les deux finirent leurs jours voisin de leur fils Maurice, sur le Chemin du Lac à l'entrée de St-Norbert. Edouard décéda le 3 novembre 1986 à l'âge de 81 ans tandis que son épouse Armandine le retrouva dans la mort le 13 juillet 1999 à l'âge de 88 ans. Tous les deux furent inhumés dans le cimetière paroissial de St-Gabriel.

Originaire de St-Jean-de-Matha où résidaient ses parents, Joseph Gravel vint unir sa destinée à St-Damien le 1^{er} octobre 1895 en épousant Mathilda Duperrault, la fille de feu Jean-Baptiste Duperrault et de Elizabeth Michaud. Quelques années après son ma-



La solitude de l'hiver.

riage, soit le 30 avril 1903, il achète de Georges Dugas une partie du lot no. 23 au Sept où il alla s'établir. C'est à cet endroit que naquirent et vécurent la grande majorité de ses enfants.

Inutile de dire toute la souffrance qu'ils durent endurer, bien que travaillant à la force de leurs poignets, pour réussir tant bien que mal, pour simplement essayer d'échapper à la misère, à cette pauvreté déjà bien en place.

Rien ne leur était plus insupportable que de voir la famine agrandir les yeux de leurs enfants, creuser leur visage, les faire pleurer. Ces parents dévastés se reprochèrent cet état d'indigence. Pour ces pauvres gens, le seul événement d'envoyer leurs enfants au lit le ventre plein se révélait comme tout un gage de réussite.

On ne sait pas grand-chose de la traversée au Sept des habitants de cette époque-là. Plusieurs pour ne pas dire tous ceux qui ont vécu sur le terrain autant d'indigence ont disparus en apportant avec eux le secret de leur destinée à cet endroit.

Les plus grandes calamités connues dans leur passé, pendant leur enfance, du moins celles qui sont demeurées davantage gravées dans leur mémoire, restent certes et à jamais l'expérience de la maladie et de la mort d'un de leur proche.

Le couple de Joseph Gravel (Mathilda Duperreault.) eut à affronter cette terrible épreuve qui devait aggraver davantage leur angoisse. Lors de l'épidémie de la grippe espagnole de 1918, le terrible fléau ravit deux de leurs enfants en l'espace de deux jours. Une petite fille Régina périt emportée par ce mal incurable le 20 novembre 1918 à l'âge de seulement 8 ans et 9 mois. Le lendemain, le plus vieux de leurs enfants, Omer, ce fils aidant et sur qui l'on pouvait compter pour les aider, connu le même sort que sa jeune sœur alors que la morbide affection l'emporte à son tour dans la tombe le 21 novembre 1918 dans la pleine force de ses 22 ans.

Même après ces pitoyables événements qui avaient raviné à jamais leur cœur de parents, Joseph Gravel et sa famille n'eurent pas le choix que celui d'affronter une autre fois les rigueurs de l'hiver dans ce coin privé pratiquement tout soutient. Mais l'idée d'abandonner définitivement le sept se fraya un chemin dans leur esprit. Position qui évoluera jusqu'à se concrétiser le printemps d'après, soit l'année 1919.

Joseph Gravel opta pour l'achat d'une terre mieux adaptée aux besoins de sa famille. Il deviendra alors propriétaire de la demi du lot no. 13 situé au 11^e rang de la paroisse de St-Damien. Exactement le même lot acquis par Joseph Dénommée (Emérence Préville.) venus de St-Cuthbert qui en avait obtenu les lettres-patentes en 1847. C'est encore sur ce lot no. 13 que ce Joseph dit José Dénommée construisit et opéra à partir de 1843 le premier moulin à scie en ce lieu boisé et qui finit par attirer plusieurs ouvriers qui finirent par s'établir comme cultivateurs. Ce fut là le berceau du territoire qui allait devenir en 1867 la future paroisse de St-Damien-de-Brandon.

C'est à cet endroit, sur cette terre, que Joseph Gravel terminera son pèlerinage en notre séjour, alors que la vie l'abandonnera le 29 mai 1954 à l'âge de 79 ans et 8 mois. Son épouse Mathilda Duperreault le rejoindra en terre bénie au cimetière de St-Damien le 2 décembre 1958 âgée de 79 ans et 7 mois. Leur fils Hermas Gravel (Irène Beaudoin.) occupera la terre de ses parents jusque vers les années 1970 alors qu'il viendra résider au village, au 6820 rue Principale, aujourd'hui habité par son petit-fils Yannick Gravel.

Un autre Joseph Croisetière, celui-ci fils de Jean-Baptiste et Malvina Auger vint habiter quelque temps au Sept. Celui-ci épousa le 12 janvier 1909 Zéphirina Croisetière à St-Damien Cette Zéphirina Croisetière était la fille de Joseph Croisetière et Philomène Bolduc dont j'ai parlé longuement au chapitre précédent. Il aurait occupé une partie du lot no. 26 aujourd'hui appartenant à Jules Lafortune.

Tout ce que je sais de lui, c'est qu'il quitta vers 1926 pour aller s'établir à St-Michel-des-Saints où il demeurera quelques années. Puis, quand arriva la grande dépression de 1929, il tenta sa chance en profitant des largesses du Gouvernement qui offrait gratuitement des terres à coloniser en Abitibi pour aider les familles qui se débattaient dans la grande crise de chômage. Il se fixa sur un lot vers 1932 sur le territoire de la future paroisse de St-Lambert-de-Desmeloise pour y défricher cette terre.





Maison délabrée semblable à celles au Sept.

Je crois que c'est Clément Croisetière (Alma Cédras.) qui aurait pris cette partie de lot afin d'agrandir celui reçu de son père Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.) Il prenait donc la place de son beau-frère. . .

Les frères Omer et Parfait Dufresne ont habité quelques années au Sept. Ils étaient les fils de Joseph Dufresne (Georgianna Bellerose-Rival.) de la paroisse voisine de St-Jean-de-Matha. Ne put savoir s'ils y étaient restés longtemps, mais je suis assuré de leur résidence à cet endroit par certains témoignages que plusieurs personnes m'ont témoignés. Rappelons seulement que Omer Dufresne s'est marié à St-Jean-de-Matha le 16 juin 1908 à Régina Breault. En quittant le Sept, il alla demeurer à Montréal avec sa famille.

Quant à son frère Parfait Dufresne, il prit épouse à St-Damien le 7 janvier 1904 en mariant Céлина Héту. Celui-ci abandonna aussi le Sept préférant retourner vivre dans son village natal de St-Jean-de-Matha pour y vivre avec sa famille.

Un autre cultivateur résida aussi quelque temps à cet endroit. Ce fut encore Philibert Beaulieu. Ce dernier avait épousé Emilie Turenne (Onésime + Marie Deschênes.) à St-Damien le 15 octobre 1907. Je n'ai pu établir avec certitude s'il était demeuré longtemps au Sept. Il me faut croire qu'après quelques années de pénibles labeurs sur à cet endroit, il décida d'aller s'établir au bas du Sept, au 9^e rang, sur une terre voisine de Adé-lard Gravel (Mathilda Turenne, sœur de Emilie.) qui y résidait déjà depuis quelque temps.

Philibert Beaulieu fut inhumé à St-Damien le 9 juillet 1941 âgé de 56 ans. Son épouse Emilie Turenne décéda à son tour 13 ans plus tard, soit le 9 avril 1954 âgée de 71 ans et 9 mois. Je n'en sais pas plus sur eux.

Maintenant, je vais présenter ces dernières familles connues qui auraient occupé le Sept un certain temps, à un moment donné. Des familles apparentées ou qui le sont deve-

nues par les liens de solidarité qui s'y sont développés, les alliances qui ont finis par former des nouveaux couples, des ménages bien assortis.

Tout d'abord deux couples, sœurs et beaux-frères, seraient demeurés au Sept une certaine période de temps. Il s'agit de Adélarde Gravel et Mathilda Turenne (Onésime et Marie Deschênes.) mariés à St-Damien le 9 juin 1896.

- Notons que cet Adélarde Gravel se révèle être le frère de Joseph Gravel (Mathilda Duperreautl.) dont il fut question précédemment.

Ensuite, Philibert Beaulieu et Emilie Turenne (Onésime et Marie Deschênes.) mariés eux aussi à St-Damien le 15 octobre 1907.

Ces deux agriculteurs auraient habité chacun une partie du lot no. 24 dont il n'est pas facile de localiser avec précision la portion occupée. Ce que je sais avec exactitude, c'est que le 10 décembre 1910, Philibert Beaulieu achète son lot de Thélesphore Forget au coût de \$ 500.00. Lot qu'il revendra le 1^{er} mars 1918 à Joseph Gravel. Quant à son beau-frère Adélarde Gravel, il y serait arrivé quelques années avant lui, probablement un peu avant 1905. Celui-ci abandonnera à son tour cette terre vers les années 1930. Les deux cultivateurs beaux-frères se sont établis au 9^e rang sur chacun une terre voisine l'une de l'autre sur le lot no. 145 qu'ils se partageaient.

Au cours de la même période, deux autres couples vinrent s'établir à leur tour au Sept vers 1905. Il s'agit cette fois-ci des deux frères Charbonneau, les fils de Moïse Charbonneau et de Eloïse Joly de la paroisse de St-Jean-de-Matha. Le premier frère portait le nom de Louis Charbonneau qui épousa à St-Gabriel le 9 septembre 1884 Eloïse Cloutier, la fille de Dieudonné Cloutier et de Alphonsine Mc Mary. Le second frère se nommait Auguste Charbonneau. Celui-ci prit épouse également à St-Gabriel le 23 janvier 1900 en la personne de Exilia Beausoleil fille de Thaddée Beausoleil et de Esther Clermont. Ces deux ménages demeurèrent au Sept après 1900. Ils quittèrent le Sept vers les années 1930.

Malgré toutes les misères, l'isolement et les privations de toutes sortes qu'ils durent supporter, ces couples ne craignirent pas de fonder une famille. Privés du confort le plus élémentaire, ils élevèrent tout de même des enfants qui un jour finiraient probablement par les épauler dans leur ambitieux projet, celui de parvenir à la maîtrise de ce territoire hostile. Ces pauvres colons vivaient sur un vaste territoire se voyant tout de même condamnés à un trop petit pain pour la grandeur de leur terre.

La proximité qui obligeait ces ménages à vivre côte à côte, collés ensemble, finit par engendrer entre les jeunes gens des deux sexes des liens d'amitié solides. Des liaisons sérieuses qui amenèrent certains de la jeunesse à unir leur destinée au pied de l'autel afin de concrétiser leur amour capable semblait-il triompher de tout, surpasser ceux qui les avaient précédés. Espoir naïf des futures générations qui pensaient faire bien mieux.

Les familles vivant au Sept durent s'accommoder de cette situation particulière, position acceptable dans le contexte de leur vie hermétique. Il n'est guère étonnant de constater que certains de leurs rejetons se marièrent entre voisins immédiats. Il n'est pas



Le pénible travail des labours.

Surprenant de constater que ces fréquentations assidues aboutissent à des unions précoces. Chacun de ceux-ci souhaitait vivre à son apport dans le but louable de concentrer leurs efforts afin de tâcher d'améliorer leur destinée d'appartenir à une classe sociale autant désœuvrée, délaissée dans un abandon précaire aux caprices de la nature et de leurs capacités humaines.

Nos gens du Sept ne firent pas exception à cette règle. Plusieurs couples se sont formés entre jeunes adultes qui avaient vécu leur enfance à l'unisson à cet endroit. Contentons-nous tout bonnement de nous entretenir que de ceux qui nous intéressent particulièrement pour les besoins de cette brève étude sur le Sept.

« Mariez-vous à votre porte avec les gens de votre sorte. » dit un adage populaire transmis dès les débuts de la Colonie. C'est ce qu'accomplirent les enfants des couples Charbonneau-Gravel. En se mariant, ils désiraient un jour peut-être prendre la relève, se charger à leur tour de l'exploitation de leurs parents affaiblis sous le poids des ans et de la tâche devenue trop lourde.

Suivant cette coutume, s'épousèrent en l'église de St-Gabriel le 27 novembre 1917 Roméo Gravel (18 ans.) fils de Adélarde Gravel et de Malthilda Turenne; et Bernadette Charbonneau (17 ans.) fille de Louis Charbonneau et de feu Eloïse Cloutier. Il fut tout à fait normal qu'ayant passé leur enfance au sept, ajouté à leur extrême pauvreté, que dès qu'ils furent en couple formé, ils n'eurent par grand choix que de se fixer à leur apport sur cette partie de territoire hostile après leur mariage.

Après le départ d'Adélarde Gravel pour aller s'établir au 9^e rang et l'abandon des frères Auguste et Louis Charbonneau pour St-Charles-de-Mandeville, il ne resta au sein du Sept que quelques pauvres cultivateurs démunis qui tentaient de se réchapper tant bien que mal de cette extrême misère qui leur collait à la peau semblable à une matière gluante dont on a peur de chance de se séparer.

Présentons ici, outre le ménage Roméo Gravel (Bernadette Charbonneau.) les familles de Clément Crosetière (Alma Cédras.), René Gravel (Albanie Lafortune.), les frères Edouard Dénommée (Armandine Turcotte.) et Donat Dénommée (Rose-Alma Cornellier.), de Edgard Gravel (Marie-Jeanne Gravel.) et de Lucien Crosetière (Anna Gravel.) pour ne nommer que ceux-là qu'une tradition orale fiable nous a transmis. Des familles qui sont demeurées au Sept plus ou moins longtemps avant de tout laisser tomber pour élire domicile sous des cieux plus cléments.

Roméo Gravel et Bernadette Charbonneau firent baptiser sept enfants à St-Damien entre 1918 et 1927 avant d'aller poursuivre leur vie à St-Gabriel où ils présentèrent au baptême encore trois autres enfants à partir d'octobre 1930. Ce qui me porte à croire que cette famille aurait quitté définitivement le Sept vers les années 1928-29.

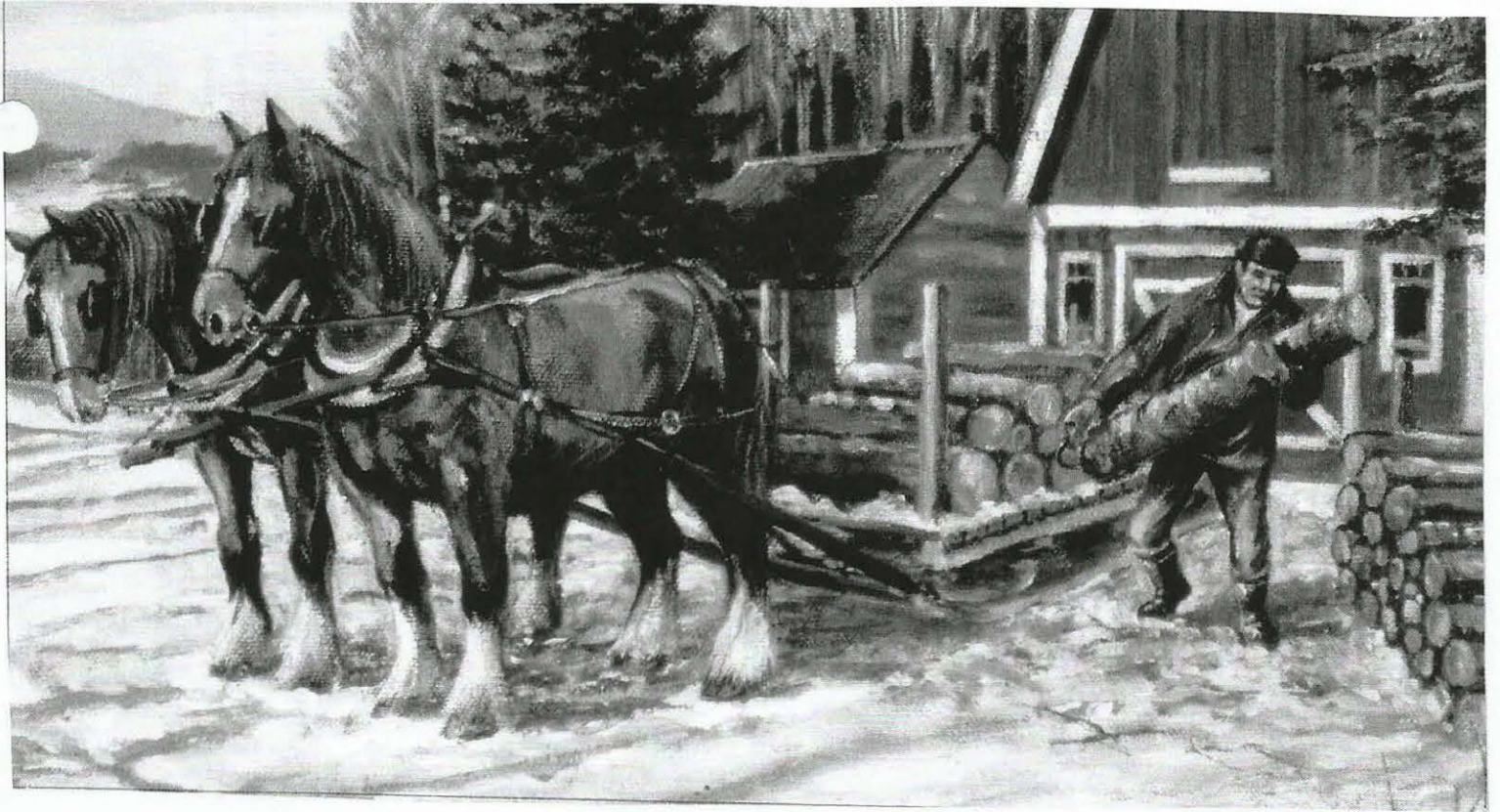
De leur union naquit entre autre enfant Jeanne D'Arc Gravel, née le 6 août 1920, baptisée à St-Damien la même journée. Celle-ci deviendra beaucoup plus tard ma belle-mère alors que sa fille Louise Gagné et moi décidions de partager nos vies ensemble.

Souvent fois, elle nous remua l'esprit en nous racontant la misère, les privations endurées au Sept, surtout durant la période de l'hiver. Sa famille n'avait pas d'autres choix que d'habiter dans une vieille maison en décrépitude abandonnée par certains prédécesseurs. Ils vivaient là dans un dénuement complet, soumis à une désolante austérité. La faim se révélait le plus urgent besoin à combler. Manger à sa faim chaque jour relevait d'un tour de force chimérique. L'angoisse de mourir faute de nourriture sévissant parmi ces familles provoquait une étrange étreinte qui serrait la portion la plus sensible du cœur de chacun.

Il fallait se fier à la générosité de la nature pour parvenir à se nourrir, et encore là de façon précaire. Mais cette nature demeurait austère, rancunière envers les humains, toujours prête à revendiquer ses droits dont le défrichage et l'essartage avaient bafoué l'immuable ordonnance. Pauvres tâcherons de l'obscur besogne. Ils ne virent jamais jour de s'en sortir, de se délivrer du joug de la cruauté sylvestre.

La belle saison s'avérait de courte durée, trop souvent amputée par les intempéries d'une température capricieuse. Les trois, parfois quatre vrais mois de l'été se passaient à la recherche de quoi se nourrir et à se préparer pour affronter les rigueurs du prochain hiver toujours rempli de froid sibérien et de neige abondante.

Chaque période de l'été livrait son lot de petits fruits sauvages que les femmes aidées des enfants s'empressaient de recueillir en abondance tandis que les hommes s'activaient aux travaux de la terre, à apprivoiser un sol rempli d'ingratitude en regard



Le charriage du bois de chauffage.

des efforts humains. Autant de travail ordonné et utile pour au moins tenter de survivre et de soulager les besoins essentiels de la vie courante.

On se défendait mal contre les sévices de l'hiver. Ces petites gens à part possédaient peu de ressources pour hiverner dans ce coin retiré envahi par la blancheur hivernal et son cortège glacial. Privés autant de nourriture que de moyens pour aller s'en procurer à l'extérieur des limites du Sept, ils devaient se contenter des expédients de la chasse, expéditions laborieuses et pas trop faciles à mener à bien. Un gibier peu fréquent en cette partie déboisée et peu commode à attraper avec les moyens réduits dont disposaient ces chasseurs dépendants de leur activité, n'arrivaient à satisfaire ce besoin vital qu'à force de persévérance et d'opportunité.

Ma belle-mère Jeanne D'Arc Gravel (Lucien Gagné.) racontait toujours avec une rancœur amère la cruauté de leur isolement au Sept. Que de misère, que de souffrances ! Habiter un refuge vétuste, isolé du froid que par les moyens du bord. Habitation délabrée bien souvent surchauffé le jour, glacial la nuit. Comme ils ne possédaient pas toujours de chaussures appropriées, les enfants devaient s'envelopper les jambes et les pieds de plusieurs rangs de poches de jute. Les poules élevées en liberté pendant l'été se réservaient une nourriture de dernier recours afin de contrer aux périodes de chasse infructueuses. Il fallait en prendre grand soin l'hiver, les préserver du froid. Pour cette raison, les volailles devaient vivre à la chaleur éparpillées avec eux dans la maison. Pas question de se rendre à l'école l'hiver à cause de l'épaisse couche de neige qui abolissait complètement le che-

min de ligne qui les reliait à la civilisation, la vie matérielle d'une société qui respirait avec plus d'aise dans les autres rangs et au village.

Nous pourrions nous entretenir encore longtemps sur les difficultés constantes supportées par ce qui nous pourrions aujourd'hui qualifier de la petite équipée du Sept. Persévérer dans le relevé des obstacles endurés sur cette partie retirée du territoire du Sept n'apporterait rien de nouveau, ne ferait que répéter une fois de plus les gestes au quotidien posés par ceux-là qui crurent dans leur désarroi au succès de leur épisode pour tenter de développer et rendre viable ce Sept dont ils étaient si attachés de par l'affinité de leurs ancêtres communs.

Le temps arriva où la mesure devint comble, où la misère engendrée pesa davantage sur les épaules. Supporter autant de privations, tolérer autant d'inconvénients, de souffrances engendrées par la faim, endurer les rigueurs des durs hivers trop longs, tous ces obstacles innombrables à hisser le niveau de persévérance de ces petites gens à un seuil de tolérance qu'on ne pouvait plus soutenir.

Ces pauvres gens se décidèrent à capituler en face de cette subsistance de misère durement arrachée à la terre au prix de leur santé, dans une nature ingrate et austère où chaque jour apportait son lot de contrariété. L'éloignement absolu des autres rangs du village fut sans contredit le facteur déterminant qui aurait provoqué l'abandon définitif de la vie active sur cette partie du Sept. Selon sa compétence, chacun y avait travaillé à sa façon : les femmes aux soins ménagers, les hommes aux travaux plus astreignants qu'exigeait un sol pauvre et parsemé de galets improductifs.

De l'avis de plusieurs, le coupable le plus souvent désigné concernant cette désertion du Sept demeure incontestablement l'isolement. Ce n'est pas facile de se former une opinion exacte de cette inéluctable démission. Malgré tout l'ouvrage que ces pauvres agriculteurs étaient parvenus à abattre, ils ne trouvèrent jamais grâce aux yeux de la forêt demeurée toujours hostile à leur endroit.

Ca ne pouvait plus durer. On en était venu à l'évidence que jamais le Sept ne pourrait subvenir avantageusement aux besoins de ses occupants permanents.

Cet abandon irrévocable de territoire se situe autour des années 1930-32. Une aimable collaboratrice, Mme Rachel Croisetière (feu André Prescott.), petite-fille de Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.), âgée de 83 ans le 30 août 2007, toujours dotée d'une pleine lucidité et d'une mémoire prodigieuse, m'assure qu'au meilleur de sa connaissance, après le départ de Roméo Gravel (Bernadette Charbonneau.) vers 1929, ce sont les ménages de Lucien Croisetière (Anna Gravel.) et Edgard Gravel (Marie-Jeanne Gravel.) qui auraient abandonné le sept les derniers. Cela se serait passé vers 1932. Après eux, c'est catégorique : plus personne n'habita le sept de façon permanente pour y vivre. Seul un cultivateur du 9^e rang, Alphonse Tellier (Marie-Louise Cornellier.) vint quelques années utiliser des planches de terre abandonnées et encore propres à la culture pour les cultiver comme terre à foin à ses propres fins. Il exploita ces champs surtout le long du chemin Ida, ce chemin de traverse qui relie les deux rangs l'un à l'autre. Mais,

cet agriculteur astucieux ne vint jamais demeurer au Sept en tant que tel.

C'est ainsi que le Sept se referma à jamais sur sa propre misère. Paralysé par le désespoir, les derniers résistants du Sept auraient dû finir par l'emporter, mais ils ne pouvaient plus se battre, harassés par l'âpre besogne, abrutis par l'éternelle solitude des bois, ils ne s'en tinrent à leur décision qui reflétait bien leur état d'âme. Une rupture mesurée entre le passé et le présent s'imposait. Une solution de continuité les poussait vers un besoin inné de survie.

Il faut plutôt voir dans leur abandon un geste d'espoir de s'en sortir ailleurs. Dieu seul sait combien ces petites gens audacieux et durs à la misère ont dû se priver, endurer l'impuissance devant des forces qui dépassaient leur mesure humaine. C'est en désespoir de cause qu'ils abdiquèrent, qu'ils battaient en retraite.

Le Sept commença dès lors à prendre une autre forme. Ce rang retranché devint bien vite un endroit où semblait régner un air de profond abandon. Cela en était terminé de ses activités. Semblable à un petit lampion qui agonise devant l'autel dans la nef d'une église déserte, en un petit hoquet, la flamme de la vie s'éteignit au Sept. Les fenêtres des vieilles maisons en décrépitude qui avaient vu germer et mûrir les beaux épis blonds de blé et de foin, regardaient maintenant la désolation prendre possession des lieux. Terre maintenant abandonnée des inquiétudes de survie de ceux-là de ses habitants qui l'avaient jadis maintenu en vie. Secteur resté à l'écart un peu comme si le temps avait annulé les années d'indigence et de sacrifices par ces pauvres gens misérables qui y avaient résidé.

Il ne fut pas long que se détériora ces vieilles bâtisses carrées, trapues, écrasées d'un toit pentu couvert de vieux bardeaux de cèdre délavés par les intempéries. Ces cabanes faisaient plutôt ressembler à des baraquements de bois à demi rongés par la pourriture qu'à des maisons où y avaient résidé il n'y avait pas encore si longtemps des familles. Il ne restait désormais plus rien de cette vie active qui avait un jour surgie tout à l'entour. Dans peu de temps s'abîma le bois de ces constructions ne laissant que les ruines croulantes des vieux « solages » de pierres grises râpées par les intempéries. Certains ont même prétendu qu'à un moment donné l'on avait volontairement incendié ces restants de bâtisses dans le but d'éviter à jamais toute reprise hasardeuse d'habitation dans ces masures devenues insalubres. On tentait par le fait même de se décharger de la responsabilité de la misère humaine avec tout ce que cela comportait, voulant ainsi éviter que des téméraires sans ressource risquent de s'y fixer sans droit.

Plus rien ne déchirait le silence, la tranquillité du Sept sinon le chant familier des oiseaux et la stridulation perçante de la cigale qui colportait dans l'air chaud la nouvelle de l'été. Une paix totale régnait sur cette portion de territoire présentement abandonnée à la contemplation de la dure beauté de la nature. Et que dire de l'hiver alors que la neige venait recouvrir le Sept de son épais linceul que seule une faune réduite tirait partie pour sa survie. Une splendeur sauvage qui venait endimancher cette forêt maintenant revenu dans sa normalité sans la présence humaine dont elle devait toujours redouter les intrusions dans l'intimité de sa vie secrète.



Vieille maison auprès du chemin de terre.

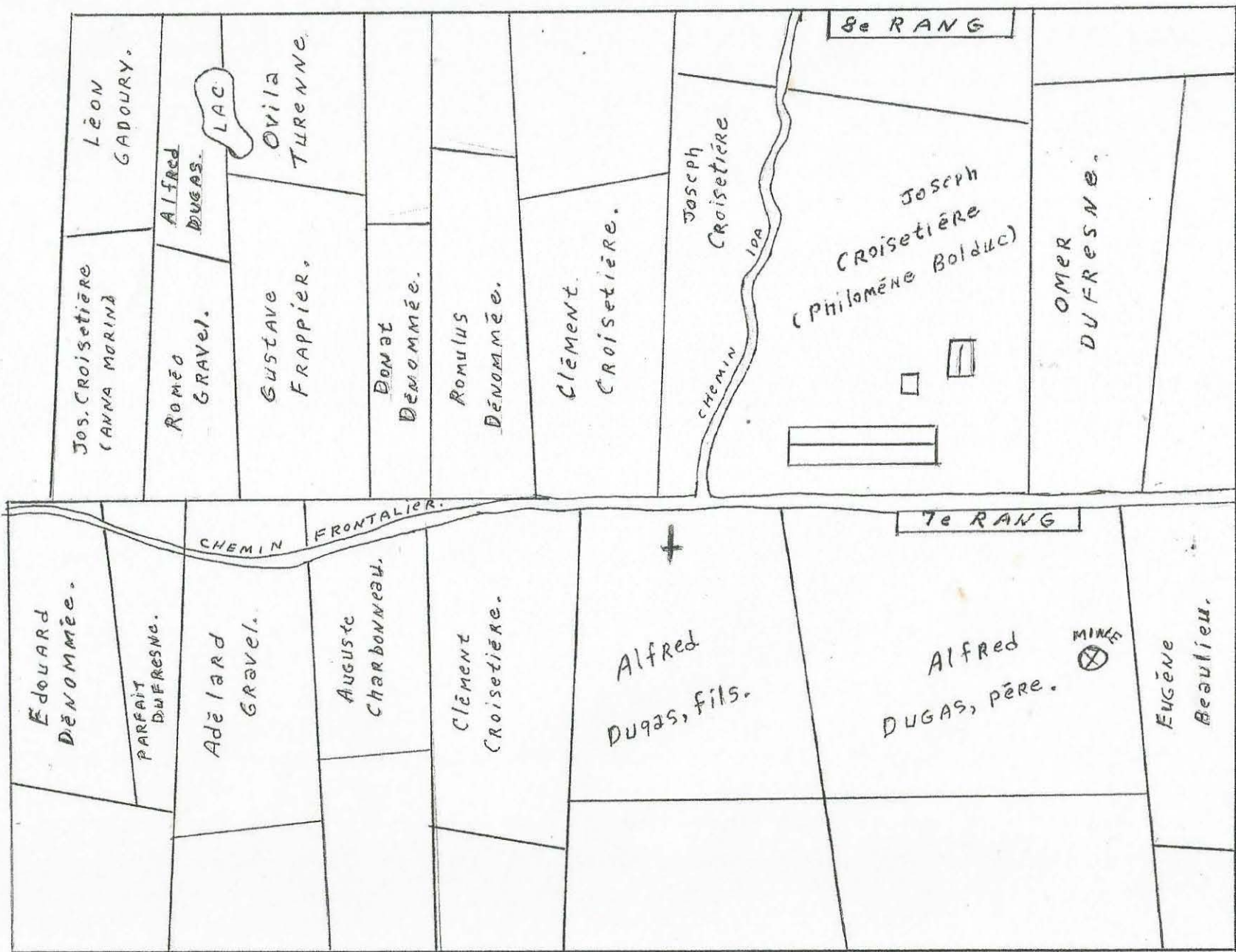
J'ai voulu présenter avec respect cette odyssée de ces parages éloignés que nous aimerions voir traverser l'histoire. C'est dans cette perspective que j'ai voulu ressortir de l'oubli ce dernier mouvement de population sur ces terres ingrates et pénibles à cultiver pour donner un rendement viable.

Jusqu'à la fin de leur vie, ceux qui auraient habité ce coin retranché du Sept évoquaient encore avec éloquence les années de travaux pénibles et de mauvais traitements subis de la part d'une nature hostile à leur volonté de la maîtriser. Comment expliquer cette attitude sinon que le cœur de l'homme respire mieux dans la misère du passé que dans le confort actuel trop moderne dont on ne voudrait pas se défaire mais qui finit par engendrer la lassitude, occasionner un genre de mal de vivre. L'homme a besoin d'affronter les obstacles de la vie, de s'occuper à des tâches absorbantes afin de couler une existence pleine et heureuse, évitant ainsi les conséquences néfastes, destructives de l'inactivité.

Puis, comme s'il eut voulu témoigner de sa solidarité au désarroi de ses précédents habitants, un premier hiver vint temporairement abolir de sa blancheur toute neuve l'absence de vie volontaire sur ce territoire maintenant dépeuplé, déserté de ses activités humaines arrachées des griffes de la forêt malveillante.

Ce vendredi le 25 juillet 2007.

Sommaire d'occupation du Sept vers 1925.



Le Sept aujourd'hui.

Dans les années suivant la désertion du Sept, la forêt reprit peu à peu son autorité. La végétation referma en partie le chemin frontalier que n'utilisaient plus maintenant que quelques passants, des glaneurs de petits fruits pendant l'été, des chasseurs de petits gibiers à l'automne ou simplement des marcheurs cherchant un refuge solitaire.

Mon premier contact avec le Sept se situe vers les années 1958 alors qu'en compagnie de mon père, de mon frère Claude, de mon cousin Jean-Guy Cédras, nous en traversions la limite pour y faire la chasse à la perdrix et parfois aux lièvres qui circulaient dans la savane de foin encore visible à cette époque-là. J'avais alors 14 ans et j'apprenais les astuces de la chasse et le maniement sécuritaire d'une arme à feu sous la surveillance sévère de mon père.

Tôt en matinée, par les beaux samedis de la mi-septembre allé jusqu'à tard en fin d'automne, nous nous faisons invariablement conduire par un ami au rang St-François à l'endroit tout juste avant le détour du départ du chemin allant au lac Mondor. De là, dans la lumière éclatante de l'aurore, chargés de nos sacs à dos, nous gravissions la montée pierreuse du chemin forestier qui menait au lac Laquerre. Un sentier peu fréquenté à cette époque-là, qui se refermait presque derrière nous dès notre passage, se trouvait être la continuité de la vieille ligne frontalière du sept utilisée par les premiers colons du Sept pour se rendre à leur village d'origine St-Jean-de-Matha.

A pas mesurés et les sens aux aguets, tout en relevant la rusée perdrix, nous accordant quelques périodes de repos, nous parvenions sur l'emplacement de la partie du Sept qui nous intéresse dans la présente étude.

Chemin faisant, nous pénétrions dans le bassin du Sept jadis habité. Nous y parvenions par un gros cap rocheux, un vaste galet surélevé, lisse et pelé de toute végétation, formant une large trouée, une vaste éclaircie qui permettait tard l'automne après la tombée des feuilles, de voir au loin le réservoir de réserve d'eau juché sur sa colline à St-Gabriel. Par temps écho, nous pouvions entendre distinctement le sifflet entrant en gare sur l'heure du midi. Ce signal nous indiquait la pause pour le repas du midi.

Sitôt quitté la masse escarpée de ce cap rocheux, nous arrivions alors dans l'inéluctable savane du Sept où poussaient encore des poignées de foin rebelles. Je me souviens très bien de ces hauts brins de graminées qui s'étendaient dans la baisseur de ce terrain marécageux que nous devions traverser avec précautions afin d'éviter le plus possible de mouiller nos bottes. Nous aurions alors souffert du froid toute la journée.

Le jour atteignait la plénitude de sa lumière, un clarté plus froide, qui déversait

tout de même un flot de couleurs par ces belles journées d'automne. Arrivait le temps de nous arrêter, de nous décharger de nos lourds havresacs. Les nombreux tas de roches accumulées là par les colons ayant abandonné les terres se révélaient pour nous une assise solide pour notre période de repos. Roches amoncelées qui conservaient la mousse et le vert de gris accumulés au fil des intempéries. Amas de vieilles pierres dont le gris évoquait la dépression perpétuelle du temps des demandeurs de terres. Nous arrivons à cet endroit immanquablement à la même heure. C'était devenu là notre refuge improvisé où nous prenions le temps de griller une cigarette de façon sécuritaire et prendre notre collation du midi tout en échangeant divers points de vue sur la vie en forêt, sur l'activité antérieure accomplie à cet endroit. Bien que ma grand-mère paternelle m'ait souvent raconté son séjour en ces lieux, c'est à ce moment de havre que j'en touchai du doigt la réalité de cette conquête précédente. Nous ne pouvons en ces belles journées d'automne qu'entrevoir la trace qui dévoilait à peine la rude réalité de leurs pénibles labeurs. C'est depuis ces moments-là que j'ai connu mon attrait pour le Sept sans trop savoir pourquoi.

La dernière bouchée prise, nous éteignons finalement la dernière cigarette et nous nous préparions à quitter ce terrain spongieux tout imbibé d'eau, afin de reprendre notre marche. Nous entreprenons la montée du léger escarpement du sentier qui nous amène droit à l'emplacement des premières habitations surgies autrefois de ce sol ingrat.

A cette époque de 1958, aucune âme qui vive n'habitait l'endroit, aucune bâtisse ne s'y trouvait construite. Seul une sente embarrassée de pousses de branchages se révélait encore praticable en autant que nous nous suivions l'un après l'autre.

En pénétrant dans cette étendue refermée de branchages, auprès de vieux pommiers toujours productifs, se trouvaient égarés là, enfoui sous une végétation serrée, deux vieux « solages » de pierres disloquées. Vestiges en pièces d'un contact rompu avec l'humain, rappelaient aux passants que nous étions, la forme d'existence de ces pauvres gens qui avaient vécu là, étaient demeurés en permanence sur cette portion de terre dont il nous était difficile de l'imaginer habitable, pleine d'activités humaines. Comment pourrions-nous en effet imaginer, croire que ce boisée hostile dont aujourd'hui la végétation se disputait âprement un point de terre fertile, un carré de lumière du jour, puisse un jour avoir connu une réelle existence évoquant un passé qui n'avait qu'enjambé le Sept avant d'aller se perdre dans l'oubli du temps? Comment un sol autant tourmenté, maintenant tout repris en branches, eut-il pu avoir été habité une aussi longue période de temps? Pouvons-nous croire qu'à une certaine époque cet espace forestier appartient à un groupe de colons courageux qui malgré l'obstacle étaient parvenus tant bien que mal à survivre avec leur famille?

Comme pour attester davantage la réalité d'un établissement dans le passé, en descendant vers le bassin proprement dit de la portion autrefois occupée du Sept, à la croisée du chemin de traverse Ida, une haute et vénérable vieille croix de bois émergeait encore des buissons fournis qui l'envahissaient depuis l'abandon définitif par les humains. Relique de l'attachement des ancêtres à leur religion, ce geste désespéré d'accueillir comme jadis le passant, le visiteur aujourd'hui insouciant qui passait sans la saluer, ni reconnaître l'utilité d'antan de sa présence presque humaine. Plus personne ne



Vieille croix témoin des premiers labeurs.

lui témoignait le moindre geste de respect auxquels l'avaient habitué ceux des aïeux qui l'avaient planté là pour signifier leur foi à la doctrine de leur Eglise.

Puis, nous traversons les terres appartenant à cette époque à M. Arthur Dugas. A cet endroit, nous renouvelions notre provision d'eau potable au ruisseau qui prolongeait son trajet discret dans les replis du boisée. Une eau courante, pure et vivifiante qui nous abreuvait sans crainte de contamination, la pollution n'existant pas encore dans nos belles forêts de cette région.

De là, nous nous rendions plus loin vers le lac Grenache, atteignons le lac Lamarre par le Chemin April qui traversait l'extrémité nord-sud du Sept. Par la suite, nous traversons complètement le 6^e rang pour enfin arriver dans le 5^e rang où nous demeurions alors au 64 de la rue Grenier. Nous atteignons alors la fin de notre périple au moment où le soleil arrivait en bout de course de sa journée de lumière. Ça ne se comptait pas la quantité de perdrix que nous avions à nous partager le soir venu à notre retour au bercail. Quelle belle journée nous passions alors tout cours de ces mémorables parties de chasse sans pareille dans cette partie de forêt giboyeuse. Quel bon temps que cette période-là dont nous garderons toujours agréable souvenir.

Parfois, nous descendions au-travers le bois encore peu fourni à cette époque-là. Nous

longions dès lors le vieux chemin Ida tout en chassant la perdrix pour nous rendre au pied de la grande côte accédant au 9^e rang. L'on venait alors nous prendre en auto peu avant la fin du jour, à une heure fixée à l'avance dès le matin quand nous nous y faisons reconduire à la barre du jour nous permettant d'amorcer notre séjour en forêt.

Je me souviens très bien, un samedi après-midi, alors que nous retournions par le chemin Ida, avoir vu un cultivateur labourant une planche de terre à la charrue attelée à un cheval de trait. Cette scène rustique, une des dernières dont je me rappelle avoir vu, se passait sur une lisère de terre où avait résidé pendant plusieurs années M. Joseph Croisetière et sa famille, un influent exploitant du Sept. Je revois encore l'homme, bien droit, les mains sur les mancherons de la charrue, les guides nouées autour de la taille, s'arrêter à notre arrivée auprès de lui, prendre le temps d'allumer une pipée de tabac, avant de s'entretenir avec mon père que j'accompagnais. Cela se passait un peu plus tard soit au début des années soixante. Bien que je n'aie pas conservé une image précise de son visage, la tradition m'apprend qu'il devait s'agir de M. Alphonse Tellier (Flore Grandchamp.) que mon père connaissait à coup sûr pour avoir lui-même vécu son enfance à St-Damien. Cet agriculteur possédait sa terre au 9^e rang nous loin du chemin de ligne qui traversait le 8^e rang pour se rendre au Sept.

Il me revient aussi à la mémoire ces belles journées de chasse alors que pour revenir du Sept nous battions la marche en plein bois en longeant le chemin Ida. Le groupe que nous étions alors marchait en ligne à courte distance l'un de l'autre afin de ne pas nous perdre de vue et d'éviter toute erreur de tir accidentel pouvant survenir dans notre enthousiasme lors d'une levée subite de la perdrix affolée. Nous progressions ainsi lentement en faisant la chasse de fin du jour jusqu'au pied de la grande côte qui aboutissait à notre véhicule abandonné là à notre arrivée le matin.

Au temps des années soixante, plus personne n'habitait cette partie de rang, aucune bâtisse n'avait résisté à l'usure du temps. Seules subsistaient encore des vieilles fondations de pierres en ruine, vestige d'un certain mouvement de vie. Le Sept n'était plus qu'un espace boisé traversé dans sa longueur par une sente peu entretenue, heurté par le chemin Ida lui aussi abandonné aux caprices des saisons qui s'y accumulaient. Jamais remis de son injure, la forêt refermait en force la place que l'on avait jadis tentée de lui ravir. La nature rompait avec le passé.

La majeure superficie de la portion du Sept dont nous traitons dans la présente étude appartenait à cette époque-là en partie à M.M. Arthur Dugas, Sylvio Lafortune et Charles-Edouard Morin. Plus dans le 8^e rang, M.M. Gérard Beuparant et Adrien Dubeau se partageaient l'étendue des lots à bois longeant le chemin de ligne Ida. Le Sept se révélait alors essentiellement des lots à bois sans trop grande valeur exception faite peut-être de l'érablière ayant autrefois appartenue à M. Joseph Croisetière.

Les terres du Sept commençaient à peine à se reboiser, les arbres n'étant tout juste qu'en pleine croissance. Un sol plus rocheux que productif, privé de ses luxuriantes moissons d'un passé pourtant pas si éloigné. Le Sept n'avait pu surmonter l'épreuve du temps et survivre.



Restant d'un vieux solage de pierres du Sept en 1972.

Voilà ce qu'était devenu le Sept quelques vingt-cinq ans après son abandon, après la désertion de toute vie humaine active. Ces terres jadis cultivées ne gardaient plus aucun reste d'activité. A voir la forêt entêtée s'acharner à reprendre possession des lieux, il nous était difficile de comprendre ce qui pourrait avoir eu de profitable à demeurer sur ces terres de roches. Au-delà du temps, le Sept se libérait dès lors des inquiétudes de survie par ceux qui l'avaient jadis habité, qui en avaient respiré l'air du pays.

C'est ainsi que j'ai connu l'endroit, pris connaissance avec le Sept vers les années 1958-59. Ce qui avait manifestement existé devenait pour nous une image vague, voilée devenue insaisissable, comme loin dans la brume opaque des souvenirs, absent des gestes oubliés engloutit dans l'ancien temps.

L'évolution du Sept contemporain.

Maintenant que vous connaissez mes premiers contacts avec les limites du Sept que nous observons dans la présente étude, nous allons parcourir dans un bref survol, les principales transactions des terres conclues au cours des dernières années. Beaucoup de transactions de terres se sont effectuées pendant la période des cinquante dernières années. Nous allons tenter d'en répertorier les plus significatives afin de mieux situer l'évolution des détenteurs des terres du Sept d'aujourd'hui.

Partant du fait que les lots de ce bassin du Sept qui nous intéresse présentement appartenaient vers 1955 à M.M. Arthur Dugas, Sylvio Lafortune, Charles-Edouard Morin, Joseph Tellier, Gérard Beauparlant et Adrien Dubeau pour ne nommer que ceux-là, nous allons maintenant nous pencher sur les différents marchés de biens fonciers entre quelques acquéreurs.

Notre but n'est pas d'offrir une étude approfondie sur les nombreuses conventions effectuées au Sept, mais tout simplement de fournir quelques renseignements intéressants nous permettant d'en arriver à mieux saisir l'appartenance des détenteurs actuels de ces terres plusieurs fois morcelées. C'est pour cette raison que nous avons opté pour une méthode simple de chronologie, de succession des dates marquantes des mutations opérées dans le temps sur cette partie de territoire concerné.

Présentons sans plus l'historique des emplacements actuels de cette section du Sept que nous avons extrait de l'index des immeubles du Bureau d'enregistrement de Berthier. C'est de façon méticuleuse que nous avons étudiée et classé à grands efforts par ordre chronologique les données inscrites sur ces extraits d'enregistrements de contrats de transactions de façon à les rendre utile aux besoins du présent exposé sur cette portion de rang.

Nous sommes convaincus qu'ainsi aligné, les transactions des terres se suivant d'une façon autant organisée, nous pourrons acquérir une idée précise sur le commerce de ces lots à bois aboutissant à la formation du Sept actuel.

Consultons ensemble ce répertoire des transactions que nous avons jugé les plus pertinentes.

Développement du Sept contemporain.

Voici en bref comment s'est formé l'habitation du Sept actuel. Cette nomenclature toute simple nous éclairera sûrement davantage sur le sujet.

Liste des transactions de 1934 à 2006.

Clément Croisetière
obtient des lots de son père
Joseph Croisetière en 1934.

Edgard Gravel
obtient un lot de son père
Euclide Gravel par donation.
le 14 août 1935

Clément Croisetière.
vend une partie du lot obtenu de son père
à René Gravel
le 31 décembre 1935.

Edgard Gravel
vend son lot à
Joseph Tellier
le 27 novembre 1937.

René Gravel
vend une moitié de son lot
à Joseph Tellier
en 1942.

La Succession de Joseph Croisetière
représenté par son fils Georges Croisetière
vend la terre à Gérard Beauparlant
le 20 juillet 1943.

Alfred Dugas
vend une partie de ses terres à
Albert Bernatchez
le 21 novembre 1944.

Alfred Dugas.
vend une autre partie de lot
à Charles-Edouard Morin
le 30 avril 1945.

Sucession Joseph Croisetière.
représenté par son fils Georges Croisetière
vend une autre partie de sa terre
à Adrien Dubeau,
le 4 octobre 1945.

Alfred Dugas
vend à son fils Arthur Dugas
ses parties des lots 13 14 16 et 18.
le 25 octobre 1945.

Arthur Dugas
rachète la partie de lot vendu à
Albert Bernatchez qui n'avait pas payé les taxes.
Dépôt de l'avis le 13 janvier 1950.
Annulation du contrat le 22 mars 1950.

René Gravel
vend une partie de son lot 26 à
Sylvio Lafortune
le 8 juin 1950; l'autre moitié de lot avait été vendu
à Joseph Tellier en 1942.

Charles Comtois (Georgeline Bolduc.
vend son lot à bois à
Fernand Mondor (Julienne Bernèche.)
vers les années 1945.

Armande Tellier
reçoit un lot en héritage de son père
Joseph Tellier
le 18 juin 1958.

Gérard Beuparlant.
vend une partie de ses lots 27 et 28 à
son fils Claude Beuparlant
le 11 mai 1960.

Roméo Généreux
obtient une partie du lot 20 de
Armandine Tellier, la fille de
Joseph Tellier décédé le 5 mai 1958
le 9 avril 1962.

René Gravel

vend son lot à son fils
Alain Gravel
Vers les années 1965.

Hervé Brouillette

vend une partie de lot à
Huguette Généreux
le 24 mars 1966.

Arthur Dugas

vend les parties de lots 13 14 16 et 17
à Paul Gagné de société avec son beau-frère
André Doire (Madeleine Gagné.)
le 7 septembre 1966.
Ils se construisent un petit camp en appentis lambrissé
de tôle au cours de l'année suivante.

Ratification et cession par
Albert Bernatchez en faveur de
Paul Gagné et André Doire
le 7 septembre 1966.

Cléophas Gagné (Rose Lépine.)

vend une partie de lot à
Arthur Dugas
le 22 septembre 1967.

Paul Gagné

Rachète la part de son beau-frère
André Doire
le 7 décembre 1970.

Charles-Edouard Morin

Vend son lot à
Robert Boucher
Le 14 février 1973.
(S'y construit un camp et y creuse au lac.)

Automne 1974.

Disparition de la vieille croix de chemin en bois
élevée là par les pionniers au début des premiers défrichements

Robert Boucher.

Une convention est signée entre Gérard Ménard et Robert Boucher pour renoncer à un droit de passage.
le 23 juin 1975.

Sylvio Lafortune.

Vente par Sylvio Lafortune de son lot de un arpent et demi à son fils Jules Lafortune. Ce dernier avait commencé à le défricher l'année précédente. Il débutera les travaux pour la construction d'une maison en pierres des champs en 1977. Les travaux s'échelonnent sur une période d'environ 10 ans
Le 15 juin 1977.

Paul Gagné.

Servitude par Paul Gagné à Robert Boucher pour un droit de passage afin de tracer un chemin le long de la ligne des terres.
Le 19 avril 1978.

Fernand Mondor.

Vente par Fernand Mondor (Julienne Bernèche.) de son lot à bois à Claude Beauparlant. (Colombe Bruneau.)
Vers 1979.

Arthur Dugas.

Vente par Arthur Dugas d'un lot à bois à la Scierie Tessier-Lachance pour le coupe du bois.
le 18 décembre 1979.

Raymond Barbier.

vend un lot à bois à Ghislaine Dugas et Ginette Paquin.
Le 30 septembre 1982.

Ghislaine Dugas et Ginette Paquin

Vendent leur lot récemment acquis à Denis Laporte et Normand Lépine.
le 30 novembre 1982.

Gilles Aussant.

Achète de la Scierie Tessier-Lachance un lot à bois que la firme avait acquis pour la coupe du bois de Arthur Dugas en 1979
le 22 août 1985.

Gilles Aussant.
achète de Robert Boucher
la partie 18 de son lot.
le 22 août 1985.

Plusieurs propriétaires de lots au sept font des pressions auprès des autorités municipales de St-Damien pour l'entretien du chemin Ida. Ce chemin finira par être verbalisé mais plus ou moins bien entretenu. La Municipalité de St-Damien semble s'en occuper que sous les instances répétées des propriétaires insatisfaits. En 2006, rien n'avait encore été fait pour l'entretien normal de ce chemin.
Vers les années 1985-86.

Roméo Généreux.
Vend son lot 20 à son fils
Bertrand Généreux.
le 20 novembre 1986.

Adrien Dubeau.
Droit de passage par Adrien Dubeau à
Claude Beauparlant sur ses terres après que ce dernier
ait acheté les terres de son père Gérard Beauparlant.
le 13 janvier 1987.

Denis Laporte.
vend la part de sa terre à son associé
Normand Lépine.
le 14 juillet 1987.

Bertrand Généreux
vend à Gilles Aussant son lot qu'il avait obtenu
de son père Roméo Généreux en 1986.
le 1^{er} septembre 1987.

Paul Gagné agrandit son camp et le coiffe d'un toit en pente
aiguë et y ajoute une toilette intérieure ainsi que la pose d'une
armoires de cuisine.
Octobre-Novembre 1988.

Robert Boucher.
vend son lot avec un camp ci-dessus érigé
et un lac qu'il a fait aménagé à
Gilles Aussant.
Le 11 janvier 1988.

Denis Lachance.

vend une partie de son lot 15
à Gilles Aussant.
le 22 décembre 1988.

Alain Gravel

vend une partie du lot 11
à Luc et Alain Brousseau..
Vers les années 1990.

Gilles Aussant

vend à Gérard Bergeron, de Sorel, une partie
des lots 16 et 18 ex-lac de Robert Boucher.
Gérald Bergeron en obtient les lettres-patentes le 1^{er} mars 1996.
Le 12 avril 1991.

Succession Claude Beuparlant.

Partage entre ses enfants Céline, Daniel et Louis Beuparlant.
Le 7 février 1995.

Après avoir acheté la part de leur sœur Céline, les frères Daniel et
Louis Beuparlant deviennent les uniques propriétaires de leur lot à bois.
Le 22 janvier 1996.

Comme quelques autres propriétaires du Sept, Paul Gagné reçoit les
Lettres-patentes de ses lots 13 14 16 et 17 du Ministère des Terres et Forêts.
Le 1^{er} mars 1996.

Gilles Aussant.

achète un autre lot de Suzanne et Christophe Keinstead. Ces derniers
l'avaient obtenu de Ghislaine Aurel le 1^{er} juin 1995.
Le 30 janvier 2001.

Le chemin frontalier du Sept se voit coiffé du nom de JOS-CROS en l'honneur du
dernier cultivateur résidant M. Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.)
Au cours de l'été 2001.

Gilles Aussant.

vend une dernière partie de ses lots à Jacques Ifrah qui projette en faire un
développement domiciliaire important.
Le 8 septembre 2003.

Paul Gagné.

vend une lisère de terre de son domaine. - Lot 17.

à Jacques Ifrah.

Le 1^{er} mars 2004.

9134 2055 Québec inc.

Jacques Ifrah incorpore son territoire et le met en vente après qu'il se voit dans l'impossibilité d'en faire un développement domiciliaire à cause du refus de la Municipalité de St-Damien de refaire le Chemin Ida pour le rendre carrossable et le refus par l'Hydro-Québec d'y amener une ligne d'électricité aussi loin pour un coût exorbitant.

Le 21 juillet 2005.

Gérard Bergeron.

Une déclaration de décès au nom de M. Gérard Bergeron de Sorel est enregistrée. Son lot revient à ses enfants - 1/5 indivis.

Le 19 mai 2006.

Comme vous l'avez sans doute remarqué en consultant le relevé historique des transactions conclues sur cette partie de territoire du Sept étudiée dans ce document, la majorité des lots ont changé de mains plusieurs fois. Ces terres jadis productives se sont transigées plutôt comme lots à bois. Plusieurs cultivateurs de la région profitèrent du prix de vente dérisoire pour s'approprier de ces réserves de bois afin de s'approvisionner en bois de chauffage au cours des futures années.

Il faut attendre en 1967 pour que le Sept se dépouille timidement de sa réputation de lieu inhabité ne servant plus qu'à la récolte du bois de chauffage. C'est en effet cette année-là que Paul Gagné construit un petit camp de commodité sur un emplacement faisant partie de son vaste domaine acheté l'année précédente. Cette modeste bâtisse des débuts se prévaut du privilège d'être considéré comme la première manifestation d'un nouvel essor sur ce territoire du Sept privé de toute vie active depuis plusieurs années. Suivi un peu plus vers le sud, soit vers les années 1973-76, de Robert Boucher qui érige à son tour un chalet de plaisance sur les rives d'un lac artificiel dont il venait d'achever l'implantation sur son lot. Enfin, en 1977, surgit l'imposante maison en pierres des champs construite par Jules Lafortune. L'exécution de ces travaux se répartisse sur une période d'environ une dizaine d'années. Les sentiers du temps sont élargis, rendus plus commodes pour l'accession des constructions en place. Le Sept grouille dès lors d'une reprise de vie nouvelle dont la forêt toujours agressive surveille d'un œil sévère le développement, se remémorant l'envahissement inopiné des débuts des défrichements vers le début des années 1900.



Maison en pierres des champs de Jules Lafortune.

De ce fait, une tendance d'activités nouvelles débutent sur l'espace concerné du territoire du Sept. Etendue privée de toute vie humaine depuis longtemps si l'on fait exception des quelques propriétaires de lots à bois qui viennent y bûcher l'automne tard et de quelques rares promeneurs qui la traversent de façon occasionnelle surtout en période de petite chasse. Mais cette actuelle vitalité du Sept se révèle bien différente de celle qui sévissait alors que l'endroit débordait d'une existence plus énergique qu'animait un entrain soutenu empreint d'un espoir démesuré.

De nos jours, la vie active qui subsiste sur l'emplacement du Sept ne se manifeste plus que de façon passagère. Il n'existe plus là que deux bâtisses profitables celle construite par Robert Boucher ayant été délaissée après le décès de celui-ci souffre maintenant des injures du temps. Etant donné qu'aucun propriétaire de ces bâtiments n'habite les lieux en permanence, l'oisiveté reprend le pas sur l'activité humaine qui à une certaine époque avait soutenu la vie au sept. Il arrive parfois que par certains beaux jours de l'été ou par ceux plus cristallins de l'arrière-saison que se forme des réunions de parents et d'amis le temps de partager une intervalle de loisirs ou de célébrer quelques événements particuliers. Le Sept s'enflamme alors d'une vive animosité, d'éclats de voix



Arrivée au camp de Paul Gagné. - Automne 2007.

Qui s'éteignent aussi rapidement qu'un feu d'artifice fermant certaines célébrations organisées pour l'anniversaire d'un événement collectif particulier. Et dès la lisière crépusculaire, tout le Sept se referme alors dans son mutisme obstiné, estompant tout le tumulte éphémère de la journée de fête.

Certes, tout a changé, mais le Sept a survécu au temps, le Sept est encore là. La tranquillité a prit la place d'une certaine prospérité notoire qui résida jadis en ce lieu. Aujourd'hui, sa vitalité du passé est remplacée par un silence respectueux qui habite au-dedans de sa vacuité effective.

Le Sept n'avait jamais été autre chose qu'une histoire particulière hérissée d'efforts désespérés de survie se terminant à regret dans une impasse infranchissable. Tout le reste n'avait été qu'une tentative courageuse de possession, une démarche stérile d'établissement toujours en suspens.

Si le Sept conserve toujours l'espoir d'un nouveau regain de vie, il va lui falloir, à mon avis, patienter encore plusieurs années avant qu'un développement durable y favorise à nouveau des activités humaines constantes.

Ce vendredi le 31 août 2007.

Perspective d'avenir.

Nous avons tenté de dévoiler les grandes lignes de la petite histoire de cette portion du Sept qui fut jadis ouvert à une activité agricole productive. Malgré le peu de documents dont nous disposions, nous avons tenté de remonter le temps en nous efforçant de reconstruire l'élan de vie qui s'est façonné sur ce territoire spécifique à partir de ses premiers balbutiements vers les années 1840 jusqu'à nos jours.

Nous avons fait revivre l'époque lointaine alors que ces pauvres colons se sont établi croyant prendre racine, mais qui à l'égal des maisons n'ont pu résister à la faveur du temps. Alors qu'ils voulurent mettre leur terre en valeur, participer à la grande œuvre de la colonisation, plusieurs facteurs infranchissables les ont fait dévier de leur objectif premier.

Entendu que le colon s'ingéniait à prendre du sol sa pitance, il en a tiré beaucoup plus de résistance, récolté plus de maux que d'éléments nutritifs pour la subsistance de sa famille. Peu de gens, à mon avis, seraient capable de nos jours d'autant de courage.

Ce fut long avant que ces valeureux preneurs de terre parviennent à mesurer l'étendue de leur échec. Ils ont lutté farouchement longtemps avant d'affronter la seule issue envisageable : celle d'abandonner ces terres improductives, de quitter les lieux afin de s'employer de toute nécessité à un changement radical pour un régime de vies moins apparent.

Pourtant le courage ne leur à pas fait défaut. Ces colonisateurs étaient confrontés à la misère depuis leur plus jeune âge. Leur persévérance aurait dû finir par l'emporter mais la bataille était perdue d'avance. Une lutte acharnée a toujours dominé le Sept. Mais l'adversité vint ébranler dans ses fondations tout l'univers édifié par leur ambition opiniâtre.

La région difficile, l'aspect montagneux et rocailleux, rebutant, peu propice à l'agriculture, les inquiétudes fréquentes suscitées par cet univers fermé, la clausturation revêche, tous ces facteurs déterminants et quoi encore ont contribué en grande partie à la désertion du Sept. Toutefois, désertier, c'est beaucoup dire; nous devrions plutôt parler d'un retrait inéluctable. La faute n'en incombe-t-elle pas à la dure réalité de leur existence précaire sur ces terres de roches improductives, une destinée qu'ils ne pouvaient plus supporter? Peut-on leurs reprocher cet exode? La justesse de leur abandon demeurera toujours un point inaccessible. Ces hommes et ces femmes possédaient une grande fierté que seul cette forêt hostile a refusé d'en nouer des liens solides avec eux et les a forcés par le fait même à s'en aller.



Maison de pierres des champs de Jules Lafortune.

Après le départ des derniers résidents vers les années 1935, le Sept devint un temps l'expression d'une défaite, d'une occupation sans grands résultats. Comme nous l'avons exposé dans le chapitre précédent, il fallut attendre la seconde partie des années soixante pour que le Sept évoque un nouvel espoir de vie. Qu'en est-il du Sept d'aujourd'hui, de sa perspective d'avenir?

Présentement, la partie de territoire du Sept qui nous intéresse dans cet exposé s'élève à sept possesseurs de lopins de terre plus ou moins vaste les uns que les autres. On ne peut affirmer pour autant que ce coin du Sept inaugure une nouvelle vocation de développement pour une vie sédentaire. C'est tout juste si, tout autour, reprenait de temps à autre au nouvel élan de vie bien vite dominé par cette forêt de plus en plus présente et qui veut conserver à tous prix les droits qu'elle est parvenu à reconquérir. L'habitat du Sept actuel ne reconnaît plus de ces aventuriers venus d'ailleurs à la recherche de l'inconnu comme dans les tous débuts. Comme déjà mentionné, la vitalité des premiers habitants du Sept primitif n'a pas traversé l'histoire. La témérité de ces petites gens relevait autant de par la nécessité que de leur extrême pauvreté. Il en est tout autrement de nos jours.

Nous ne connaissons de façon précise toutes les circonstances concernant l'achalandage dans les cadres du Sept actuel. Nous devons nous satisfaire de la liste des transactions immobilières obtenues au Bureau d'Enregistrement de Berthier auxquelles s'ajoute le témoignage informé de certains propriétaires concernés. Nous les nommons en précisant quand c'est possible l'année de leur établissement à cet endroit. Observons au passage

que certains de ceux nommés occupent plutôt le 8^e rang que le 7^e rang proprement dit, mais que l'on désigne toujours comme faisant partie du Sept dans le parlé populaire. Examinons le relevé de cette liste des propriétaires du Sept actuel.

Ceux qui habitent le Sept aujourd'hui sont énumérés dans l'ordre de leur acquisition de lot.

M. Paul Gagné, depuis 1966.

M. Jules Lafortune, depuis 1977.

M. Roméo Généreux, depuis 1986

M. Gérard Bergeron, depuis 1991
(Sa succession depuis 2006.)

M M Daniel et Louis Beuparlant,
depuis 1995.

M.Jacques Ifrah, depuis 2003
(9134 2055 Québec inc.)

Le Sept actuel ne compte plus beaucoup de propriétaires mais ceux-ci semblent détenir de plus vaste superficies. Bien qu'il existe certaines constructions ci-dessus érigées, ces emplacements sont plutôt considéré aujourd'hui comme lot de coupe de bois. Plus personne n'habite en permanence cette portion du Sept. Les bâtisses qui nous avons dénombrées servent plutôt comme camp de commodité ou encore comme camp de plaisance à certaine période de l'année.

Les principaux obstacles à son développement sont l'éloignement dû à l'escarpement à flanc de montagne, le chemin peu entretenu, miné par le ruissellement des eaux de pluies et son sol rocailleux pas commode à l'humanisation foncière.

A l'été 2003, M. Jacques Ifrah, un promoteur dans le secteur d'activités immobilières, acquiert un vaste domaine au Sept afin de réaliser un concept domiciliaire établi selon des plans particuliers d'urbanisation. Son but à atteindre se révélait la construction de résidences estivales modernes qui offriraient à une certaine classe fortunée de la société urbaine. Sa vaste étendue de terrain fut arpentée, subdivisée en lotissement adapté à l'édification d'habitations modernes et la configuration du tracé de rues à portée des différents édifices en place. Un projet hasardeux qui aurait pu certes changer l'aspect du Sept du tout au tout.

Pour arriver à la réalisation de ce concept immobilier, des améliorations constan-

tes auraient dû être apportées au chemin Ida afin de satisfaire un besoin de meilleurs liens de communication avec les routes des rangs avoisinants par le fait même. Assurer une liaison adéquate avec la communauté environnante. Acheminer une ligne électrique jusqu'au niveau abrupt du Sept engendrait l'apparition d'obstacles complexes à charge du versant escarpé de l'habitat projeté et un coût exorbitant qui en découlait.

Malgré sans doute la ténacité du promoteur, le bien-fondé de son projet novateur, la divergence de vues des élites municipales de St-Damien empêchera la réalisation de la relance immobilière du Sept. Le conseil municipal s'objecta à défrayer le coût des infrastructures nécessaires pour le développement économique de cet arrière-pays, le risque présumé étant trop aléatoire. Ce qui fit en grande partie avorter le projet domiciliaire auquel on reprochait sa hardiesse.

Selon les différentes catégories d'intervenants confrontés, le trop peu de ressources humaines au Sept orienta les dirigeants de la paroisse vers une ligne de conduite réservée : celle qu'une prudence élémentaire restait de mise.

La décision du promoteur d'établir un développement domiciliaire à cet endroit avorta définitivement alors que le refus des autorités en place réduisait à néant tous ses efforts. Les échanges de vues s'étant révélés improductifs, malgré les premiers jalons posés, l'entrepreneur visionnaire ne put faire autrement que de battre en retraite. Il n'eut pas d'autre choix que de liquider son emplacement en ayant pris la précaution élémentaire de constituer son patrimoine en compagnie enregistrée.

L'habitat du Sept conservera ainsi son cachet de sédentarité. Jusqu'alors cette portion de territoire isolé n'avait jamais été sollicitée pour une expansion autant absolue par un particulier issu hors de ses limites.

Ce fut à notre avis l'événement primordial profilé à l'horizon du site du Sept au cours des dernières années. Un milieu peu promu à un avancement spectaculaire. C'est un peu comme si le chemin parcouru s'arrêtait là. Le Sept devint alors un petit centre peu fréquenté qui veille plutôt à défendre ses acquis, conserver la quiétude de son lieu.

Le littoral du Sept demeure de nos jours un lieu de passage, un point de rencontre familiale à certains moments de l'année, un site saisonnier pour la petite chasse. L'époque où son sol présageait un retour à la terre est chose du passé. Le Sept ne fait plus vivre ses occupants. La majorité de ceux-ci conservent leur lot que comme côté pratique pour s'approvisionner à bon coût de leur combustible pour l'hiver.

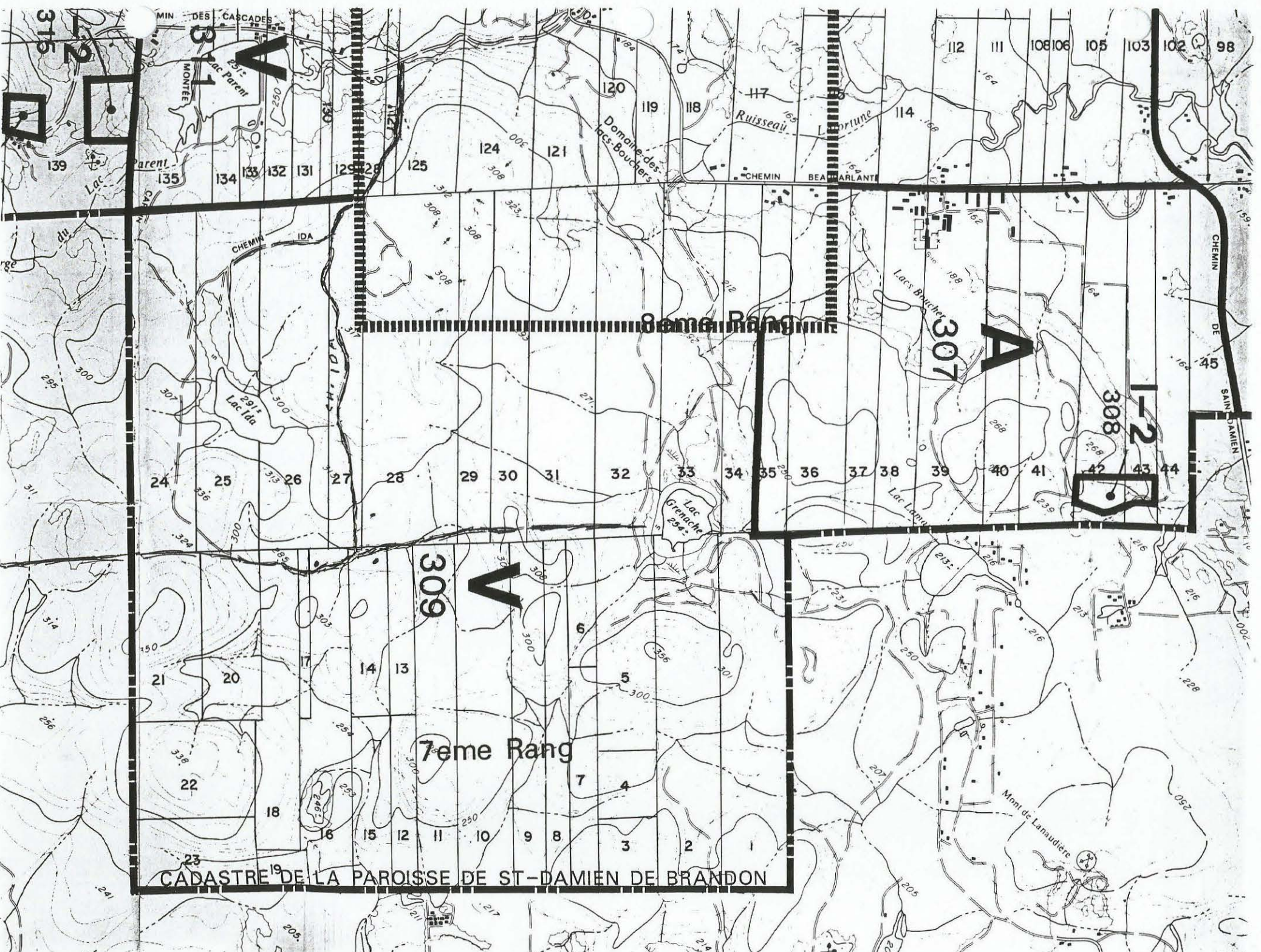
Depuis plus de 30 ans, le chemin frontalier peu fréquenté pendant l'été, se transforme l'hiver en un large sentier passant bien entretenu par le Club Autoneige de la région pour faciliter la circulation libre de ces véhicules motorisés à chenilles. Un accès à

ce monde moderne qui vient rompre la tranquillité établie au sein de cet emplacement géographique pourtant promu à demeurer un refuge de silence et de repos. Un peu comme si ce modernisme s'acharnait à venger l'affront subi par les précédents détenteurs de lots en regard du mépris que la forêt a entretenu à l'égard de leurs efforts d'implantation. Une mission investit de bruit infecté d'une revanche malsaine renforcée de pollution atmosphérique importante.

De nos jours, avec la forêt davantage repeuplée, les activités saisonnières de la chasse s'accroissent graduellement sur son vaste territoire inoccupé. Il n'est pas rare en effet, par les beaux après-midi d'automne tout chargé de couleurs, de rencontrer soit des groupes de chasseurs de petits gibiers venus surprendre la perdrix à la chair comestible tant convoitée ou encore des gens à la recherche d'espace de verdure venus tout simplement pour y marcher librement.

Aujourd'hui encore, dans le quotidien de ses jours, le Sept parvient malgré tout à conserver une harmonie convenable, à maintenir sa propre paix sylvestre. Voilà ce qui vient clore notre vue sur ce secteur du Sept d'aujourd'hui. Nous doutons que le Sept soit appelé à vivre des transformations importantes au cours des années qui viennent. Son accès restreint et son isolement distinctif donne raison de croire que le territoire conservera sans doute à jamais cette intimité indissociable à son existence paisible et que les ravages de la modernité demeureront encore longtemps à distance.

Pour terminer cette partie de chapitre consacré à l'existence contemporaine au Sept, nous avons jugé bon de recenser de notre mieux l'historique de chacun des sept lots se rapportant à la portion de ce territoire faisant partie de notre étude. Nous détaillons les principales transactions de chaque lot distinctes obtenues de l'index des immeubles permettant ainsi d'en connaître davantage sur les propriétaires actuels tout en fournissant une brève nomenclature intéressante et accessible en rapport aux nombreux changements de mains. Consultons-en ensemble le contenu.



CADASTRE DE LA PAROISSE DE ST-DAMIEN DE BRANDON

8eme Rang

7eme Rang

307

308

309

315

MIN DES CASCADES

Lac Parent

Domaine des
lacs-Bouchers

Ruisseau

CHEMIN
BEAUFARLANT

CHEMIN
DE
SAINT-DAMIEN

CHEMIN
IDA

Lac Ida

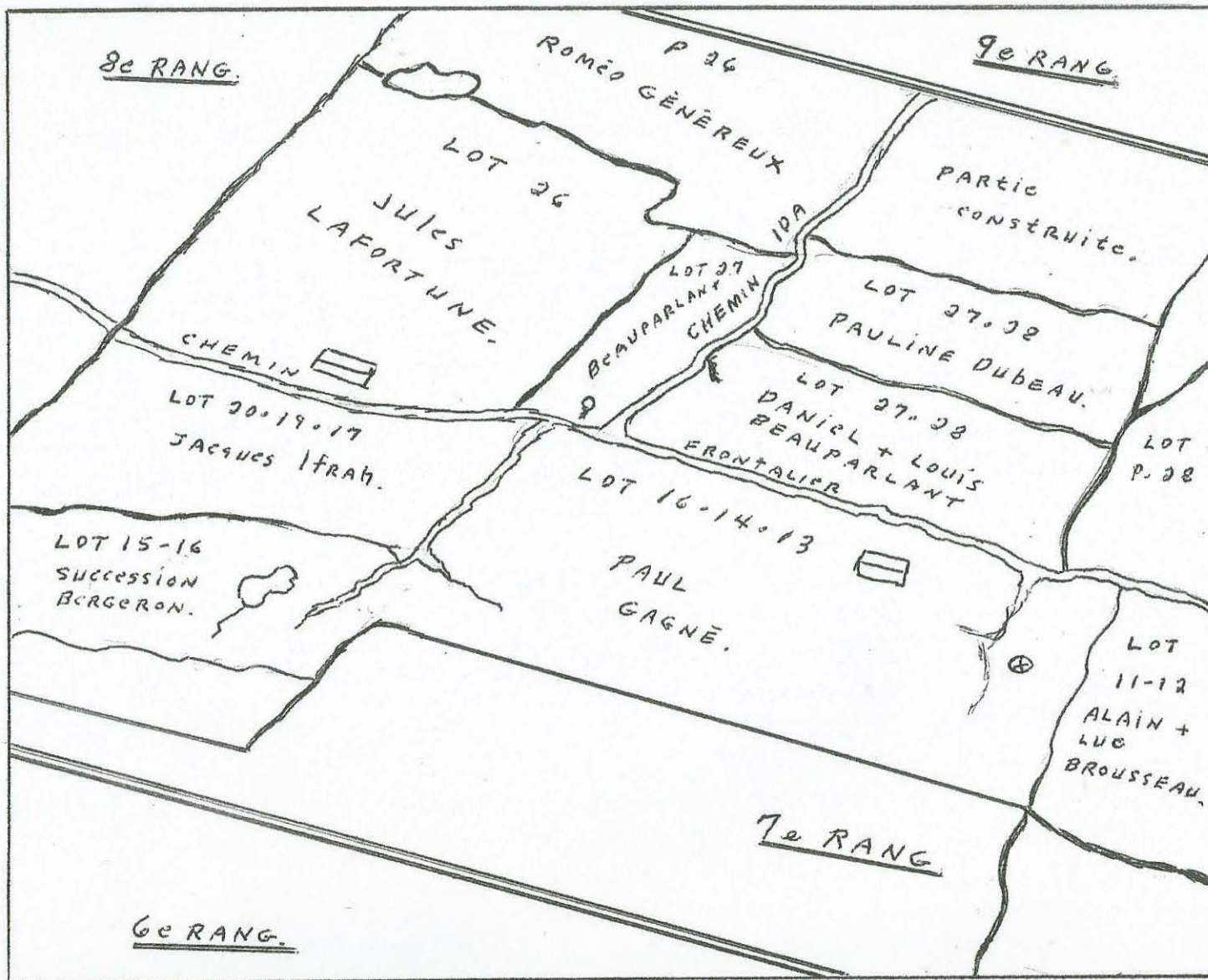
Lac Grenache

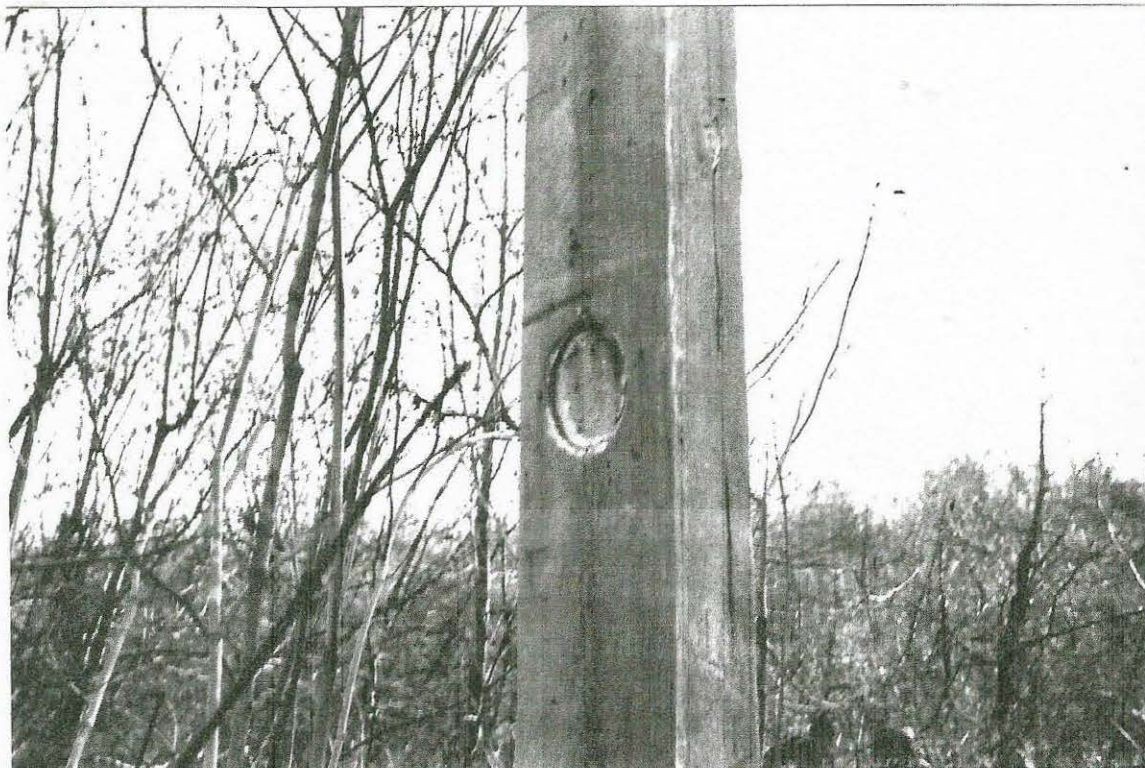
Lac Lapin

Lacs Brûchet

Mont de Lanaudière

PLAN SOMMAIRE DU SEPT EN 2007.





Bois de la vieille croix du Sept.

**Historique individuel des propriétaires actuels
de lots au Sept.**

**Selon l'index des immeubles du Bureau d'Enregistrement
de Berthier.**

(Relevé le 15 septembre 2006.)

Lots no. 13 14 16 . - M. Paul Gagné.

Le 25 octobre 1945.

Alfred Dugas vend à son fils Arthur Dugas.
Il en avait vendu une autre partie à Albert Bernatchez
Le 21 novembre 1944.

Le 22 mars 1950.

Rachat par Arthur Dugas du lot vendu à Albert Bernatchez.
Annulation du contrat.

Le 7 septembre 1966.

Arthur Dugas vend à Paul Gagné en société avec son beau-frère
André Doire.

Construction d'un camp au cours de l'année 1967.

Le 7 décembre 1970.

André Doire vend sa part à Paul Gagné.

Octobre et novembre 1988.

Agrandissement du camp. (Toit en pente aigu, ajout de toilette intérieure.
Pose d'armoires de cuisine neuves.)

Le 1^{er} mars 1996.

Le Gouvernement du Québec émet les lettres-patentes au nom de Paul Gagné.

Le 1^{er} mars 2004.

Paul Gagné vend une lisière de terrain au bout de son lot à Jacques Efraha.
(Lot no.17.)

Lot no. 26 - Jules Lafortune.

Joseph Croisetière par donation à son fils Clément Croisetière.

Le 31 décembre 1935.

Clément Croisetière vend à René Gravel.

Année 1942.

René Gravel vend une moitié de son lot à Joseph Tellier.

Le 8 juin 1950.

René Gravel vend l'autre moitié de son lot à Sylvio Lafortune.

Le 15 juin 1977.

Sylvio Lafortune vend à son fils Jules Lafortune.

Année 1977.

Jules Lafortune se construit une robuste maison en pierres des champs.
Travaux qui s'échelonnent sur une période de 10 ans.

Eté 2001.

Jules Lafortune accomplit les démarches nécessaires pour nommer le chemin frontalier du nom de JOS CROS en l'honneur du dernier vrai cultivateur résident au Sept, soit Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.)

Lot no. 15 16 - Succession Gérard Bergeron.

Le 30 avril 1945.

Alfred Dugas vend à Charles-Edouard Morin.

Le 14 février 1973.

Charles-Edouard Morin vend son lot à Robert Boucher.

Le 11 janvier 1988.

Robert Boucher vend son lot avec camp et lac artificiel à Gilles Aussant.

Le 12 avril 1991.

Gilles Aussant vend son lot à Gérard Bergeron, de Sorel.

Le 19 mai 2006.

Déclaration de décès de Gérard Bergeron. Son lot revient alors à sa succession
1/5 indivis.

Lot no. 19 20 - Jacques Ifrah. - 9134 2055 Québec inc.

Le 16 août 1978.

Robert Boucher vend une partie de son lot à Raymond Barbier.

Le 30 septembre 1982.

Raymond Barbier vend son lot à Ghislaine Dugas et Ginette Paquin.

Le 30 novembre 1982.

Ghislaine Dugas et Ginette Paquin vendent leur lot à Denis Laporte et Normand Lépine.

Le 22 août 1985.

Scierie Tessier-Lachance vend une partie de son lot à bois à Gilles Aussant.
(Ce lot avait été acheté de Arthur Dugas le 18 décembre 1979.)

Le 14 juillet 1987.

Denis Laporte vend la part de son lot à Normand Lépine.

Le 20 juillet 1987.

Normand Lépine vend tout son lot à Gilles Aussant.

Le 1^{er} septembre 1987.

Bertrand Généreux vend son lot à Gilles Aussant.
(Il avait obtenu ce lot de son père le 20 novembre 1986.)

Le 8 septembre 2003.

Gilles Aussant vend la totalité de ce lot à Jacques Ifrah qui veut en faire un développement domiciliaire.

Le 21 juillet 2005.

Jacques Ifrah voyant échouer sa tentative de développement vend son lot
À 9134 2055 Québec inc. - L'enregistre en corporation.

Partie du lot no. 26. - Roméo Généreux.

Le 14 août 1935.

Euclide Gravel cède son lot par donation à son fils Edgard Gravel.

Le 27 novembre 1937.

Edgard Gravel vend son lot à Joseph Tellier.

Le 18 juin 1958.

Armandine Tellier reçoit ce lot en héritage de son père Joseph Tellier décédé le 1^{er} mai 1958 à l'âge de 79 ans.

Le 9 avril 1962.

Armandine Tellier vend son lot à Roméo Généreux.

Le 24 mars 1966.

Henri Brouillette vend une partie de ce lot qu'il possédait à Huguette Généreux.

Le 20 novembre 1986.

Huguette Généreux vend sa partie de lot à Roméo Généreux.

Lot no. 27 - Daniel et Louis Beuparlant.

Le 9 juillet 1894.

Le Dr. Albert Laurendeau vend ce lot à Téléphore Turenne.

Le 4 août 1902.

Téléphore Turenne vend son lot à Joseph Beaulieu.

Le 14 septembre 1910.

Joseph Beaulieu vend ce lot à son tour à Joseph Croisetière.

Le 7 décembre 1927.

Joseph Croisetière vend cette portion de terre à Léopold Bibeau.

Décès de Philomène Bolduc le 30 décembre 1930. - 71 ans.

Décès de Joseph Croisetière le 11 septembre 1931. - 73 ans.

Le 23 octobre 1931.

Rétrocession du lot no. 27 de Léopold Bibeau à la Succession de Joseph Croisetière.
(Représentée par son fils Georges Croisetière.)

Le 25 mai 1934.

La Succession Joseph Croisetière vend le lot à J.P.D. Bélisle.

Lot no. 27 - Daniel et Louis Beuparlant. (Suite.)

Le 25 mai 1934.

J .P.D. Bélisle revend la même journée son lot à Georges Croiseitière.

Le 20 juillet 1943.

La Succession Joseph Croiseitière vend une partie à Gérard Beuparlant.

Le 4 octobre 1945.

La Succession Joseph Croiseitière vend l'autre partie à Adrien Dubeau.

Le 11 mai 1960.

Gérard Beuparlant vend son lot à son fils Claude Beuparlant.

Le 8 décembre 1977.

Gérard Beuparlant vend une autre partie de lot à son fils Claude Beuparlant.

Le 13 janvier 1987.

Claude Beuparlant et Adrien Dubeau. - Cession. Partage de lot, réserve de coupe de bois et droit de passage à Pauline Dubeau.

Décès de Claude Beuparlant. - Le 7 janvier 1995. - 57 ans.

Le 7 février 1995.

Partage de la Succession Claude Beuparlant entre ses enfants Céline, Daniel et Louis Beuparlant. Les deux frères rachèteront plus tard la part de leur sœur Céline. - $\frac{1}{2}$ indivis.

Partie des lots no. 11 et 12. - Alain et Luc Brousseau.

René Gravel aurait vendu ces parties de lot à son fils Alain Gravel.
vers les années 1950.

Vers les années 1985, Alain Gravel vend ces parties de lot à Alain
et Luc Brousseau qui en sont encore les propriétaires en 2007.



La vénérée vieille Croix du Sept.

observé mais méconnu malgré la réalité vécue par tous ceux qui y ont séjournés.

Dans cet esprit, le présent ouvrage ne se veut pas autre chose qu'une modeste contribution dans la poursuite de ce noble idéal, celui de préserver la mémoire de nos prédécesseurs qui ont su persévérer dans leur fatalité ayant pour but de nous confier un pays prospère à en devenir.

Ce vendredi du 14 septembre 2007,
journée de la Croix Glorieuse.

Mot de la fin.

Mon dernier passage au Sept remonte à l'an dernier par un bel après-midi frisquet et ensoleillé de fin d'octobre alors que le ciel resplendissait des ses derniers rayons de l'automne au travers le treillis des arbres dénudés de toutes ses feuilles. Une vraie belle journée de l'arrière-saison sous un soleil qui semble encore posséder toute sa force de l'été.

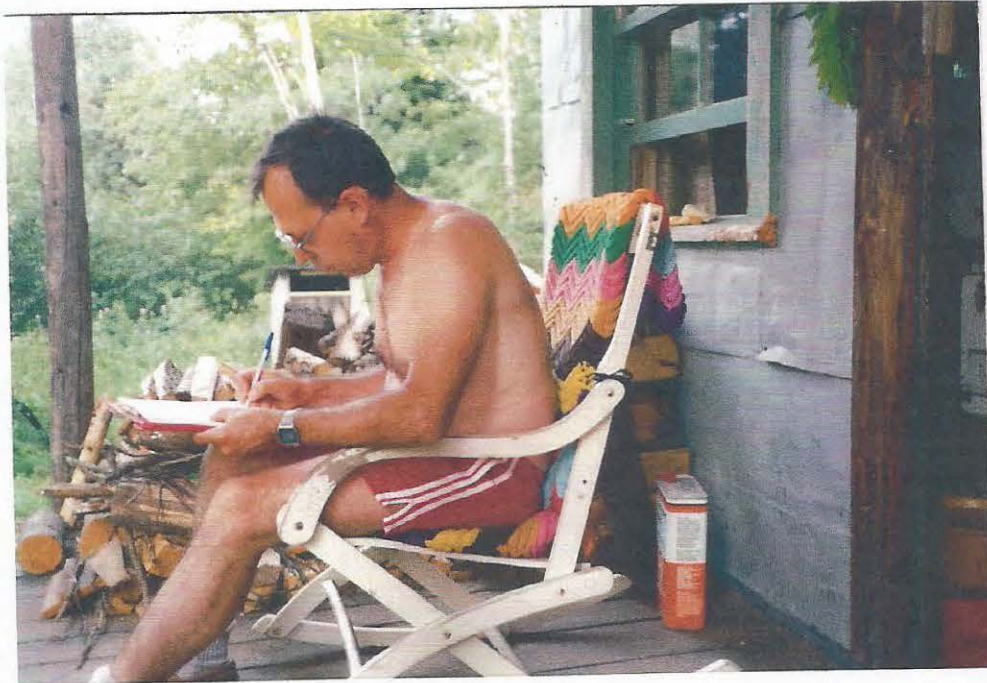
Je voulais par cette randonnée pédestre à la sauvette jeter un dernier regard sur ce lieu dont nous venons de traverser de notre mieux la géographie et l'activité humaine passée et présente. Par l'exécution de ces recherches, le Sept qui semblait au début un endroit distant, paraît avoir rapproché de moi son passé, l'avoir livré en partie au présent. L'image du Sept ne s'observe plus comme un aspect lointain, mais reprend un genre de vie informelle en se libérant de sa solitude dont il était habitué. Voilà l'une des forces de l'observation, faculté reliée à celle de l'écriture.

Alors que j'avais le long du chemin Ida menant au Sept, ce chemin étroit et tout en côtes, l'harmonie du lieu que j'avais découvert au fil de mes recherches semblait m'accompagner, diriger chacun de mes pas, orienter chacune de mes pensées. On aurait dit que l'endroit m'était devenu familier, c'était comme si j'avais dans le sillage des ancêtres.

J'ai pris beaucoup de peine pour tâcher de savoir ce qui c'était jadis passé à cet endroit alors qu'il débordait d'une vie active. J'ai entrepris, autant par l'étude de différents documents d'époque et certains témoignages oraux, de faire parler le temps passé, d'en extraire certaines images de son histoire.

Mais au Sept, les roches n'ont pas appris à parler. Elles demeurent muettes, retiennent en mode hermétique la mémoire des épisodes du passé. La forêt actuelle a effacé toutes traces de vie humaine. Elle contribue largement par son emprise à détenir le secret des gestes qui ont fait longtemps partie de son quotidien.

Impossible de reconnaître avec exactitude l'emplacement primitif des lots mit en valeur, occupés longtemps par des familles terriennes, qui conservaient un lien serré avec ces pièces de terres difficiles, animés par un fort désir de venir à bout, d'en dominer l'au-



L'auteur au camp de Paul Gagné en 1989.

torité obstinée. Je suis certain que par endroit je passe à la devanture de la terre ayant appartenu à Joseph Croisetière. Il ne reste plus trace tangible de ses limites. Partout autour de moi, tout aussi loin où touche le regard, ce n'est que forêt éclaircie par l'automne, concession boisée qui vit son silence et sa simplicité non assujettis à quelque autorité que ce soit. Elle ne conserve même plus un écho affadi de la présence humaine.

Le temps avait depuis longtemps accompli son œuvre destructeur. La forêt avait maintenant repris amplement sa place jadis amputée par l'établissement des premiers colons. Elle se venge maintenant de la violation de son intimité en se refermant dans un mutisme obstiné. Je ne pouvais qu'en deviner la situation précise que d'après quelques faibles repères. Et encore là, ce n'est qu'approximatif à moins de posséder les plans d'arpentage récents. Surtout pour un passant tel que moi.

Arrivé un peu avant la dernière côte menant au Sept proprement dit, j'atteignis un vestige abandonné à l'orée du bois plus visible à l'automne après la tombée des feuilles. Un vieux tas de roches grises, alignées, cimentées à même les sueurs des laborieux preneurs de terres. Ruines abandonnées qui protègent de nos jours inutilement une enceinte absente de vie, emprisonne à jamais le souvenir du patient labeur par son maître estompé dans le voile opaque du passé.

J'arrivai enfin à la ligne frontalière du Sept qui rencontre le point d'appui de la dernière côte du chemin de traverse constamment sillonné par les profondes ornières résultantes des dernières pluies et l'accumulation de sable tassé par la virée des véhicules tout terrain qui y circulent très souvent.

On aurait dit le temps figé dans on ne sait trop quelle attente. Une paix totale régnait en cet endroit maintenant réservé à la contemplation de sa beauté pure. Aujourd'hui, à part cette éclaircie largement ouverte au bas de cette croisée des deux chemins, je remarquai à ma gauche un chemin herbu se refermant d'une saison à l'autre par des broussailles de plus en plus fournies. A ma droite, le même chemin davantage dégagé se sépare en deux segments dont l'un se prolonge en continu au loin au fronteau des terres du Sept tandis que la seconde division dirige le marcheur vers l'emplacement de la fameuse maison en pierres des champs de Jules Lafortune.

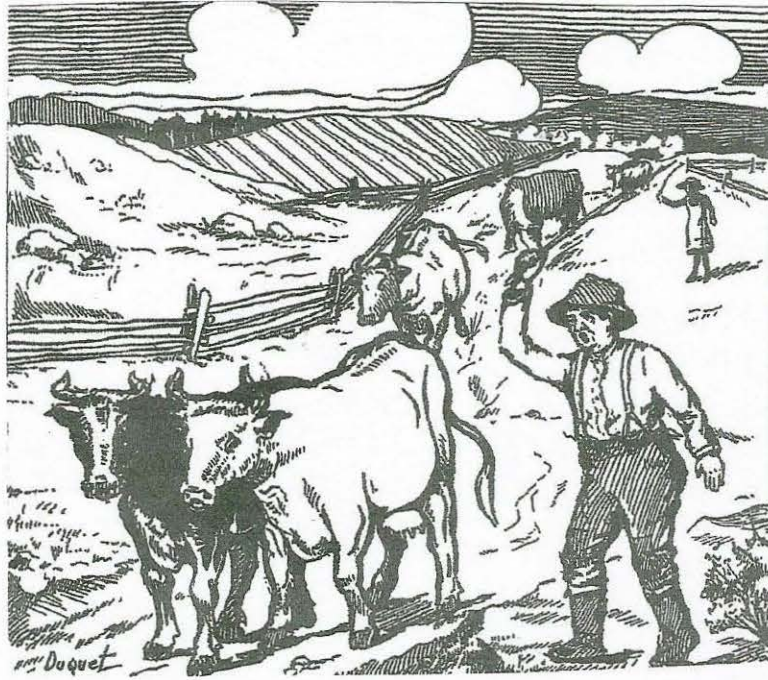
J'entreprends la légère pente du sentier qui m'amène directement sur le site de l'imposante maison ancestrale tout en pierres des champs au contour de laquelle émergent les couleurs de l'automne comme pour capter le regard de cet espace restreint détaché des griffes de la forêt. Une solide maison de campagne, au toit galbé, bien assise sur des bases solides, à la large cheminée de foyer semblable aux antiques habitations du début de la colonie le long du grand fleuve. Une construction massive dressée fièrement tel un imposant monument qui conserve une solennelle majesté que le bleu du ciel de cette belle journée d'automne accentue davantage. Une empreinte au langage expressif dans cet excès de silence de ce lieu isolé.

Revenant sur mes pas, je retourne à l'intercession du chemin de ligne où un panneau de signalisation arrêt-stop coiffé de la mention JOS CROS nous rappelle la mémoire de Joseph Croisetière (Philomène Bolduc.), l'un des derniers occupants du territoire. Un cultivateur de son temps prospère qui a laissé une empreinte concrète au sein du Sept. Un agriculteur persévérant qui par son labeur et son esprit d'entraide a contribué dans une large mesure à écrire la dernière tranche de la petite histoire de ce rang dont il occupait une large portion. Son nom restera inscrit à demeure dans nos mémoires.

En poursuivant ma route, au-travers les branchages dégarnis qui s'emploient à refermer le sentier, un peu en retrait, s'étend encore une longue clôture tout en pierres cordées, qui témoigne de nos jours du travail acharné accompli par les ancêtres pour débarrasser leur terre de la roche qui l'encombrait. Décombres vétustes localisés tout juste un peu avant l'emplacement où s'élevait la maison de la famille Joseph Croisetière.

Avançant de quelques pas dans le sentier, j'accédai à une petite butte un peu passé autrefois l'entrée de la maison de ferme de Joseph Croisetière. Un peu en retrait du tracé du sentier se trouve tapie tout près une petite excavation de terre entourée d'une fondation composée de pierres plates, verdâtres, sapées par les racines envahissantes. Un vieux solage en décrépitude suant l'abandon mais qui fournit encore aux passants qui prennent le temps de s'y arrêter un témoignage de l'occupation sédentaire du Sept. Les documents consultés joints aux témoignages oraux recueillis permettent de croire que ces ruines abandonnées auraient été les assises de la maison du pionnier Antoine Dugas chez qui ma grand-mère paternelle Marie-Louise Dénommée est demeurée au temps de sa jeunesse. Celle-là même dont j'ai reçu des lèvres ma première conception du Sept.

J'ai toujours vénéré cet assemblage de vieilles pierres grisâtres un peu comme on



Scène du Sept d'antan : L'heure des vaches.

vénère une pierre tombale sur laquelle on pose un regard pour en lire le souvenir d'un nom, se remémorer l'image d'un cher disparu qui est passé dans le couloir du temps sans laisser de traces évidentes après avoir pourtant donné le meilleur de lui-même. Tâcherons obscures dont la vie méritoire s'est déroulée sans éclat. Mais héros qui ont pris racine dans le temps et dont je me suis permis de sortir de l'oubli. Pourtant leur ardeur n'a pas fait défaut pour que l'endroit ne laisse plus entrevoir aucun signe évident de vie. Fait certain cependant, le Sept respire encore, mais d'un souffle différent.

Tout juste en face, se trouve le point d'entrée sur le terrain longtemps occupé par quatre générations de la famille Dugas, aujourd'hui devenu la propriété de Paul Gagné depuis 1966. Dans une « baisseur » du terrain, appuyé sur une massive falaise de roc noirci, s'élève son camp de plaisance coiffé d'un toit élevé de tôle, brisé en pente pointue. Il s'écoule discrètement dans un repli du terrain, un ruisseau maintenant de peu de débit qui poursuit sa course effrénée sous le préau fourni des pins vers les terres adjacentes appartenant aux deux frères Brousseau. C'est justement là, à cet endroit précis selon ses dires, qui penchée sur ses rives, ma grand-mère paternelle accomplissait la rude besogne du lavage du linge à la main déjà décrite dans un chapitre précédent.

Un peu plus en retrait, à quelques pas de la limite du terrain se trouve l'excavation de roc de la fameuse mine d'or des Dugas. Rien de bien spectaculaire à voir sinon une cavité fermée de roc moisi, aux arêtes carrées, qui n'a d'intérêt du fait que ce gisement minier est passé à la petite histoire du Sept depuis le temps de sa découverte. Une rumeur bien vite concrétisée qui avait soulevé beaucoup de bavardages intarissables à l'époque.

L'heure avançait. Le temps du retour était venu si je voulais revenir à la clarté. Je retournai vers l'aire de terre battue au bas du chemin de retour, ce chemin de ligne qui traverse le 8^e rang dans toute sa largeur.

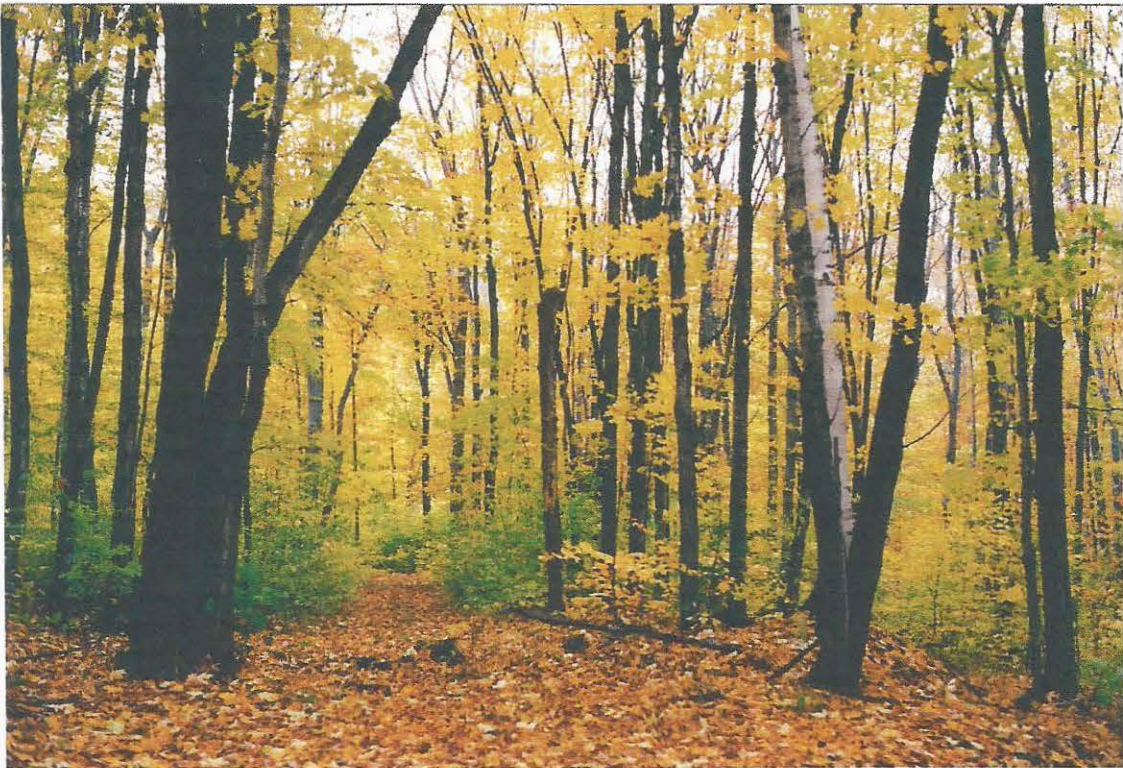
Je m'arrêtai un moment le temps de profiter de la paix qui m'entourait. Rien dans la nature ne déchirait le silence, la tranquillité de ce lieu saisit par l'approche de l'hiver.

Un excès de silence étrange régnait dès lors sur le Sept où les bruits s'amortissaient, s'étouffaient, se transformaient en une rumeur discrète. Une grande tranquillité enveloppait tout l'espace de ce lieu désert. Cette manifestation paisible me rappela la persistance de ce lieu historique à conserver les secrets de son vécu. Un silence respectueux qui semblait soutenir les choses mortes, hanter la vacuité du lieu actuel. Un silence créatif qui permettait de mettre les choses en images, en mots.

La petite histoire du Sept repose sur le mystère un peu comme des pages qui manqueraient à un livre. J'aurais aimé traverser davantage son passé mais j'ai bien l'impression qu'il a été depuis longtemps abandonné à la solitude des pierres. Une absence que j'aurais bien aimée à combler, une fragilité historique que j'aurais le goût de renforcer.

J'entrepris la montée du chemin Ida qui m'escorterait hors de la forêt avant que ne me surprenne le crépuscule. Alors que je marchais pensivement, d'un pas alerte, je ressentis avec force le sentiment de profonde appartenance de l'homme à la terre. A la manière du mordant écrivain Bernard Clavel (Auteur de la fresque « Le Royaume du Nord. ») je me sentais vivre de la forêt, des arbres, des lacs, des coupes de montagnes, des saisons, comme si celles-ci avaient coulé librement dans mon sang. J'ai tenté de décrire ce monde dur, impitoyable des courageux défricheurs du Sept et de leurs autant valeureux descendants. Depuis les temps écoulés, la mémoire a oublié, l'imagination a modifié les réalités, superposé des images dans le temps. Dans ce simple ouvrage, je me suis efforcé de récupérer le plus de vie possible de cette rude épopée du Sept, sortir de l'oubli tous ces petites gens dont chaque jour fut une aventure. Je réalisai néanmoins que je n'avais été qu'un passant qui s'était avancé sur la vie à présent fermée du Sept. Une existence privée de clémence dont nous devons respecter le mutisme. Un peu comme si un morceau de temps qui n'avait jamais voulu s'arrêter, emporté qu'il était dans un vif élan qui allait précipiter les actes de son passé dans le ravin insatiable de l'oubli

Après environ une bonne demi-heure de marche, j'atteignis le pied de la dernière côte du Sept alors que les ténèbres de la fin du jour s'emparaient de la montagne qui se refermait à ma vue comme pour me faire part qu'elle devait conserver les secrets de son intimité. Je devinais la montagne plus que je ne la voyais. Je me sentais cerné par l'obscurité qui fondait rapidement autour de moi.



J'en étais rendu au terme de ma randonnée. Je me tournai vers la montagne. Plus rien sauf le voile de la nuit, la noirceur qui happait toutes images de la descente rocailleuse. Il me sembla un moment voir surgir les sourires fanés des anciens habitants du Sept penchés sur moi. Dernière illusion impressionnante du Sept que l'écriture m'avait appris à aimer.

Me voilà arrivé au bout arrivé au bout de mon chemin, au terme de mon écriture alors qu'il fallait abandonner cette réalité oubliée.

Tout est bien changé au Sept depuis la démission de ses habitants mais, le Sept a survécu. Il est encore là, il respire encore. Toutefois, de nos jours, tout le Sept appartient à la forêt, une forêt sans limite qui l'assujettit à ses perpétuels rudiments qui le repli dans ses souvenirs enfouis.

Quant à moi, ma mission se termine ici !

Ce jour gris d'automne.
Le 10 octobre 2007.

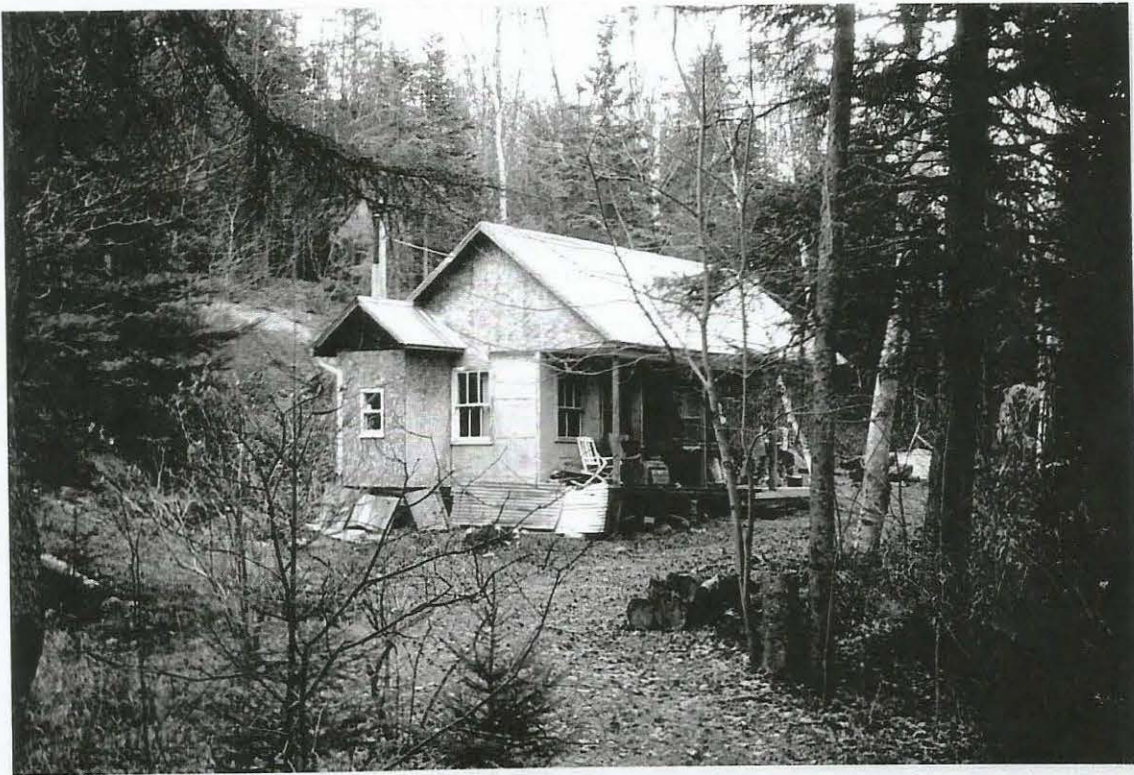


L'auteur de ce document (le dernier au fond.) et ses amis
vous saluent en direct de la savane du Sept.

Photo prise le 8 octobre 1989.



Camp de Paul Gagné en 1966.



Camp rénové à l'automne 1988.

Abrégé historique du Sept,
St-Damien-de-Brandon, Qc.



Auteur
Jacques Turenne,
Membre no. 197 de la
Société de Généalogie de Joliette.

Achévé d'imprimer en ce beau jour de la
fête de St-Joseph, patron des travailleurs.
Ce 1^{er} mai 2008.

Edition privée,
Droits réservés.
© Jacques Turenne 2008.

Tous droits réservés
Édition privée
(a) Jacques Turenne 2017.

Imprimé en janvier 2017.

Par « TOUT CE QUI S'IMPRIME. »
1 rue Beausoleil,
St-Gabriel-de-Brandon, Qc.
JOK 2NO

Tel : 450 835 9224



ISBN 978 - 2 - 9816492 - 1 - 8